



**HAL**  
open science

## Les Bellet, une vie dans les Monts du Forez

Émilie Toinon-Vassoille

► **To cite this version:**

Émilie Toinon-Vassoille. Les Bellet, une vie dans les Monts du Forez. Histoire. 2020. dumas-03106555

**HAL Id: dumas-03106555**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03106555>**

Submitted on 11 Jan 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License





Mémoire rédigé par Emilie Toinon-Vassoille

# Les Bellet, une vie dans les Monts du Forez

Sous la direction de Stéphane Cosson

**D.U. GÉNÉALOGIE ET HISTOIRE DES  
FAMILLES, UNIVERSITÉ DE NÎMES**

Promotion à distance 2019-2020,  
"Les défricheurs d'éternité"





# LES BELLET, UNE VIE DANS LES MONTS DU FOREZ

*Jacques, Louise, et les leurs*

« - Ce chêne c'est aussi la mémoire de notre famille.

- La mémoire ?

- Oui, ses branches sont un peu comme les allées d'une bibliothèque et ses feuilles sont les livres où sont conservés tous les instants passés, présents et à venir de notre famille. Et nous, il faut qu'on trouve le livre qui correspond à ton histoire. »

Mirai à son frère Kun à propos de l'arbre "généalo-magique", dans **Mirai, ma petite soeur**

d'Hamoru Hosoda, 2018

Même confinés, un dessin-animé regardé en famille me ramène à la rédaction de ce mémoire !

# REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier

Les enseignants du D.U. Généalogie et Histoire des familles de Nîmes, qui transmettent avec passion leurs connaissances et savoir-faire.

Le personnel des archives départementales de la Loire, pour leur disponibilité et leur aide lors de mes recherches.

Cédric, qui m'a poussé à faire ce D.U. ... et tout ce que cela implique !

Ceux qui sont toujours présents et qui m'encouragent : mes parents, ma famille.

Mes deux correctrices, Valérie et Christelle.

Mie, qui, grâce à son exceptionnelle mémoire, a pu répondre à ces questions qui ne trouvaient pas de réponses dans les archives.

Mais surtout, merci à "mamie Malou", ma grand-mère paternelle, celle par qui je suis une petite part des Belley.



# AVANT-PROPOS

## Consignes du mémoire :

*Un mémoire sera demandé aux étudiants : sera choisi un couple au hasard marié entre 1833 et 1842, pour lequel il faudra remonter le plus loin possible dans l'état civil pour les deux époux et tous les descendants aussi loin que le permet l'état civil.*

*Il faudra faire un historique du village ou de la paroisse qu'ils habitent, avec les sources, réaliser l'arbre généalogique (Gedcom ou papier), expliciter la méthode de travail et de recherche, retenir des photos uniquement si elles ont un intérêt.*

*Pour les étudiants vivant en France, il faudra rechercher les actes notariés concernant le couple et leurs ascendants directs, les fratries et la carrière militaire de l'homme du couple choisi.*

Ce mémoire présente un couple, Jacques Bellet et Louise Domois, marié en 1833, dont j'ai réalisé l'arbre généalogique aussi loin que possible pour la descendance, et l'ascendance. Celle-ci remonte jusqu'à Jean Bellet, né en 1665 ; la descendance va jusqu'aux enfants de Jean-Louis Belley, petit-fils du couple référence, dont les enfants sont nés entre 1899 et 1906.

Avant de débiter, je souhaite préciser que vous trouverez dans les annexes des schémas sous forme de "facilitation graphique"<sup>1</sup> : lors du tout premier cours de méthodologie de la généalogie, en introduction, notre professeur M. Cosson a insisté sur la nécessité d'ouverture de la généalogie familiale. De nos jours il ne suffit pas, pour un généalogiste, de faire un arbre et de s'en contenter, il faut également savoir le présenter, en parler, le rendre ludique tout en intéressant son public à la discipline (enfants...). Car malgré des abords "faciles", la généalogie est une science, qui n'est pas si simple à appréhender, avec son vocabulaire, ses règles aussi. C'est également en en parlant avec une amie que je me suis vraiment rendu compte de la nécessité d'être claire pour le lecteur tout en étant la plus exhaustive... quoi de mieux qu'un schéma pour faire comprendre une notion complexe ? Des skechnotes<sup>2</sup> ont donc parfois été utilisés pour appuyer des explications qui me semblaient compliquées à la lecture. J'espère donc qu'ils faciliteront la compréhension.

---

1 La facilitation graphique, ou *sketchnoting*, est une technique de compte-rendu visuel. C'est l'art de saisir, synthétiser et transcrire visuellement des idées, des échanges, des concepts. La facilitation graphique est notamment utilisée en réunion. Définition plus complète sur <https://www.axelimage.com/facilitation/>

2 Voir la définition ci-dessus, littéralement, il s'agit d'une note réalisée à l'aide d'un dessin.

## MÉTHODOLOGIE ET CHOIX FAITS POUR CE MÉMOIRE :

L'objectif du travail demandé pour ce mémoire est de rédiger l'arbre généalogique ascendant et descendant d'un couple choisi au hasard.

La première question qui m'est venue est donc, quel couple choisir, et comment...?

La contrainte principale étant l'espace temps limité pendant lequel a eu lieu le mariage, c'est-à-dire entre 1833 et 1842 (ce qui correspond à un découpage de table décennale<sup>3</sup>.)

Mon arbre généalogique a été commencé depuis environ un an et demi. Certaines branches sont assez bien développées, d'autres non. Prendre un couple de cet arbre m'a paru, au moment de faire un choix, ce qu'il y avait de plus commode, même s'il me restait beaucoup de travail pour en faire un mémoire ! Qui plus est, cela allégeait légèrement le travail de recherche pour la descendance, étant une descendante du couple, j'avais connaissance d'une partie de celle-ci.

Laissant donc le hasard de côté, mon choix s'est porté sur le couple Jacques Bellet-Louise Domois, marié le 27 mai 1833, à Saint-Sixte, dans la Loire. Résidant moi-même dans le département, bien qu'à une quarantaine de kilomètres de cette commune, je pouvais facilement accéder aux archives départementales situées à Saint-Étienne, et un déplacement sur la commune était faisable, lorsque cela devait s'avérer nécessaire.

Mais il se trouve que cela n'a pas été si simple, ce début d'année 2020 étant très particulier avec l'épidémie de Covid-19 et le confinement imposé par le gouvernement dès le 16 mars, qui a bouleversé toute mon organisation (déplacements aux archives, à la commune de St-Sixte, etc.). Fort heureusement, au moment où les archives ont fermé, j'avais déjà fait quelques déplacements et récolté un certain nombre de documents utiles à mes recherches. Toutefois, un certain nombre d'archives auraient pu être consultées en salle de lecture, ce qui n'a pas été possible, ce mémoire comporte donc des manques, mais pourra toujours être amélioré et enrichi par la suite.

Ainsi, une fois mon couple déterminé, et selon les consignes données, il a fallu faire le "squelette" de l'arbre généalogique : travaillant déjà sur Geneanet<sup>4</sup> depuis quelques mois, j'ai décidé de poursuivre par ce biais et de compléter l'arbre et les fiches de chaque personne avec les éléments trouvés lors de mes recherches.

La branche sur laquelle j'ai entrepris de faire ce mémoire n'était qu'en partie travaillée : je n'avais développé que superficiellement la lignée principale (arbre agnatique, ici de fils en père), il m'a donc fallu rechercher les frères et soeurs de chaque couple et remonter le plus haut possible, en notant pour tous les sources.

J'ai continué de suivre la lignée patronymique : depuis Jacques, jusqu'à **Jean Bellet**, au XVII<sup>e</sup> s. pour les ascendants, et jusqu'à ses arrières-petits-enfants, au XX<sup>e</sup> siècle. Au-delà, tout est une question de délai de communicabilité des archives (les registres de naissances, mariages dans l'état civil n'étant pas consultables avant 75 ans, ainsi que les documents notariés.)

Notre individu de départ, appelé *de cujus*<sup>5</sup> en généalogie, sera **Mathieu Bellet**, fils de Jacques et Louise, notre couple de référence.

---

3 Les tables décennales ont été créées par l'Administration Révolutionnaire en 1793. Très lacunaires pour la première période 1793/1802, elles sont consultables partout en France dès 1803. Les tables décennales (TD) résument le contenu des registres d'état civil. Elles sont établies tous les dix ans.

4 [www.geneanet.org/profil/emiliev42](http://www.geneanet.org/profil/emiliev42) : Geneanet est un site de généalogie proposant une base de données alimentée par ses membres, librement consultable, et permettant de créer son arbre généalogique en ligne.

5 *De cujus* : du latin signifiant "de qui", l'individu dont on part pour faire un arbre généalogique. On retrouve le terme en droit successoral, le terme désignant alors la personne dont la succession est ouverte.

Un système de numérotation des ancêtres existe, permettant de prendre en compte la totalité des ascendants d'un individu, aussi loin qu'il ait été possible de remonter sa généalogie : la numérotation Sosa-Stradonitz (du nom de ses inventeurs : Jérôme de Sosa et Stephan Kekulé von Stradonitz). D'après ce système de numérotation, Mathieu porte donc le "**Sosa 1**". Tous ses ancêtres masculins portent un numéro pair, ses ancêtres féminins un numéro impair.

Ainsi, le père de Mathieu, "notre" Jacques, porte un numéro double de son fils, soit le numéro 2, et sa mère le double +1 (Sosa 3). C'est un système qui peut paraître compliqué au premier abord, et qui par ailleurs m'a demandé du temps pour que je m'y accommode. Toutefois, c'est le seul qui permet sans erreur de s'y retrouver, lorsque les schémas et prises de notes commencent à prendre de la place, ou qu'il faut expliquer sa généalogie à quelqu'un qui vous l'a demandé. Afin de bien saisir ce système de numérotation, vous pouvez vous reporter au schéma en annexe.

Voici un tableau des individus qui apparaîtront dans ce mémoire, et leurs numéros Sosa<sup>6</sup> :

INDIVIDUS	N° SOSA
Jacques BELLET	2
Louise DOMOIS	3
Jean BELLET	4
Jeanne-Marie CERIZIER	5
Mathieu DOMOIS	6
Marie LAMURE	7
Annet BELLET	8
Jeanne-Marie SERRE	9
Germain BELLET	16
Marguerite GAUTIER	17
Jean BELLET	32
Laurence MAISONHAUTE	33
Jean BELLET	64
Claudine MEYNET	65

*Tableau 1: Individus étudiés dans le mémoire et leurs numéros Sosa*

Quant à la généalogie descendante, elle utilise la méthode de numérotation d'Aboville, inventée dans les années 1940 par Jacques d'Aboville.

Ainsi, selon cette méthode, Mathieu ne porte pas de numéro, son fils Jean-Louis porte le numéro 1, les enfants et petits-enfants de ce dernier sont numérotés selon leur ordre de naissance, qui suit le numéro de leur père, comme suit, et ainsi de suite (liste suivante donnée pour exemple, tous les individus ne sont pas mentionnés) :

<sup>6</sup> L'idée de ce tableau m'a été donnée grâce au mémoire de Jennifer LOBET (page 13), avec son aimable autorisation, *Voyage dans le temps au village de mes ancêtres, Anor & les Lobet-Larose*. D.U. Généalogie et Histoire des familles, 2018-promotion à distance (OLAF), sous la direction de Stéphane Cosson, 101 pages.



- 1 Jean-Louis
  - 1.1 Marius Mathieu
    - 1.1.1 Jeanne Marguerite
    - 1.1.2 Henri Claudius
  - 1.2 Claudia Marguerite
  - 1.3 Claude Henri
  - 1.4 Jeanne Véronique
  - 1.5 Louis

Pour les généalogistes, ce système n'est malheureusement pas pleinement satisfaisant, il a notamment pour inconvénient de ne pas identifier le sexe des individus, de ne pas prendre en compte les collatéraux...

Mes premières recherches ont été faites dans l'état civil en ligne (tables décennales, registres des naissances, mariages, décès), sur le site des archives départementales de la Loire<sup>7</sup>, puis, en remontant avant la Révolution française, dans les registres paroissiaux<sup>8</sup> (baptêmes, mariages et sépultures, également disponibles en ligne.)

Par chance, les archives sont en bon état, assez complètes et lisibles.

J'ai aussi pu compter sur le travail d'un "cousin très éloigné" sur Geneanet, également rencontré aux archives (ou quand le hasard fait bien les choses) : Jean-Jacques Dehan. Ses recherches sur les Bellet m'ont permis d'avancer rapidement, même si j'ai pris tout le temps nécessaire pour vérifier chaque donnée et les sources.

J'ai complété les informations collectées par des recherches via les recensements<sup>9</sup> : ces derniers sont fort utiles, bien que des erreurs aient pu se glisser çà et là dans certaines listes d'habitants. J'ai ainsi pu suivre des parcours de vie au sein d'une même commune.

Une fois le squelette établi, ascendance et descendance développées au mieux, j'ai listé dans un "classeur" (*opendocument*) les éléments à rechercher aux archives, tout en sachant que certaines recherches étaient obligatoires :

#### **Séries modernes (1790-1940) :**

- **M** : administration générale et économie (et notamment délibérations des conseils municipaux, élections)
- **P** : pour tout ce qui est recherches cadastrales (communes de Saint-Sixte, Arthun, Boën)
- **Q** : domaines, enregistrement, hypothèques (en particulier l'enregistrement qui permet d'accéder à différentes tables riches en renseignements → donations, partages, contrats de mariage, successions acquittées, testaments, vendeurs...)
- **R** : affaires militaires
- **T** : pour tout ce qui concerne l'enseignement

#### **Série continue dans le temps :**

- **E** : notaires, état civil (recherches d'actes notariés : contrats de mariage et tout ce qui pourrait ressortir au fur et à mesure de mes recherches)

---

7 Loire.fr → Archives départementales → les archives en lignes.

8 Voir en annexe : schéma "Faire son arbre généalogique".

9 En série M : administration générale et économie.

### **Séries anciennes (antérieures à 1790) :**

- **B** : cours et juridictions d'Ancien Régime
- **C** : administration provinciale (et particulièrement 2C, pour le contrôle des actes)

Mon objectif étant bien sûr d'explorer un maximum de sources possibles lors de mes déplacements aux archives départementales, tout en ignorant bien sûr ce que j'allais trouver, ou ne pas trouver.

Mais avant tout déplacement, une chose me semblait indispensable : aller dans le village de mes ancêtres, là où ont vécu plusieurs générations de Bellet, à Saint-Sixte.

Pour ce premier voyage, j'étais accompagnée par mon père, qui connaissait les lieux pour les avoir visités un grand nombre de fois avec ma grand-mère, Marie-Louise Belley, arrière-arrière-petite-fille du couple Jacques-Louise, et qui pouvait m'aiguiller pour trouver les tombes recherchées. J'ai ainsi exploré plusieurs cimetières en partant de Saint-Sixte, Ailleux, Sainte-Agathe-la-Bouteresse. Autant de communes qui ont compté dans la généalogie de la famille Bellet/Belley.

### **Abréviations utilisées :**

- **AD** : Archives départementales, dans ce mémoire ce sont principalement celles de la Loire (AD42) ; quelques fois, celles du Rhône (AD69).
- **TD** : tables décennales. TDN → tables décennales des naissances ; TDD → tables décennales des décès ; TDM → tables décennales des mariages.
- **BMS** : Baptêmes, mariages, sépultures (registres paroissiaux.)

## POUR DÉBUTER...

Il me tient à coeur de "planter le décor" avant de commencer ce mémoire. Je dois conter l'histoire de Jacques Bellet et Louise Domois, deux jeunes gens des Monts du Forez, dans le département de la Loire, se mariant au cours du premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, au travers des archives récoltées à leur sujet.

C'est même plus que leur histoire qu'il m'incombe de raconter ici... c'est également un bout de l'histoire de leurs ascendants, et de leurs descendants, aussi loin que mes recherches et les documents découverts me l'ont permis.

Ainsi, nous voilà le lundi 27 mai 1833, à Saint-Sixte, village du Forez d'environ 800 âmes, quand s'approche de la mairie, un peu avant 8 heures, un cortège composé de deux jeunes gens, futurs époux, leurs familles et témoins. Leurs amis et la famille éloignée font probablement également partie de la fête. Le maire, Jean Bréasson, n'unira que ce couple aujourd'hui et pour tout le mois de mai. Il s'agit du cinquième mariage de l'année dans le village, il y en aura ensuite un en juillet, et pour finir un dernier au mois de septembre.

Bien loin de là, dans le nord de la France, se termine ce même jour "l'émeute des quatre sous", une grève de mineurs de la Compagnie des mines d'Anzin, que même l'hebdomadaire local, le *Journal de Montbrison*<sup>10</sup>, évoque dans ses colonnes.

C'est également à ce moment-là qu'est diffusée l'ordonnance du roi Louis-Philippe concernant l'appel des 80 000 hommes devant composer la future armée active et l'armée de réserve parmi les hommes de la classe 1832.

Mais les considérations de notre couple se portent sûrement plus sur la météorologie que sur la future armée française ou encore la conquête de l'Algérie, qui fait également l'actualité : la sécheresse règne alors sur le pays, le baromètre n'annonçant aucune variation atmosphérique dans les jours à venir, et les céréales, le froment surtout, souffrent alors beaucoup.

Jacques et Louise se sont sûrement rencontrés à Saint Sixte, car bien qu'originaire de Cezay, commune voisine, la jeune-femme est employée comme domestique dans une ferme située à Platon, hameau de la paroisse où a lieu le mariage. Ils ont à peine un an d'écart, Jacques vient de fêter ses 23 ans, Louise ayant quelques mois de plus, elle fêtera ses 24 ans en septembre.

Mathieu Domois, père de la future, accompagne sa fille, tout comme Jean Bellet, père de Jacques, accompagne ce dernier et consent au mariage. Leurs mères ne sont pas là, ils ont pour point commun de les avoir perdues jeunes. Quatre témoins complètent le tableau, tous les quatre sont cultivateurs dans la commune, amis des futurs mariés, ou plutôt de leurs familles, vu leurs âges respectifs (entre 50 et 68 ans.)

Le couple va, sans nul doute, s'unir ensuite devant Dieu, comme le veut la coutume, dans l'église du village, trop petite et en mauvais état en ce début de XIX<sup>e</sup> siècle. Mais qu'importe, Jacques et Louise sont bel et bien mariés, et c'est à présent le début de leur histoire.

---

<sup>10</sup> archives.ville-montbrison.fr : archives du *Journal de Montbrison*, parution du samedi : deux éditions nous ont intéressé ici : celles du 25 mai 1833 et du 1<sup>er</sup> juin 1833.



## PARTIE 1 : CONNAÎTRE LE "PAYS"

Les consignes de réalisation du mémoire nous précisent qu'"il faudra faire un historique du village ou de la paroisse qu'ils habitent, avec les sources (...)".

Cette partie est donc centrée sur tout ce qui concerne la situation géographique où vit le couple choisi, mais aussi ses ascendants, et ses descendants. Cela me permet donc de mettre en place le lieu où "l'action" se situe, et nous verrons que les hommes et femmes qui font l'objet de ce mémoire ont peu bougé au cours des siècles.

### I. Le Forez

Jacques Bellet (que l'on trouvera également orthographié "Belley") et Louise Domois (Domoy), se marient à **Saint-Sixte**, le 27 mai 1833.

Saint-Sixte, situé au nord-ouest de Boën-sur-Lignon, fait partie du **Forez**.

Je débuterai donc par parler du Forez, avant de développer sur Saint-Sixte, principale commune de notre mémoire.



Illustration 2: La Loire et les provinces qui occupaient son territoire avant 1790 @Oie blanche fr.wikipedia.org



Illustration 1: Plan de situation de Saint-Sixte, fr.mappy.org

Le Forez (prononcez comme le mot "forêt") est une région naturelle et historique française située dans la partie centrale de l'actuel département de la Loire.

Cette région fut au coeur du comté du Forez, puis de la province de Forez sous l'Ancien Régime.

Constituée d'une vaste plaine traversée par le fleuve Loire et entourée de monts, la région du Forez correspondrait aux limites du *pagus forensis*, ou pays de Feurs (l'antique *forum*

*segusiavorum* qui donna son nom à la région.) Ce *pagus* fut l'une des divisions administratives du territoire des Ségusiaves sous Auguste, qui perdura sous les Carolingiens<sup>11</sup>.

Le Forez n'est pas toute la Loire. Pays de monts et de plaines, il s'étend pour l'essentiel sur une vaste plaine d'effondrement bornée par le Roannais au nord, le pays de Saint-Etienne au sud. A l'est, les montagnes du Matin, contreforts des monts du Lyonnais ; à l'ouest, les montagnes du Soir, piémont des monts d'Auvergne, accroissent le contraste entre ces massifs austères et la lumineuse plaine bocagère.<sup>12</sup>

### **A. Un peu d'Histoire**

De nombreux vestiges, objets et outils retrouvés dans le Forez permettent d'y attester une présence humaine de longue date.

Sous l'Antiquité, le territoire du peuple des Ségusiaves s'étendait initialement sur le Forez, mais aussi sur les départements actuels de la Loire et du Rhône.

#### ***Le Comté du Forez :***

Les sources historiques relatives au Forez sont bien connues et ont été intégralement publiées sous le titre de "Charte du Forez".

Le Forez intégra vers 955 le royaume de Bourgogne, probablement apporté en dot lors du mariage de Mathilde de France avec Conrad de Bourgogne.

Le comté du Forez, avec Montbrison pour capitale, s'émança du royaume de Bourgogne vers 1080 et ne cessa de se développer.

Trois dynasties de comtes se succédèrent dans le Forez ; la dernière fut celle des Bourbon, à laquelle le Forez échut par le mariage de Louis II, duc de Bourbon, avec Anne de Forez, dauphine d'Auvergne, seule héritière de ce comté, le 19 août 1371.

En 1531, le comté rejoignit la couronne de France, et c'est l'occasion pour François I<sup>er</sup> de passer par le Forez, et notamment à Montbrison, le 25 avril de l'année 1536. Cette venue à Montbrison ne devait rien au hasard : par cet acte symbolique, François I<sup>er</sup> prenait officiellement et définitivement possession du Forez. C'était le point final d'un conflit de succession qui avait duré près de dix ans.

En effet, auparavant, le comté de Forez (dans le royaume de France depuis environ 350 ans) ne faisait pas partie du domaine royal. Il était donc hors de l'autorité directe du roi. Ces terres appartenaient au connétable Charles de Bourbon, en butte depuis son veuvage, en 1521, aux manœuvres de François I<sup>er</sup>. Mais le seigneur décéda en 1527, sans héritier direct... François I<sup>er</sup> obtenait finalement ce qu'il souhaitait en 1531/1532, et quatre ans plus tard, lors d'une cérémonie grandiose dans la collégiale de Montbrison, il recevait le serment de fidélité de ses nouveaux sujets...<sup>13</sup>

En 1542, la province du Forez intégrait la généralité de Lyon, structure administrative comprenant également les provinces du Lyonnais et du Beaujolais.



*Illustration 3: Armoiries des comtes de Forez : De Gueules au dauphin d'or (Source : armorialdefrance.fr )*

11 Sources : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Forez>

12 In SOUCHON Marie-Pierre, *Femmes du Forez, leurs travaux et leurs jours de la Révolution à la Grande Guerre*, Témoignages et Récits, Alan Sutton, St-Cyr-sur-Loire, 2007, 123 pages, P.11

13 In Collectif, sous la direction de TARDY Denis, *Le Forez en dates et en cartes*, Des territoires qui racontent l'Histoire, EMCE, Lyon, 2009, P.28.

La vie en Forez s'écoula, de façon plus ou moins paisible, jusqu'à la Révolution de 1789. En effet, la province du Forez fut alors intégrée dans un éphémère département de Rhône-et-Loire (1790-1793) qui reprenait les limites territoriales de la généralité de Lyon. Ce département eut une histoire très courte, car à la suite du Soulèvement de Lyon contre la convention nationale, il fut scindé en deux:

- À l'**est** le département du **Rhône** ( comprenant Lyonnais et Beaujolais) ;
- À l'**ouest**, le département de la **Loire** (intégrant le Forez, une partie du Beaujolais et des Monts du Lyonnais) avec, pour chef-lieu la ville de Feurs en 1793, puis Montbrison en 1795 et enfin Saint-Étienne depuis 1855.<sup>14</sup>

## **B. Architecture**

Il me paraissait intéressant de parler des particularités architecturales du Forez, non pas pour décrire les grandes constructions que l'on peut trouver un peu partout, mais surtout pour découvrir les matériaux composant les constructions des maisons, et concernant donc les personnes de notre généalogie.

Dans son habitat et ses fermes, l'architecture en Forez est relativement variée. Cette diversité est directement issue de la variété importante du relief et des composantes géologiques. Deux grands matériaux dictent la plupart des constructions : la terre par le pisé en dessous de 500 mètres d'altitude, la pierre de granite au-delà.

Le pisé est une technique de construction qui utilise de la terre tassée dans des moules appelés formes. Le pisé tire son nom de l'un des outils employés sur le chantier, le pisoir, composé d'une tête oblongue et aplatie, en bois dur, fixée à l'extrémité d'un manche, et qui sert à tasser la terre : c'est l'opération spécifique de cette technique qui consiste à construire les murs d'un bâtiment en damant des couches de terre à l'intérieur de parements de bois<sup>15</sup>.

Le toit à pente faible à deux pans est la norme partout et traditionnellement couvert par de la tuile canal.

La ferme rudimentaire de la plaine est généralement basse, toujours en pisé, comprenant sous le même toit l'habitation et la grange-étable au sein d'un même volume compact.

En revanche, la ferme isolée du XIX<sup>e</sup> siècle, régnant sur un vaste domaine foncier, est beaucoup plus ample. Généralement de forme carrée, close par de hauts murs, elle dispose de vastes bâtiments bien ordonnés entourant une large cour. L'habitat des bourgs de la plaine est lui aussi composé en pisé, plus rarement en pierre. Les encadrements de fenêtres et de portes sont soit en bois, soit en briques d'argile.

En s'élevant en altitude, le pisé disparaît peu à peu (quoique, nous verrons que dans les communes qui concernent notre généalogie, bien que s'élevant au-delà de 500 mètres, le pisé est encore présent) et fait place au granite comme principal matériau de construction.

La ferme est alors presque uniquement bâtie en pierre locale, très rarement taillée. On utilise principalement la pierre taillée pour les encadrements et les chaînes d'angle.

Construite directement sur le sol de granite, la ferme s'adapte au terrain et dispose dans un premier temps son habitation et ses pièces destinées à l'usage agricole sous le même toit. Plus tard, et avec l'amélioration des conditions de vie et d'exploitation, la ferme s'agrandit, s'élève en hauteur, dissémine ou prolonge parfois ses bâtiments en longueur ou en forme de L.

---

14 In <https://fr.wikipedia.org/wiki/Forez>

15 In GUIBAUD Caroline, *L'architecture en pisé dans le canton de Boën, Loire*, In Situ : revue des patrimoines, 2005, en ligne <https://journals.openedition.org/insitu/8307>



La répartition hétéroclite des ouvertures fait de plus en plus de place à leur ordonnancement au XIX<sup>e</sup> s.

La galerie, ou aître (ou être), a longtemps été un élément essentiel de la ferme ancienne de plaine ou de montagne et notamment dans la partie nord ouest du Forez. Sorte de balcon de bois abrité sous le toit, auquel on accède par un escalier extérieur, l'aître permet d'accéder aux pièces d'habitation en hauteur. Son usage a presque disparu après le XVIII<sup>e</sup> s.



*Illustration 4: Ailleux (Loire), maison en pisé avec aître. Massif Central n°114, 2015, P.27.*

## **II. Un village du Forez : Saint-Sixte**

### **A. Étymologie**



*Illustration 5: Vue aérienne du bourg de St-Sixte, depuis le sud-est. Eric Dessert, région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel.*

C'est dans *La Grande Encyclopédie du Forez et des communes de la Loire, Montbrison et sa région*

que nous pouvons lire, page 250<sup>16</sup>, l'étymologie du nom du village : "de Sextus, nom de papes sanctifiés, II<sup>e</sup>, III<sup>e</sup>, V<sup>e</sup> siècles."

J'ai donc fait quelques recherches sur ces papes : avant tout, Sixte est un prénom masculin, du latin *sextus*, signifiant "le sixième". Le premier pape à avoir porté ce prénom est ainsi le sixième après Saint Pierre, Sixte I<sup>er</sup>, pape de 115 à 125. Ont suivi Sixte II (24<sup>e</sup> pape, de 257 à 258) et Sixte III (44<sup>e</sup> pape, de 432 à 440.)

Le nom de Saint-Sixte serait dédié à Sixte II, pape décapité en août 258 avec quatre de ses diacres. Dès 984, l'église de St-Sixte est mentionnée parmi les possessions de l'église de Lyon. Au cours des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, plusieurs terriers citent la *parrochia Sancti Sixti* (paroisse de Saint Sixte.)

La paroisse est appelée Saint-Sixte ou Saint-Sixte-en-Bussy dans l'Almanach de Lyon, en 1789.

À la fin de l'Ancien-Régime, St-Sixte était : "village et paroisse du Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, justice du comté de Bussy".<sup>17</sup>

En France, on trouve un autre Saint-Sixte, dans le Lot-et-Garonne, et Saint-Sixt, sans -e final, en Haute-Savoie.

Il est à noter que le 13 mars 1932, une décision du conseil municipal modifie le nom en "Saint-Sixte-en-Forez".<sup>18</sup>

## **B. Situation géographique**

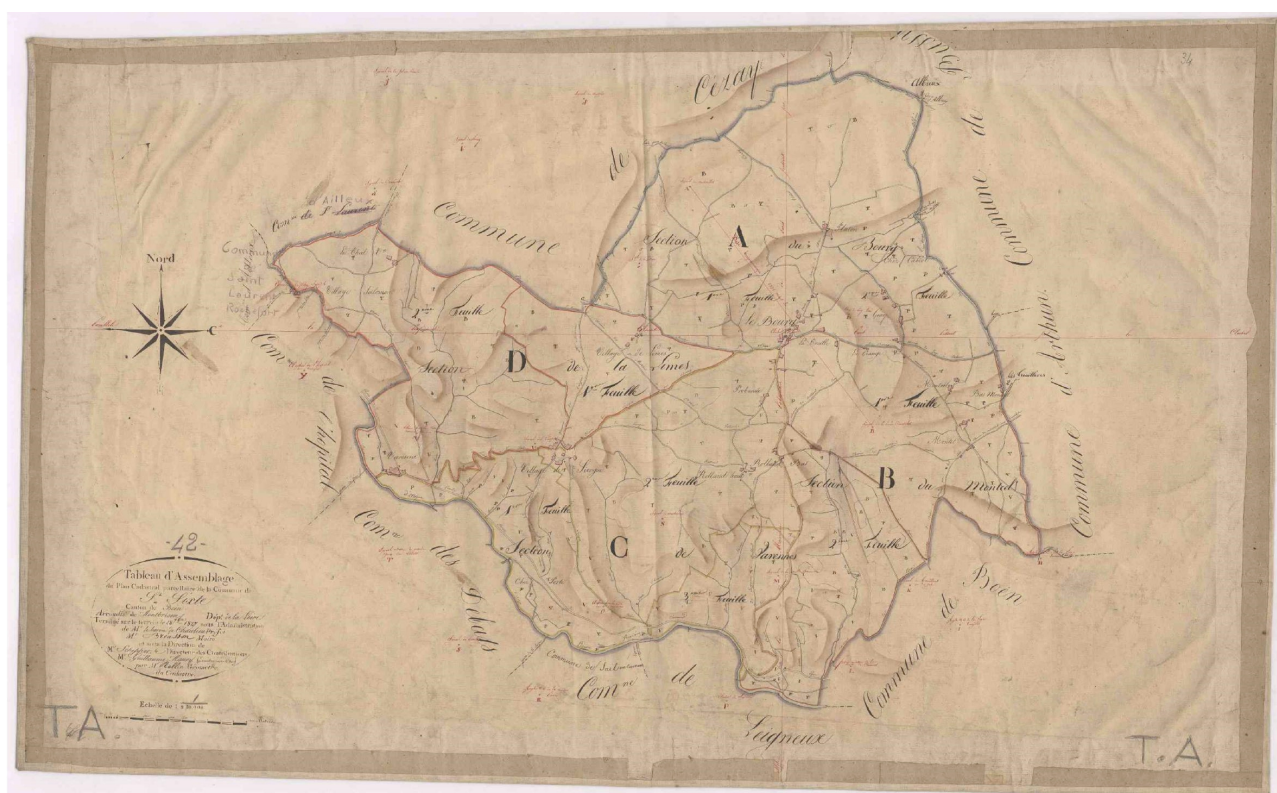


Illustration 6: AD42, cadastre napoléonien, commune de St-Sixte. Tableau d'assemblage : plan levé par Rollin à l'échelle 1:10000. 1827 - 1682VT24\_09. Vue 1/1

16 In Sous la direction de Gilbert GARDES, *Grande encyclopédie du Forez et des communes de la Loire, Montbrison et sa région*, Editions Horvath, le Coteau, 1985, 469 pages ; pages 250-251.

17 In DUFOUR J.-E., *Dictionnaire topographique du Forez et des paroisses du Lyonnais et du Beaujolais formant le département de la Loire*. Protat Frères, Macon, 946, pages 917-918.

18 Idem



D'une superficie de 1535 hectares<sup>19</sup>, la commune s'étend sur un plateau d'une altitude comprise entre 500 et 620 mètres, descendant en pente douce vers la commune d'Arthun à l'est et bordée par la vallée de l'Anzon, puis du Lignon au sud. La vigne y est assez largement cultivée, en particulier autour du bourg et dans la partie est de la commune : le bois de la Goutte Noyeuse en occupe toute la frange sud.

Sur ce vaste territoire sont implantés des hameaux dont certains sont assez éloignés du bourg. Les hameaux de la Treille, Jay, le Montcel (Bas Montcel et Haut Montcel), la Prébende, les Rollands, Platon et Limes font partie de la zone d'influence du bourg ; Ciergues, qui présente un plan bien particulier, avec sa rue circulaire bordée de fermes à cour fermée, est plus proche de la commune Débats-Rivière-d'Orpra, mais mieux reliée par les routes au bourg de Saint-Sixte et fait encore partie de sa paroisse. Les hameaux les plus éloignés sont, eux, rattachés aux paroisses des communes environnantes : Porte, Varennes et Thay à l'Hôpital-sous-Rochefort, Salomon à Saint-Laurent-Rochefort et la Fabrique à Leigneux. Il y a peu de fermes isolées (Cabirot, Rambaud, Chantelot et l'Étang).<sup>20</sup>

### **C. Histoire et patrimoine**

Bourg sans grande histoire, Saint-Sixte, comme les villages alentour, a surtout pour notoriété des traces d'occupation de l'époque gallo-romaine dans différents hameaux : Ciergues, Varennes, les Rollands et Limes, où a notamment été découvert un important dépôt de vases de bronze<sup>21</sup>.

Déjà signalé plus haut, l'église de Saint Sixte est mentionnée dans les possessions de l'église de Lyon dès la fin du X<sup>e</sup> siècle.

Pour patrimoine remarquable, on peut donc mentionner l'église, datant du XVI<sup>e</sup> siècle, construite en pierre de taille, en grès et en granite, qui a été restaurée et agrandie à la fin XIX<sup>e</sup> siècle, car elle était devenue trop petite et insalubre.

Le village compte également de nombreuses croix : érigées en grand nombre sur le territoire de la commune, elles indiquaient une limite de paroisse, mais aussi un rempart spirituel contre les épidémies (comme la peste noire au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle).

J'en profite pour parler de cette anecdote, découverte dans les registres paroissiaux de la commune, à la fin du registre paroissial de l'année 1750 :

---

19 In Op. Cit., Gilbert Gardes, P. 250-251.

20© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel - Guibaud Caroline - Monnet Thierry <https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr> : dossier de présentation de la commune de Saint-Sixte.

21 Dépôt actuellement conservé au Musée archéologique de la Diana, à Montbrison.

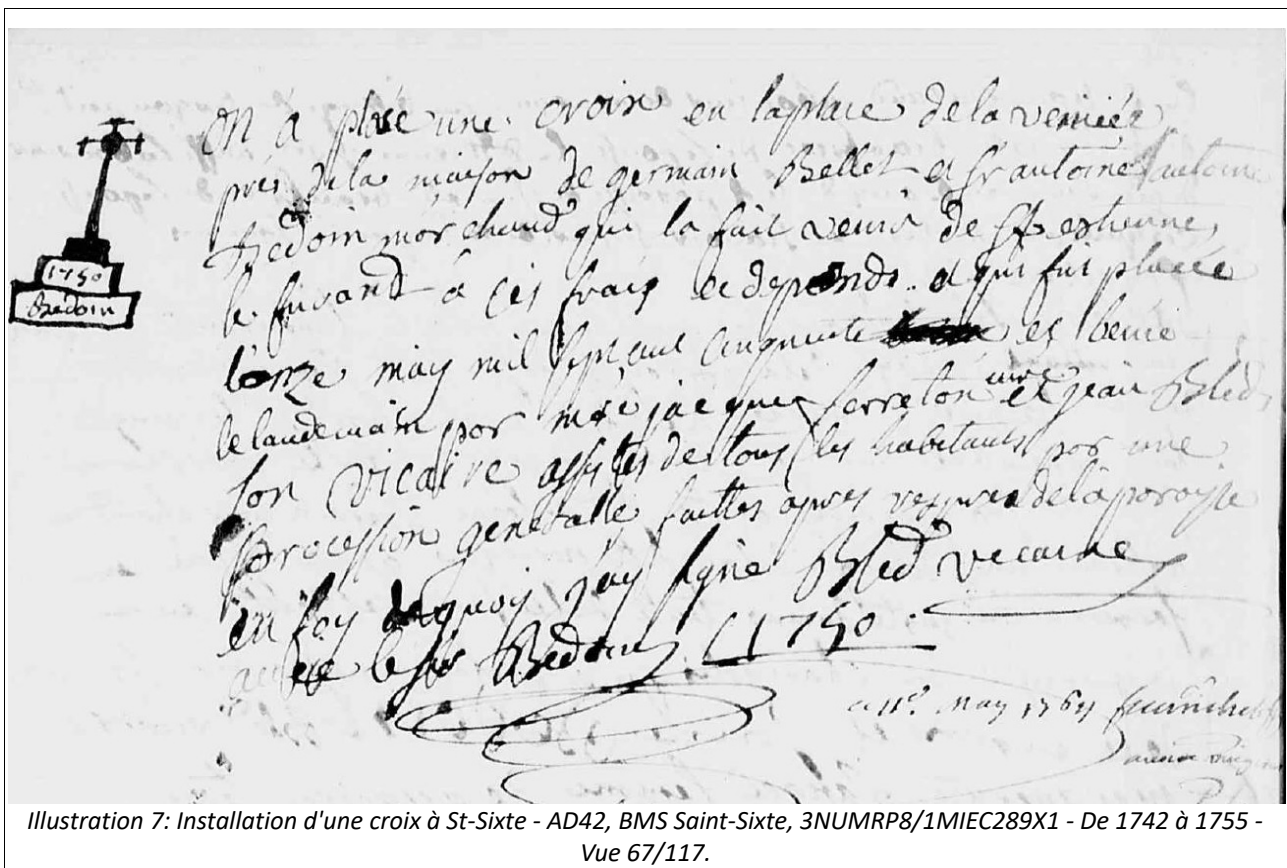


Illustration 7: Installation d'une croix à St-Sixte - AD42, BMS Saint-Sixte, 3NUMRP8/1MIEC289X1 - De 1742 à 1755 - Vue 67/117.

« On a placé une croix en la place de la Veniée  
 près de la maison de Germain Bellet et s(ieu)r Antoine  
 Bedoin marchand, qui la fait venir de S(ain)t-Estienne-  
 le-Furand, à ces frais et depends, et qui fut placée  
 l'onze may mil sept cent cinquante et bnie  
 le lendemain par m(onseigneu)re Jacque Ferreton, curé, et Jean Bled,  
 son vicaire, assistés de tous les habitants par une  
 procession generale faittes apres vespres de la paroisse,  
 en foy de quoi jay signé. Bled vicaire 1750  
 avec le s(ieu)r Bedoin »

Cette croix a été installée dans le bourg, puisqu'il est question d'une place et que Germain Bellet, mentionné (et l'un des protagonistes de la généalogie présentée ici), est habitant du bourg d'après les registres paroissiaux récoltés le concernant. Aujourd'hui, pas de place portant ce nom à Saint-Sixte, si bien qu'il est difficile de situer là où cette croix a été placée, elle a également pu être détruite ou déplacée...

Les constructions en pisé sur la commune sont également considérées comme des éléments importants du patrimoine local : bien que l'altitude de la commune oscille entre 500 et 620 m, la situation géologique locale a obligé les hommes à construire des logis en pisé : ces maçonneries se montrent solides et isolantes, leur grande épaisseur leur offrant une excellente qualité de régulateur thermique. On trouve donc dans le village plusieurs maisons en pisé, la plus ancienne datant de 1632, ce qui fait remonter à loin l'usage du torchis<sup>22</sup>.

22 Article du magazine **Massif Central**, n°114, avril mai juin 2015, "Les maisons en terre à l'est du Massif", texte et

## D. Population

L'évolution du nombre d'habitants est connue à travers les recensements de population effectués dans la commune. On trouve sur internet un tableau de l'évolution de la population de 1793 à 2017<sup>23</sup>.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le village compte 765 Saint-Sixtois, comme on les nomme, nombre en augmentation à partir du recensement de 1821. Lorsque Jacques et Louise se marient, la population est donc en hausse et compte un peu plus de 800 habitants. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, cette population va augmenter jusqu'au millier d'habitants. La baisse s'amorce dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, jusqu'à se stabiliser aux environs des 700 habitants aujourd'hui.

L'histogramme ci-dessous présente l'évolution de cette population et permet de visualiser les variations décrites :

Population de Saint-Sixte, 1793-2017

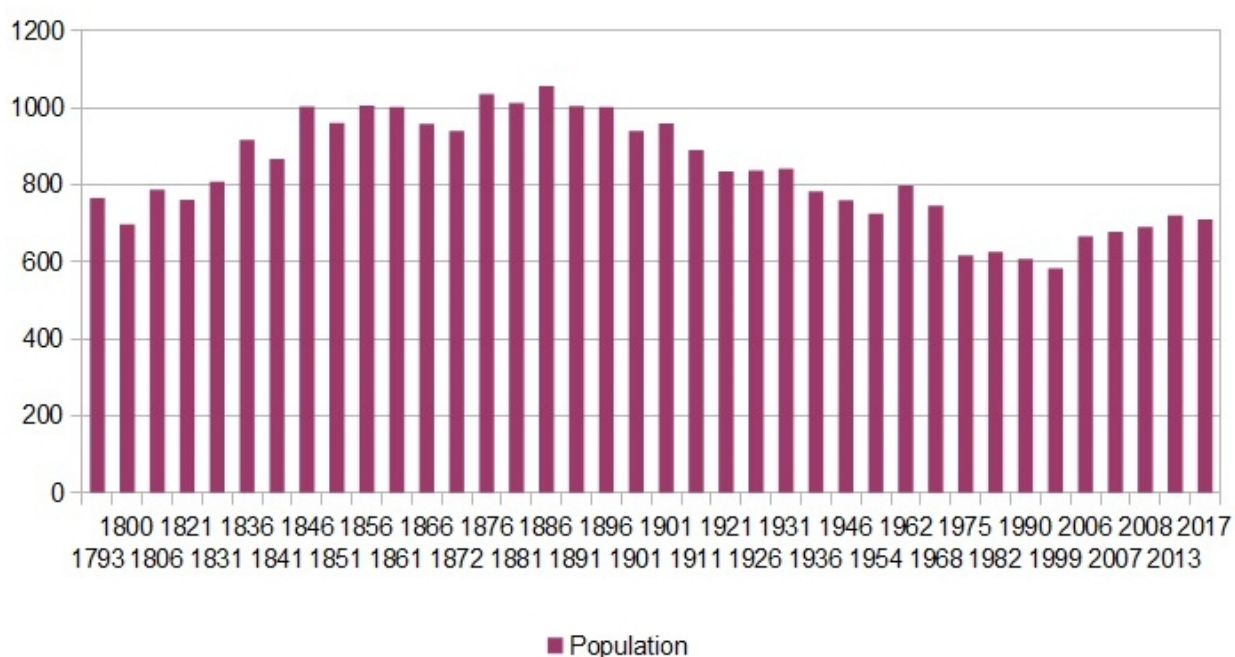


Illustration 8: Histogramme réalisé d'après la section démographie de fr.wikipedia.org (Saint-Sixte, Loire). Sources : Base Cassini de l'EHESS et base INSEE

Afin d'en savoir un peu plus sur la population de Saint-Sixte contemporaine de notre couple, j'ai noté chaque métier mentionné dans l'état civil du village, sur la période 1827 à 1833<sup>24</sup>. C'est une période courte pour avoir une analyse globale, toutefois cela nous donne un bon aperçu des activités des Saint-Sixtois et Saint-Sixtoises à l'époque :

Les habitants travaillent en large majorité la terre : on trouve de très nombreux vignerons et cultivateurs (ou cultivatrices), également des journaliers (c'est-à-dire des ouvriers agricoles employés à la journée), des grangers (tenant une ferme pour un propriétaire et s'en partageant les revenus). J'ai également pu relever un fermier-meunier au moulin de Porte, sur la rivière l'Anzon.

photos Jean-Yves Chauvet, pages 26 à 31.

<sup>23</sup> fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Sixte: démographie

<sup>24</sup> Document étudié sur le site AD42 en ligne, NMD St-Sixte, 1827-1833, 3NUMEC2/3E289\_5, 181 pages.



On trouve plusieurs domestiques, ou "cultivateurs domestiques", je suppose qu'il s'agit de domestiques dans les fermes de la paroisse, dont certaines sont de tailles assez importantes. Liés au travail de la terre et aux animaux qui y sont associés, on trouve à plusieurs reprises un maréchal ferrant, ainsi qu'une jeune "bergère de bétail".

Sont également bien représentés les métiers du bois avec un menuisier, un sabotier et un charpentier.

Un maçon, originaire de la Creuse, exerce son métier à Saint-Sixte pendant la période étudiée.

Les métiers liés au travail du tissu sont eux aussi bien représentés avec un cordonnier, deux tanneurs, un tisserand et des fileuses.

Enfin, j'ai pu relever un précepteur et un instituteur, et deux cabaretiers qui exercent dans le bourg et à la Fabrique.

Voilà qui nous donne un aperçu du village à l'époque où vivent Jacques et Louise, village profondément rural, dont le travail de la terre est encore beaucoup axé sur la vigne. C'est pourquoi j'ai souhaité développer sur le terroir et la vigne dans notre paroisse.

### **E. Le terroir et la vigne**

D'après l'ouvrage de Pierre Goubert et Daniel Roche, "le terroir est l'ensemble des terres de toutes natures, cultivées ou exploitées par un groupe d'hommes généralement concentré sur un gros village ou plusieurs hameaux..."<sup>25</sup> Quel type de terroir trouvons-nous à Saint-Sixte ?

Notre bourg se situe sur un plateau, aux alentours des 500 mètres d'altitude. Le fondement de l'économie locale est avant tout composé d'une alliance entre vignes, prés et céréales. On peut parler d'un système polyculturel, permis grâce à la situation géographique de notre village.

Plusieurs hommes de notre généalogie étaient vigneron, Jacques lui-même possède de la vigne, nous le verrons, je souhaitais pour cela apporter quelques détails sur ce vignoble assez méconnu, et pourtant très ancien.

La tradition viticole a marqué profondément la vie rurale forezienne. Elle est très ancienne, puisque les textes fixent un vignoble dès 980 en Forez.

D'importance secondaire dans un contexte national, il prend une influence notable à la fin du Moyen-Age et au début de l'Ancien Régime, puisque cité par Anne d'Urfé<sup>26</sup> dans sa "description du païs du Forez".

Le vignoble bénéficie de l'effet de foehn venant des Monts du Forez : pour passer Pierre-sur-Haute à 1634 m d'altitude, les vents d'ouest chargés d'humidité océanique s'assèchent avant de redescendre sur le vignoble. La pluviométrie annuelle est par conséquent très faible sur les coteaux, favorisant la culture de la vigne.

Ce vignoble est resté cependant d'extension locale, morcelé et modeste jusqu'aux XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles.

L'exode rural va par la suite provoquer un déclin général de l'agriculture de montagne et l'amaigrissement continu du vignoble, dès le XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>27</sup>

---

25 In GOUBERT Pierre et ROCHE Daniel, *Les Français et l'Ancien Régime*, Tome 1 *La société et l'Etat*. Armand Colin, Paris, 1991, page 68.

26 Anne d'Urfé est un poète français du XVI<sup>e</sup> siècle (1555-1621), filleul d'Anne de Montmorency, connétable (chef des armées) sous le règne de François I<sup>er</sup>.

27 Centre d'Etudes Foreziennes, *La vie rurale en Forez, paysans d'hier et aujourd'hui*. Etudes foreziennes, volume VIII, le Feuillet Blanc, St-Etienne, 1976, page 93.

## **F. Un hameau : le "Montcel"**

Cette étude du couple Jacques Bellet-Louise Domois m'a amenée à décrire la paroisse de Saint-Sixte, mais pour aller plus loin, il me faut aussi parler du "Montcel", hameau de Saint-Sixte, dans lequel se sont établis les parents de Jacques, qui y est né en 1810.

Il faut préciser qu'il existe "le Montcel" et "le Bas Montcel".

Le père de Jacques, Jean, est né au bourg de St-Sixte, en 1773, mais sa mère, Jeanne-Marie Cerizier, est née au "Moncel", comme cela est indiqué dans son acte de naissance : ses parents y vivent, son parrain, Jean Cerizier, également.<sup>28</sup>

Le couple Jean Bellet et Jeanne-Marie Cerizier s'est établi au Montcel entre 1803 et 1806, nous verrons cela de plus près dans la partie consacrée à ce couple.

Quatre générations de Bellet naîtront, vivront et mourront ainsi dans ce hameau, distant d'un peu plus d'un kilomètre du bourg de Saint-Sixte.

Que signifie "le Montcel" ? Ce toponyme est peut-être un dérivé du latin *monticellus*, désignant une élévation, comme une colline ou un petit mont<sup>29</sup>. En consultant une carte de la topographie des lieux, je constate que s'il n'est pas le plus haut point de la commune, le Montcel est en pente, avec le Bas Montcel, à 500 mètres, et le Montcel, un peu plus haut, à 550 mètres d'altitude.

Il ne s'agit pas du plus haut point du village, puisque le bourg lui-même est à 590 mètres, et que le point culminant se situe à 620 mètres, entre les hameaux des Rollands et de Ciergues.<sup>30</sup>

Le Montcel est un hameau important, les recensements des années 1846 (l'année 1841 a été volontairement écartée, ne détaillant pas les habitants par hameaux) à 1936 nous ont permis de savoir combien de foyers et d'habitants comptaient le Montcel, et leur évolution dans le temps. Le hameau compte donc de 16 (en 1846) à 26 foyers (en 1906), pour une moyenne de 89 habitants (jusqu'à 116 habitants en 1906), soit plus de 9 % de la population sixtoise entre la moitié du XIX<sup>e</sup> et le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup>.

La population est essentiellement composée de cultivateurs, et donc de fermes et terrains agricoles.

### **III. Autres paroisses de cette généalogie.**

L'arbre généalogique de la famille Bellet ne nous a pas fait beaucoup voyager, si ce n'est sur le secteur de Saint-Sixte et ses environs proches, ce qui conforte un constat général en France au XIX<sup>e</sup> siècle : les populations sont très sédentaires.

De fait, il est évident que pour cette famille, comme pour de nombreuses autres sur le secteur, s'appliquent, toutes générations confondues, des règles homogamiques (le fait d'être de même origine sociale) et endogamiques (le conjoint étant choisi en priorité dans un rayon géographique limité.)

Les curés ont indiqué dès le XVI<sup>e</sup> siècle les paroisses d'origine et d'habitation des deux conjoints lors d'un mariage, comme les y invitait le canon I de la XXIX<sup>e</sup> session du concile de Trente, et divers actes émanant du pouvoir royal, j'ai donc pu établir un tableau avec les paroisses d'origines des époux entre 1697 et 1931.

---

28 Acte de naissance de Jeanne-Marie Cerizier, AD42, BMS St-Sixte, 1768-1778, 3NUMRP2/1MIEC289X2, vue 87/89.

29 Définition du dictionnaire Gaffiot, en ligne : <https://www.prima-elementa.fr/Gaffiot/Gaffiot-0991.html>

30 Carte topographique : [geoportail.gouv.fr/carte](http://geoportail.gouv.fr/carte) voir carte topographique IGN

31 Voir tableau du nombre de foyers et habitants au Montcel, et le graphique, en annexe.

<b>Généalogie Bellet Couples</b>	<b>Années et paroisses où ont lieu les mariages</b>	<b>Paroisses d'origine des hommes</b>	<b>Paroisses d'origine des femmes</b>
Jean & Laurence Maisonhaute	1697 - Saint-Sixte	Arthun	Saint-Sixte
Germain & Marguerite Gautier	1721 - Saint-Sixte	Saint-Sixte	Saint-Sixte
Annet & Jeanne-Marie Serre	1767 - Saint-Sixte	Saint-Sixte	Saint-Sixte
Jean & Jeanne-Marie Cerizier	1801 ou 1802 - ?	Saint-Sixte	Saint-Sixte
<b>Jacques &amp; Louise Domois</b>	<b>1833 - Saint-Sixte</b>	<b>Saint-Sixte</b>	<b>Cezay</b>
Toussainte & Antoine Durand	1862 - Saint-Sixte	Saint-Sixte	Saint-Sixte
Mathieu & Marguerite Bedoin	1868 - Saint-Sixte	Saint-Sixte	Ailleux
Jean-Louis & Marie Bernard	1898 - Saint-Sixte	Saint-Sixte	Sainte-Agathe-la- Bouteresse
Marius Mathieu & Marie Pierrette Lestra	1924 - Arthun	Saint-Sixte	Arthun
Claudia Marguerite & Jean Joseph Plasse	1929 - Saint-Sixte	Saint-Sixte	Saint-Sixte
Claude Henri & Eugénie Léonie Ville	1927 - Ailleux	Saint-Sixte	Ailleux
Jeanne Véronique & Hector Cellierier	1930 - Lyon	Milan (Italie)	Saint-Sixte
Louis & Élise Claudine Salazard	1931 - Saint-Sixte	St-Sixte	Saint-Sixte

*Tableau 2: Unions et paroisses d'origines des couples de la généalogie Bellet (d'après les registres paroissiaux et d'état civil relevés)*

Saint-Sixte est bien la paroisse principale de notre généalogie, c'est de là dont est originaire la majorité des membres de cette famille, et neuf mariages sur treize y ont eu lieu. Les quelques paroisses autres sont : Arthun, Cezay, Ailleux, Sainte-Agathe-la-Bouteresse. On trouve également, plus récemment, un couple se mariant à Lyon, dont l'époux est né à Milan, en Italie.

Découvrons en quelques mots ces paroisses proches de St-Sixte, dont aucune ne dépasse alors les 600 habitants :

**Ailleux** : distante de Saint-Sixte de 5 km (Ailleux étant située au nord-ouest de St-Sixte). La

commune se situe sur les monts du Forez, à une altitude moyenne de 700 m. Ailleux a une origine très ancienne, confirmée par la présence de vestiges préhistoriques, néolithiques et gallo-romains découverts en divers endroits de la commune par Vincent Durand au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>. Petit bourg rural, Ailleux a toujours eu une vocation agricole : la population a de tout temps vécu de l'agriculture. Par ailleurs, la population de cette commune modeste a atteint son pic lors du recensement de 1856 avec 393 habitants<sup>33</sup>.

**Arthun** : La commune se situe à 5 km à l'est de Saint-Sixte, entre 350 et 500 m d'altitude. Les fouilles archéologiques du XIX<sup>e</sup> siècle ont exhumé des vestiges dans plusieurs hameaux, témoignages du peuplement ancien de la commune. La *villa Artidunis* est mentionnée en 943, avec une église en 981, parmi les possessions de l'abbaye de Cluny. La paroisse est attestée au XIII<sup>e</sup> siècle, l'église prieurale devenant paroissiale<sup>34</sup>. La moitié est de la commune comprend une importante zone d'étangs, longtemps exploités par la pêche en eaux douces.

**Cezay** : commune située au nord de Saint-Sixte, à 5,4 km. La commune est située sur les contreforts des monts du Forez, sa partie ouest s'étendant sur un plateau granitique boisé (altitude 650 m environ.) Elle présente de nombreux vestiges d'habitat gallo-romain, certainement liés au passage de la voie d'Aquitaine. Le bourg, de taille réduite, entoure l'église fondée au X<sup>e</sup> siècle La paroisse n'a été créée qu'en 1821, elle comptait alors 548 âmes, population qui va diminuer tout au long du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles.<sup>35</sup>

**Sainte-Agathe-la-Bouteresse** : située à 9 km au sud-est de Saint-Sixte. Sainte-Agathe-la-Bouteresse est située dans la plaine du Forez, à une altitude de 387 mètres. Avant la Révolution, il y avait deux paroisses, Sainte-Agathe et la Bouteresse, placées sur une ancienne voie de communication, et réunies en 1792. L'église de Ste-Agathe paraît dater du XV<sup>e</sup> siècle<sup>36</sup>.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, deux foires très importantes (dont une attestée dès 1409) animaient ici, et dans les environs, l'économie locale. La situation de la commune, au pied du coteau, et à proximité de Boën, lui a permis un développement démographique et industriel au siècle dernier.<sup>37</sup>

---

32 Vincent Durand (1831-1902), archéologue amateur, est l'auteur de nombreuses recherches et publications sur le Forez. Il fut maire d'Ailleux de 1874 à 1878, puis de 1896 à 1902.

33 mairieailleux.fr → "Son histoire"

34© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel - Guibaud Caroline - Monnet Thierry <https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr> : dossier de présentation de la commune d'Arthun.

35© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel - Guibaud Caroline - Monnet Thierry <https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr> : dossier de présentation de la commune de Cezay.

36© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel - Monnet Thierry <https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr> : dossier de présentation de la commune de Ste-Agathe-la-Bouteresse

37 sainteagathelabouteresse.com → L'histoire de la commune.

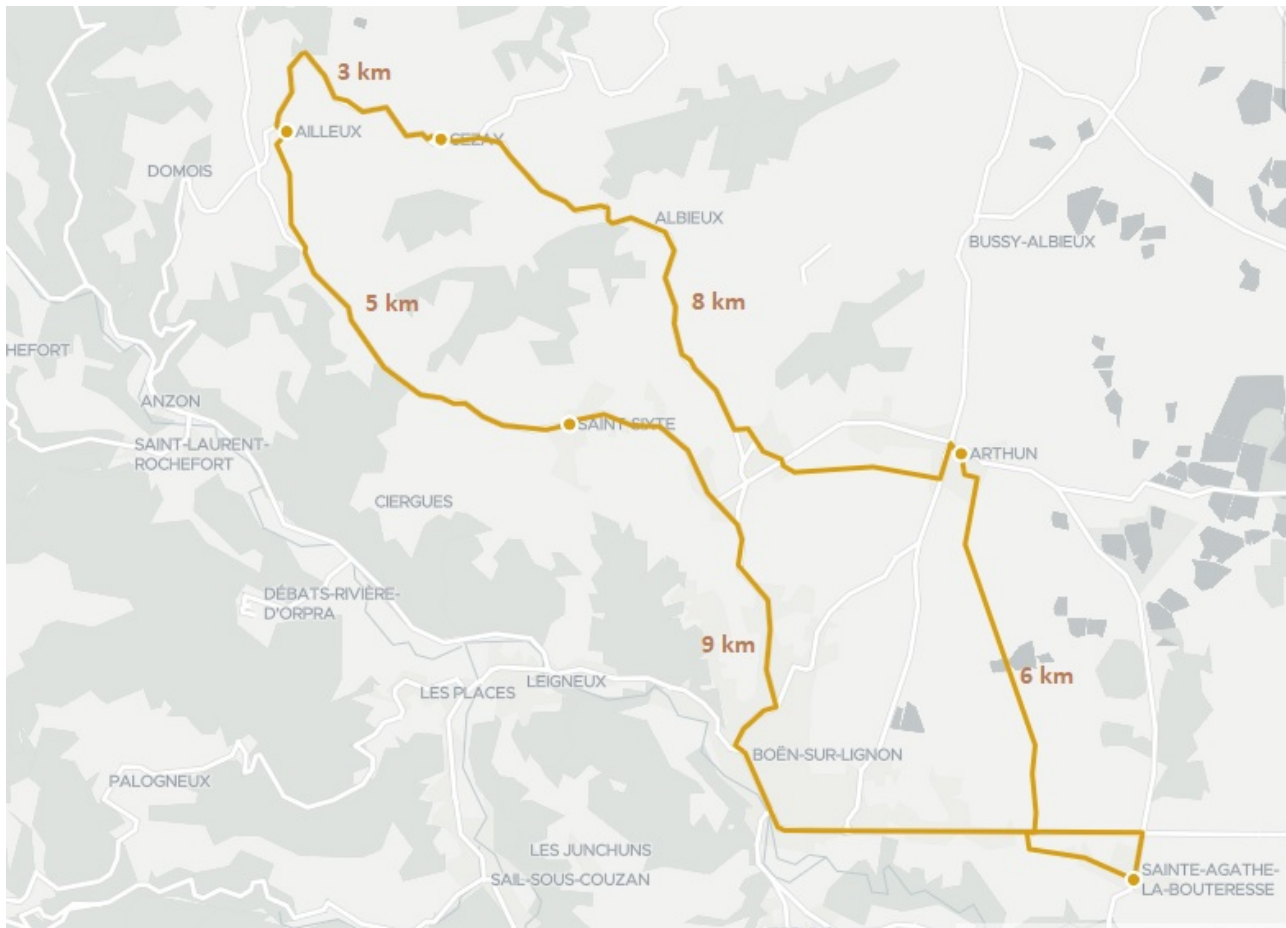


Illustration 9: Saint-Sixte et les communes de ce mémoire. Carte réalisée via [travellerspoint.com](http://travellerspoint.com) ; données cartographiques ©2020 Google

#### **IV. Les différents noms rencontrés<sup>38</sup>.**

La France étant peu peuplée jusqu'au X<sup>e</sup> siècle, seul le nom de baptême suffit à identifier les individus. Vers l'an mille, la situation change : la prospérité entraîne une explosion démographique et la population double entre le X<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle. Chaque village compte des dizaines de personnes nommées de la même façon... il est donc important de savoir de qui l'on parle. Par ailleurs, les impôts, les actes écrits dans lesquels on consigne les achats et les ventes de terres obligent les scribes à savoir distinguer les individus les uns des autres. Pour toutes ces raisons, on prend l'habitude de donner des surnoms, qui se fixent et se transmettent progressivement : nom du métier, du lieu, du village ou encore sobriquet lié à l'apparence physique, au caractère ou à toute autre particularité. La coutume se développe, tout d'abord dans le sud de la France, puis progressivement dans le Nord et dans toute l'Europe. Peu à peu ces surnoms deviennent héréditaires, dès les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Ils sont définitivement établis avec l'apparition des registres paroissiaux, tenus par les curés à partir de l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539, édictée sous François I<sup>er</sup>, laquelle stipule que les nouveau-nés seront baptisés sous le nom de leur père.

Voici donc les différents noms de famille rencontrés dans cette étude. Sont présentés en premier lieu les noms des deux personnes formant le couple de référence, puis viennent les noms rencontrés par ordre alphabétique :

<sup>38</sup> Toutes les recherches étymologiques ont été faites via le site [geneanet.org](http://geneanet.org), n'ayant pas d'autres outils disponibles au moment de la rédaction de cette partie.



- **Bellet/Belley** : Bellet est sans doute un diminutif de "beau". Dans notre cas, le nom originel est "Bellet", qui a dérivé en "Belley" au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Jean, père de Jacques, l'homme de notre couple de référence, voit son nom orthographié "Bellet", ou encore "Belet" dans les différents actes rencontrés. Un exemple, lors de la naissance de Jeanne, une de ses filles, née en 1806, Il signe "belet", alors que l'officier d'état civil orthographie le nom plusieurs fois "Bellet" avec deux *l*. Lors de son mariage avec Louise Domois, Jacques signe "Bellet". Tandis que sa fille Toussainte est déclarée sous le nom de "Bellet", son fils Mathieu, lui, sera déclaré sous celui de "Beley"... apparition du "y" qui sera finalement adopté définitivement courant XIX<sup>e</sup> s.<sup>39</sup>  
Belley est un nom assez rare et difficile à localiser, bien que certaines localités portent ce nom, on pense notamment à Belley, dans le département de l'Ain.
- **Domoy/Domois** : ce nom est peu courant en France. J'ai découvert que Domois est notamment un hameau du village d'Ailleux. La racine de ce nom de hameau pourrait être *dumetum*, c'est à dire buisson. Les Domois pouvaient être les habitants de la *villa dumes*, la ferme "des buissons"<sup>40</sup>. C'est le nom de la femme du couple de référence de notre généalogie : Louise, née à Cezay, paroisse voisine d'Ailleux.
- **Bedoin** : c'est un nom de personne d'origine germanique : soit Bodwin, de *bod* signifiant messenger et *win*, ami, nom qui paraît à l'origine de la commune de Bédoin dans le Vaucluse, soit *Baldwin*, de *bald* qui signifie audacieux et *win*, solution qui paraît plus probable dans l'Ouest. C'est le patronyme de Marguerite, née à Ailleux, commune voisine de Saint Sixte, épouse de Mathieu, fils de notre couple de référence.
- **Bernard** : nom de personne d'origine germanique, *Bernhard* : *bern* signifiant ours et *hard*, dur. Bernard est un nom de famille fréquemment porté en France. Bernard est le nom de famille de Marguerite, épouse de Jean-Louis, petit-fils de Jacques et Louise.
- **Cellerier** : ce nom désigne celui qui s'occupait du cellier, en principe dans une abbaye ou un château. Il est très répandu dans le Limousin et en Dordogne. Orthographié Cellerier on le trouve notamment dans le Puy-de-Dôme. Hector Cellerier dans ce mémoire est un collatéral, époux de Jeanne Belley, arrière-petite-fille de Jacques et Louise.
- **Cerizier** : ou "Cerisier". Nom dérivant d'un toponyme assez répandu dans l'ouest de la France, "Le Cerisier", se rapportant à l'arbre du même nom. Cerizier est le nom de famille de Jeanne-Marie, mère de Jacques Bellet, originaire de Saint-Sixte.
- **Durant/Durand** : un des patronymes les plus courants en France. Il s'agit d'un nom vraisemblablement d'origine germanique, très tôt latinisé en *Durandus*, considéré comme un dérivé du verbe *durare*, durer, avec le sens "endurant". Durant ou Durand est le nom porté par Antoine, époux de Toussainte Bellet, fille de Jacques et Louise.
- **Gautier/Gauthier** : ce nom est très fréquent dans toute la France. Il s'agit d'un nom de

39 Différents actes en ligne : AD42, St-Sixte Naissances 3NUMEC6/1MIEC289X2, 1800 à 1806, vue 30/50 ; NMD St Sixte 1827-1833, 164 & 165/181 ; AD42, NMD St Sixte, 3NUMEC1/3E289\_6 1834-38, 65/138

40 Voir : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Fenay>

personne d'origine germanique : Waldhari, c'est-à-dire *wald*, qui signifie "qui gouverne" et *hari*, "armée", dans lequel le **d** s'est assourdi en **t**. Dans notre généalogie, ce nom est porté par Marguerite, arrière-grand-mère paternelle de Jacques.

- **Lestra** : Lestra est un nom de lieu-dit dérivé du latin *strata*, chemin pavé ou grande route, désignant la maison située sur le chemin, et par extension ses habitants. Lestra est le patronyme le Marie-Pierrette, épouse de Marius Mathieu, arrière-petit-fils de Jacques et Louise.
- **Maisonhaute** : désigne celui qui est originaire d'un lieu-dit, (la) "Maison haute". Le nom est fréquemment porté dans la Loire. C'est le nom de Laurence, l'arrière-arrière-grand-mère du côté paternel de Jacques.
- **Meynet/Menet** : peu populaire en France, il est difficile d'en trouver l'étymologie. Peut-être un dérivé de *main*, d'origine germanique, signifiant "principal" ? C'est le nom de famille de Claudine, la plus ancienne aïeule que j'ai pu retrouver du côté paternel de Jacques. Claudine est de la paroisse d'Arthun, où l'on trouve par ailleurs un hameau portant le nom "Chez Meynet". On trouve aussi, comme dans son acte de décès<sup>41</sup>, l'orthographe "Menet", plus répandu, notamment dans le nord de la France, où il désigne le cadet de la famille (du latin *minus natus*, donnant en ancien français mainsné, mainé, c'est-à-dire "puîné"). Ce sens est possible ailleurs que dans le nord, mais il faut aussi penser à un toponyme occitan, sans doute avec le sens de "petite mine". Toujours en occitan, le nom "menet" désigne également une personne trop confiante, un peu trop simple.
- **Plasse** : variante de Place, désignant celui qui habite près de la place du village. C'est dans la région lyonnaise (départements du Rhône et de la Loire) que le nom est le plus répandu. Il existe un hameau "Plasse" dans la commune de Belmont, dans la Loire, dont pourraient provenir de nombreux porteurs du nom.
- **Salazard** : le nom est notamment porté dans la Loire et en Savoie. Ce patronyme serait la forme contractée de Saint-Lazard, utilisé comme toponyme. Élise Salazard est l'épouse de Louis Belley, arrière-petit-fils de Jacques et Louise.
- **Serre** : toponyme désignant une ligne de crête, aussi bien en haute qu'en moyenne montagne (du latin *serra*, qui signifie scie, la métaphore étant aisée à saisir). S'il est courant en France, on le trouve également fréquemment en Italie sous la forme "Serra". Serre est le nom de Jeanne-Marie, grand-mère paternelle de Jacques.
- **Ville** : nom formé sur le latin *villa*, avec le sens de "domaine", qui prend peu à peu celui de ville ou de village. Il désigne celui qui habite un lieu-dit "la Ville". Vila est très fréquent dans les Pyrénées-Orientales, tout comme Ville, que l'on rencontre aussi dans l'Ardèche et le Lyonnais. Ville est le patronyme d'Eugénie, épouse de Claude Henri, arrière-petit-fils de Jacques et Louise.

---

41 Acte de décès de Claudine Menet : AD42, BMS Arthun, 3NUMRP2/1MIEC009X01, 1645-1689, 259/275

Nous allons à présent nous intéresser aux personnes qui font l'objet de ce mémoire, Jacques Bellet et Louise Domois en premier lieu puis leurs descendants et enfin leurs ascendants. Chaque individu fait l'objet d'une fiche individuelle détaillant son état civil, ses parents, union(s) et enfant(s) s'il y a lieu. Seront détaillés dans ces fiches les événements importants dans la vie de la personne et enfin, les sources, c'est pourquoi je ne citerai pas systématiquement ces dernières dans les notes du mémoire.

## **PARTIE 2 : LE COUPLE BELLET-DOMOIS:**

Le mariage qui sert de base à notre étude est celui de Jacques Bellet et Louise Domois, il a lieu à Saint-Sixte, le 27 mai 1833.

Rappelons que depuis le Code civil et sur tout le XIX<sup>e</sup> siècle, la majorité matrimoniale est de 21 ans pour les filles et de 25 ans pour les garçons. Avant cette majorité, impossible pour les enfants de se marier sans le consentement de leurs parents, l'avis du père l'emportant si les parents sont en désaccord. Même après leur majorité, si les parents sont hostiles au mariage, les enfants doivent leur adresser trois fois des "actes respectueux" par voie notariée avant toute cérémonie. Signalons enfin que la présence des parents au mariage vaut acceptation.

Pour Jacques et Louise, l'acte de mariage indique que leurs pères consentent à cette union, le tout conforté par leurs présences à tous les deux, Jean Bellet et Mathieu Domois.

### **I. Qui sont les jeunes époux ?**

Jacques Bellet est le fils de Jean et Jeanne-Marie Cerizier. Il naît le 8 mai 1810 à Saint-Sixte, sa mère a alors 32 ans, son père, vigneron, 36 ans. Il est l'unique garçon du couple, né après quatre filles : Jeanne (née en 1803), Jeanne (née en 1804), Claudine (née en 1806) et Louise (1807). Après Jacques, naîtra une dernière fille, Jeanne, en 1814. Jacques porte le même prénom que le frère aîné de sa mère, Jacques Cerizier, par ailleurs présent comme témoin de sa naissance.

Louise Domois est la fille de Mathieu et Marie Lamure. Elle naît à Cezay, le 15 septembre 1809, sa mère est alors âgée de 27 ans, son père, propriétaire cultivateur, de 38 ans. Le maire de Cezay de l'époque, un certain Gaumon, mentionne les parrains et les marraines des enfants nés dans la commune, on sait donc que Louise a pour parrain son oncle du côté maternel Antoine Lamure, et pour marraine sa tante, Louise Lamure, de qui elle tient son prénom. Elle est la troisième née du couple, mais l'aîné, Claude, est décédé à 1 an et demi avant même que Louise ne vienne au monde. Elle rejoint donc Mathieu, né en 1807, dans la fratrie, puis viendra Claude en 1813. Une soeur naîtra du second mariage de son père, prénommée également Louise, en 1822.

En 1833, Jacques est cultivateur. Il a probablement rencontré Louise lors d'une visite au hameau de Platon, dans une ferme ou une maison où la jeune-femme est employée, comme cela est indiqué dans l'acte de mariage. Il ne connaît sa famille que de nom, ou de vue, car elle est originaire de Cezay, à quelques kilomètres de Saint-Sixte. Pour nouer le mariage, ils se sont sûrement retrouvés dans la famille de Louise, un dimanche, puis dans celle de Jacques, le dimanche suivant. Ils ont dû causer, ainsi, plusieurs semaines de suite. La jeune-femme et sa famille ayant accepté les rencontres, le mariage a été ainsi conclu. La date des fiançailles a été arrêtée, peut-être même qu'un contrat de mariage a été prévu, mais il n'en est pas fait mention dans l'acte de mariage civil. Le jour de la noce, tous deux revêtent leurs plus beaux habits, confectionnés pour cette occasion si spéciale. Pour elle, une robe en tissu léger, car il fait chaud en cette fin mai, un tablier ouvragé, des

bas, sur la tête une coiffe blanche bordée de dentelle. Aux mains, des gants en crochets. Pour lui, une veste et un pantalon en drap noir, une chemise blanche, un chapeau de feutre à larges bords. Tous deux sont chaussés de sabots.

Un cortège composé des témoins, des amis, principalement des hommes, va chercher la future mariée chez son père, en chantant des chants traditionnels, égayant ainsi l'escorte.

Au village de Saint-Sixte, ils l'accompagnent jusqu'à la mairie, où l'attend Jacques. L'assemblée est nombreuse, la famille de Louise a suivi les jeunes gens, emmenant ses bagages, car la jeune-femme ne rentrera pas dans le foyer familial après l'union.

Notons qu'une coutume à peu près générale veut que les mariages soient célébrés dans la localité d'origine de la mariée. Or ici, ce n'est pas le cas. La raison étant peut-être que la jeune-femme réside à Saint-Sixte, là où elle est domestique.

Leurs consentements échangés et l'acte signé, tous se rendent à l'église où les attend le curé de la paroisse.

Après la cérémonie, nul doute que tous se retrouvent autour d'un bon repas, même si les familles des mariés ne sont pas bien riches. Un mariage dans la campagne française à cette époque reste un moment de bonheur, dont chacun profite un maximum en dansant et en mangeant tout au long de la journée.

Jacques et Louise vont s'éclipser, un peu plus tard... tous les chercheront, jusqu'à les trouver, pour leur faire manger une écuelle plein d'une soupe mêlée de cendres, puis une bouteille de vin ou de liqueur, pour se faire pardonner cette tradition<sup>42</sup>.

## **II. Leurs métiers.**

Jacques exerce comme cultivateur au Montcel, à Saint-Sixte, cela est signalé dans l'acte de mariage avec Louise. Il est même précisé qu'il est propriétaire. Il possède donc au moins un petit bout de ferme, quelques terres et vignes qu'il exploite pour son propre compte. Ses journées sont rythmées par le travail, mais variées, il peut en effet passer d'une terre à l'autre, d'une tâche à l'autre, même si le labeur est important.

Par tradition familiale il travaille la vigne, mais cultive aussi des céréales, et possède quelques bêtes, car aucun cultivateur du Forez n'est dépourvu de bétail : une ou deux vaches pour le lait, un ou plusieurs cochons pour la viande, des poules, pour les oeufs et la viande également. Il possède aussi des bois, et notamment des bois de pins (ou "pinateaux" appellation que l'on trouve dans les matrices cadastrales.)

Nous verrons un peu plus bas quelles terres il a exploitées au cours de sa vie, grâce au détail de sa succession et les matrices cadastrales relevées aux archives départementales.

Louise est employée comme "domestique", à Platon, hameau de la paroisse de St-Sixte lorsqu'elle se marie à 23 ans.

L'étymologie du terme "domestique" venant du latin *domus*, la maison, nous conduit à prendre comme critère le lieu de travail et à retenir que le domestique exerce principalement son activité dans le foyer et ses environs immédiats.

Il n'y a pas de recensement des habitants de la commune consultable pour 1833 (le premier recensement disponible en ligne est celui de l'année 1841), je ne peux donc vérifier si Louise était présente à Platon comme domestique, et surtout chez qui, mais le recensement de 1846 me permet de constater que les habitants du hameau sont majoritairement cultivateurs, il est donc fort probable que la jeune-femme était alors domestique de ferme.

---

42 In SMITH Victor, *Un mariage dans le Haut-Forez, usages et chants*. In: Romania, tome 9 n°36, 1880. p. 547-570

Le père de Louise a dû trouver à la placer ici, comme domestique pour les petits travaux de la maison et de la ferme, cela permettant à la famille d'avoir une bouche de moins à nourrir, et la jeune-femme, si tant est qu'elle gagne quelques sous, pouvait partager son salaire avec sa famille. Une fois mariée, elle ne travaillera plus, aucun acte où elle apparaît ne mentionnant de métier en tous les cas.

N'oublions pas de nous replonger dans le contexte de l'époque : certes nous sommes en milieu rural, mais depuis 1804, les hommes et les femmes de ce pays sont soumis au Code civil de Napoléon. Si le Code civil reconnaît que la fille majeure dispose de droits civils égaux à ceux des hommes, il considère, en revanche, la femme mariée comme une éternelle mineure qui doit obéissance à son mari. Elle ne peut, entre autres, travailler sans son autorisation (loi en vigueur jusqu'en 1965 !) et c'est encore lui qui perçoit son salaire. Les femmes n'ont donc, à cette époque, ni droit de vote, ni le droit à l'instruction, ni droit au travail.<sup>43</sup>

Si tant est que Louise ait souhaité travailler, encore eut-il fallu qu'elle en soit autorisée...

Ainsi, j'imagine une jeune femme plutôt soumise, comme de nombreuses femmes du XIX<sup>e</sup> siècle, particulièrement de ce rang social, et dans la campagne française profonde.

### **III. Parcours militaire de Jacques.**

Afin de savoir comment fonctionnait le service militaire au cours du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> s. , je me suis documentée, documents que je retranscris ici, ces renseignements seront utiles pour la descendance de Jacques :

La constitution de l'an II (22 août 1795) rompt avec la pratique du volontariat. Désormais, « l'armée se forme par enrôlement volontaire et, en cas de besoin, par le mode que la loi détermine ». C'est la loi du 19 fructidor an VI (5 septembre 1798), dite loi Jourdan, qui, en créant la conscription des classes d'âge de 20 à 25 ans va servir de base au recrutement pendant près d'un siècle : chaque homme recensé est appelé sous les drapeaux suivant l'ordre de son inscription.

Parallèlement, la loi du 3 décembre 1803 institue le tirage au sort.

Après une courte période d'abolition, en application de l'article 12 de la Charte constitutionnelle octroyée le 4 juin 1814 par Louis XVIII, le volontariat ne permettant pas un recrutement suffisant, la conscription de fait est rétablie par Laurent de Gouvion-Saint-Cyr, ministre de la guerre, par la loi du 10 mars 1818. La priorité est certes donnée aux engagements volontaires, mais en cas de besoin, on recourt au tirage au sort, avec une faculté de remplacement. Contrairement à la pratique antérieure, les jeunes gens non désignés par le sort sont libérés immédiatement de leurs obligations militaires.

Sous Napoléon III, la volonté de mettre en place un service militaire court identique pour tous se heurte à une opinion publique fortement réticente. Il faut donc attendre la loi du 27 juillet 1872 pour voir apparaître le service universel avec la suppression du remplacement. Néanmoins, son application est tempérée par le nombre de dispenses accordées, environ 60 000 par an sur les 150 000 hommes d'une classe d'âge. En réalité, l'abolition du tirage au sort et des nombreuses dispenses, signe de l'égalité de tous les jeunes gens devant le service militaire, n'intervient qu'avec la loi du 21 mars 1905. La durée du service actif est alors fixée à deux ans, avant d'être portée en 1913, à trois ans. En 1923, elle est réduite à un an et demi puis à un an en 1928<sup>44</sup>.

Jacques, né en 1810, a 20 ans en 1830 et fait donc partie des conscrits de l'année, ainsi il est sous le coup de la loi Gouvion-Saint-Cyr, et du tirage au sort. Aux archives, le registre 1R207 m'apprend

43 In Op. Cit. SOUCHON Marie-Pierre, *Femmes du Forez, leurs travaux et leurs jours de la Révolution à la Grande Guerre*, P.42-43.

44 Voir : Archives.paris.fr → administration et recensements militaires.



qu'il a tiré le n°66, qu'il est cultivateur et réside à Trelins, commune voisine de Boën. J'en apprend plus sur son physique, bien que les renseignements soient limités sur le document : seule sa taille est indiquée, 1,62 mètre.

Mais j'apprends surtout qu'il est exempté : le motif étant une fracture à la clavicule du bras gauche, on le réforme donc, étant "faible de constitution".

Voilà une carrière militaire avortée pour raison de santé, je ne peux donc développer plus. Sa descendance me permettra peut-être de le faire, nous verrons cela dans quelques pages.

#### **IV. Union de Jacques et Louise, leur famille.**

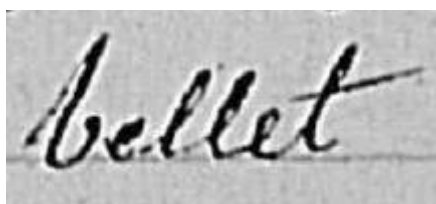
Montaigne, dans ses **Essais**, écrit : "On ne se marie pas seulement pour soi, on se marie autant, sinon plus, pour sa postérité, pour sa famille."<sup>45</sup>

Ainsi, de l'union de Jacques et Louise va naître Toussainte, 11 mois après leur mariage en mai 1833, le 8 mai 1834, jour du 24<sup>e</sup> anniversaire de Jacques.


Mathieu, fils du couple, verra le jour 30 mois après la naissance de la petite-fille, le 15 novembre 1836.

Jacques déclare chaque naissance de ses enfants, avec pour témoins deux vigneron du village, Antoine Sigaud, et Mathieu Thinard, ce dernier ayant été également témoin du mariage de Jacques et Louise.

Jacques ne signe aucun acte de naissance, pourtant il sait signer, pour preuves son acte de mariage civil, et l'acte de décès de son père, Jean, en juillet 1838.



*Illustration 11: Signature de Jacques dans son acte de mariage avec Louise Domois (1833) - AD42, St-Sixte NMD 1827-1833, 3NUMEC2/3E289\_5, vue 165/181*



*Illustration 10: Signature de Jacques dans la déclaration de décès de son père Jean (1838) - AD42, St-Sixte NMD 1834-1838, 3NUMEC1/3E289\_6, vue 130/138*

La famille ne s'agrandira pas plus, Louise meurt prématurément le 26 décembre 1839 à l'âge de 30 ans. Jacques ne vient pas déclarer son décès à l'officier d'état civil et maire, Antoine Clair. Ce sont deux cultivateurs du hameau du Montcel, où la famille est installée, qui s'en chargent : François Gauthier et François Cerizier.

Bien sûr, nous ne pouvons savoir de quoi est décédée la jeune-femme, est-ce de maladie ? Tuberculose, variole, ou encore fièvre typhoïde frappaient toutes les couches de population, sans distinction d'âge alors. Ce peut également être un accident, ou une grossesse ayant mal tourné : il y a eu 30 mois entre la naissance de Toussainte et celle de Mathieu, si l'intervalle intergénésiq<sup>ue</sup><sup>46</sup> avait été tenu, une naissance était peut-être à prévoir pour le couple...

Pour compléter ce que l'on peut apprendre sur la vie de nos ancêtres, il est intéressant de faire des

<sup>45</sup> MONTAIGNE Michel de, *Essais*, livre III, chapitre V.

<sup>46</sup> L'intervalle intergénésiq<sup>ue</sup> étant l'intervalle entre les naissances successives d'un couple.

recherches dans les mutations après décès lors des successions, en passant par les registres des bureaux de l'enregistrement (après 1791) ou du contrôle des actes (avant 1791.) En effet, à partir de 1791, les bureaux de l'enregistrement recensent tous les décès qui ont lieu dans le département. Ainsi chaque bureau, dont la circonscription sera généralement le canton, dresse des séries de tables de décès et de successions acquittées, remplacées en 1825 par des tables de déclarations de successions (il faut donc, pour connaître le bureau d'enregistrement, savoir quand et où est décédée la personne.)

De 1791 à nos jours, on trouve ainsi aux archives départementales en série Q, les tables de successions et absences : ces tables listent par ordre alphabétique tous les décès intervenus pendant la période recherchée, dans le ressort du bureau de l'enregistrement, avec la date du décès et le nom des héritiers éventuels. À la suite du décès sont inscrits la date et le numéro d'enregistrement de la succession (dans les registres des déclarations de mutations par décès), sauf si la personne est décédée indigente (mais cela sera indiqué.)

Cette déclaration des mutations par décès permet ensuite de mettre la main sur un certain nombre d'éléments intéressants : on y trouve un résumé de ses biens et de leur valeur, et surtout la liste des actes notariés qui peuvent avoir une incidence sur la succession : testament éventuel, donations, contrats de mariage, inventaire après décès... avec à chaque fois le nom du notaire qui a rédigé l'acte et la date de celui-ci, documents ainsi plus aisés à retrouver par la suite.

Connaissant la date et le lieu de décès de Louise, je consulte donc la table des successions et absences du bureau de Boën-sur-Lignon, disponible de 1797 à 1965. C'est la table alphabétique de 1833 à 1840<sup>47</sup> qui m'intéresse ici : je trouve Louise à la page 54.

Toutefois, je note que le décès a été relevé dans le sommier douteux, sous le numéro 65, je me suis donc interrogée sur la signification de ce terme, "sommier douteux" ? La définition que j'ai pu en avoir après de nombreuses recherches serait que les employés de l'enregistrement n'étant pas sûrs de l'absence de succession, ils inscrivaient le nom sur un registre appelé donc "sommier douteux", jusqu'à ce qu'ils aient une réponse à leur question. Finalement, on peut lire que la succession de Louise est datée du 11 mars 1841 : ses héritiers sont ses enfants mineurs, de biens d'une valeur déclarée de 180 francs, situés à Saint-Sixte. Ci-dessous l'extrait de la table alphabétique des successions et absences où figure Louise (on remarque une erreur sur son âge, et sa date de décès) :

---

47 Source : AD42, Table de successions et absences 1833-1840, bureau de Boën sur Lignon, 2NUM70\_3Q158, page 54/157.

Durand Pierre	Aillans	17 avril 1839	marie
Devarenne Jean	cultr.	1 <sup>er</sup> Sixte	7 janv 18 avril 1839
Durantiy Claude	Montreuil	14/10/1839	id
Duchoz marie	fr <sup>me</sup> de michel marcoup	Chateauf	27 mai 1839
Domois Louise	St Sixte	33 ans	25 <sup>th</sup> 1839
Damon Jean	cultr.	Montreuil	6 janv 20 <sup>th</sup> 1839
Damas Jeanne	1 <sup>er</sup> Sixte	46 ans	6 <sup>th</sup> 1839
Dubouy			

Date du décès

numéro du sommier douteux	6	1 <sup>er</sup> Sixte 1844	180 <sup>fr</sup>	Biens et valeurs déclarés (180 francs), situation (St Sixte)
date de déclaration de la succession		Héritiers	319.10 120 <sup>fr</sup>	

Illustration 12: Louise Domois, AD42, Table de successions et absences 1833-1840, bureau de Boën, 2NUM70\_3Q158, P.54/157

Dans sa mutation par décès, document situé dans les registres des mutations par décès du bureau de Boën, côte 3Q439, j'apprends que la succession consiste à la reprise mobilière justifiée par leur contrat de mariage (il y a donc bien eu contrat de mariage ! Je ne l'ai découvert que lors de la consultation tardive de cette archive, je n'ai donc pas eu l'occasion de rechercher le contrat), ainsi qu'une quittance passée devant M<sup>e</sup> Labrosse, notaire. Le montant de la succession s'élève à 180 francs.

**V. Remariage avec Jeanne Pend et les enfants nés de cette union.**

Jacques se remarie huit mois seulement après le décès de sa première épouse, le 13 août 1840. Il n'est pas un cas isolé, à toutes les époques, les hommes veufs se remarient assez rapidement, généralement plus rapidement que les veuves. Dans le cas présent, les raisons sont évidentes : Jacques se retrouve seul avec deux enfants en bas âge à élever, une ferme à tenir, et n'a que 30 ans.

Jacques épouse Jeanne Pend, née le 4 nivôse an XII<sup>48</sup> dans le hameau de Chazaux, commune de Saint-Just-en-Bas, et est employée comme domestique à Trelins au moment de l'union, commune située à sept kilomètres de Saint-Sixte. C'est le huitième mariage de l'année dans le village, il est célébré par le maire, Antoine Clair, et les époux ont pour témoins quatre cultivateurs de la commune.

De cette union vont naître deux filles, Claudine Marie et Louise Jeanne.

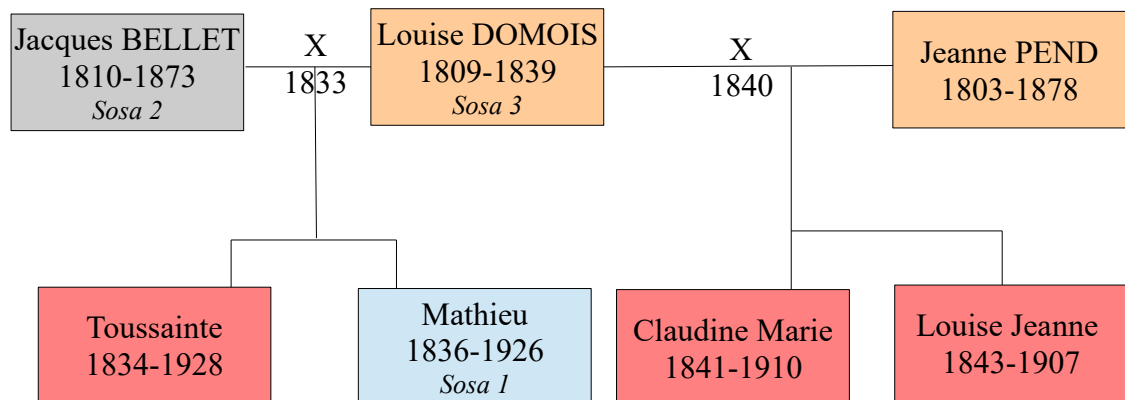
48 Soit le 26 décembre 1803.

Claudine Marie naît le 16 juillet 1841, onze mois après le mariage, au domicile de ses parents, au Montcel. Son père déclare sa naissance, deux témoins sont présents : Pierre Platon et Jean Bray, cultivateurs de Saint-Sixte.

Vingt mois plus tard, Jacques déclare la naissance de Louise Jeanne, née le 4 avril 1843, toujours au Montcel, en présence de deux cultivateurs de la commune, tous deux prénommés Jean Durand.

Jacques ne signe aucun des deux actes, comme pour les naissances de ses aînés.

Par ces deux naissances, on constate que la tendance de la seconde partie du XIX<sup>e</sup> s à donner un second, voire un troisième prénom, est effective dans notre petite commune, permettant ainsi aux parents d'exprimer leurs goûts, tout en respectant les règles d'attribution des prénoms (même si, ici, on reste sur des prénoms très classiques et attribués en masse sur le secteur.)



#### Composition du foyer de Jacques Bellet (après 1843).

Puisque je ne développerai pas cette branche dans la suite de ce mémoire, je souhaite donner quelques informations sur Jeanne et ses filles.

Jacques et Jeanne vivront ensemble au Montcel jusqu'au décès de Jacques, en 1873, après 33 ans de mariage. Jeanne décède le 15 octobre 1878, son décès est signalé par son beau-fils, Mathieu, et son gendre, Simon Regeffe, époux de Claudine Marie.

Les filles de Jacques et Jeanne vont toutes deux se marier et avoir des enfants.

Grâce aux tables décennales, et à l'état civil, mais aussi grâce à l'immobilisme de la famille, j'ai pu retrouver les unions, naissances et décès :

- **Claudine Marie**<sup>49</sup> épouse en 1872 Simon Regeffe, avec qui elle va avoir quatre enfants. Une fille, Marie, en 1872, puis trois garçons, entre 1874 et 1882. Claudine, appelée aussi "Mariette", notamment dans la mutation par décès de son père, décède en 1910 à Saint-Sixte, à l'âge de 68 ans.
- **Louise Jeanne**<sup>50</sup> se marie en 1874 avec Jean Arnaud, et va avoir deux garçons, en 1876 et 1877, mais l'aîné décède en bas âge, à 9 mois. Louise meurt le 1<sup>er</sup> janvier 1907, à 63 ans.

#### VI. Décès de Jacques et succession.

Jacques décède le 21 avril 1873, à 10h du matin, dans son domicile du Montcel à Saint-Sixte. Il

49 Sources : AD42, naissance NMD St-Sixte 3NUMEC2/3E289\_6, 1839-43, 67/143 ; mariage NMD St-Sixte 3NUMEC1/3E289\_10, 1871-75, 48/155 ; décès : TD St-Sixte, 2NUM88\_4E400\_2\_62, 2/5.1903-1912

50 Sources : AD42, naissance NMD St-Sixte, 3NUMEC2/3E\_289\_6, 1839-43, 121/143 ; mariage NMD St-Sixte, 3NUMEC1/3E289\_10, 1871-1875, 121-122/155 ; décès, TD St-Sixte, 2NUM88\_4E400\_2\_62, 1903-1912, 2/5.

aurait eu 63 ans le 8 mai. Son décès est signalé en mairie par son gendre, Antoine Durant (époux de Toussainte, nous le verrons ensuite), et son fils, Mathieu. Le maire, Jean Rolland, et les deux hommes signent l'acte.

Nous avons vu précédemment comment effectuer les recherches dans les tables de successions et absences (par bureaux) aux archives départementales. Connaissant la date et le lieu de décès de Jacques, il a donc été simple de le retrouver dans lesdites tables de Boën-sur-Lignon. Le document qui nous intéresse couvre les années 1873 à 1885<sup>51</sup>, nous trouvons Jacques en page 6, ligne 22. Le document nous informe tout d'abord que la succession a été déclarée le 5 septembre 1873, ses héritiers sont ses enfants et sa femme, nous retrouverons la succession volume 13, case 92 du répertoire général. Je note par ailleurs dans la rubrique "observations" qu'un partage des immeubles a été enregistré le 27 juin 1873.

La mutation par décès de Jacques est classée dans les déclarations de mutations par décès, côte 3Q460.

Jacques est décédé "intestat", c'est-à-dire sans avoir fait de testament. Ses héritiers sont ses enfants nés de son premier mariage avec Louise : Toussainte et Mathieu, ses filles nées de son deuxième mariage : Claudine Marie et Jeanne Louise, et sa seconde épouse, Jeanne Pend.

Première information à noter : Jacques et Jeanne ont fait un contrat de mariage, en date du 27 juillet 1840, bien que cela ne soit pas mentionné dans l'acte de mariage civil. Ce dernier a été reçu par Maître Bourge, et grâce à l'inventaire des notaires de la Loire disponible aux archives, je le localise à Chalmazel. Le document reste à chercher dans les archives de ce notaire.

La mutation en donne toutefois un résumé : Jeanne est usufruitière du quart des biens du défunt, le contrat étant conclu sous le régime de la communauté des biens.

Deuxième information importante : Mathieu a reçu le quart des biens lui revenant par anticipation, lors de son mariage avec Marguerite Bedoin. Un contrat de mariage a été signé, en date du 7 décembre 1868, document que nous étudierons dans la partie consacrée au jeune homme.

Vient ensuite une liste des biens meubles et immeubles du défunt, ainsi que leurs valeurs estimées par l'administration, données très intéressantes, nous permettant de découvrir ce que possédait ce cultivateur et vigneron du XIX<sup>e</sup> siècle :

---

51 Source : AD42, table alphabétique des successions et absences, bureau de Boën-sur-Lignon, 1873-1885, 2NUM70\_3Q17314, vue 6/184.

<b>Objets mobiliers</b>	<b>Estimation en francs</b>
Batterie de cuisine	20
Une table, un pétrin et 4 chaises	15
Une armoire	30
Une commode	10
Une horloge	15
Linge de lit et de table	36
Trois mauvais lits garnis	120
Instruments d'agriculture	30
Un tombereau	24
Deux vaches	400
Une cuve et tonneaux	120

*Tableau 3: Objets mobiliers de la mutation par décès de Jacques Bellet, 5 sept. 1873 – Source : AD42 Boën-s/Lignon 3Q460 vol.13 case 92*

Le total des biens mobiliers est de 820 francs.

On constate que le bien le plus important de ce relevé est le bétail, en l'occurrence les deux vaches.

Peu de choses composent l'intérieur de la maison, et le tout semble de peu de valeurs, il est d'ailleurs précisé "trois mauvais lits garnis".

S'ajoute à cette liste, une somme de 205 francs, "principal et intérêts" d'une obligation de Pierre Jacquet, et comme précédemment, il est fait un renvoi au notaire qui a reçu les intéressés pour cette obligation : Maître Syveton, le 27 septembre 1866.

Le document est dans les archives du notaire nommé ci-dessus, côte 5E3\_683, document numéro 161. Pierre Jacquet, cultivateur domicilié au Bas Montcel, commune de St-Sixte, reconnaît devoir à Jacques Belley, à Marie et à Louise, ses filles, la somme de 800 francs prêtée en espèce le jour de la signature du document, avec "intérêts au taux légal".

Vient ensuite la liste des immeubles du défunt :

Immeubles	Situation	Contenance	Revenu estimé en francs
<b>Sur Saint-Sixte</b>			
Tènement <sup>52</sup> de bâtiment, cour, aisances, terre et vigne	Au Montcel	1 hectare 36 ares	60
Terre	"dite Giraud"	6 ares 75 centiares	5
Terre vaine	À l'Allet	24 ares	10
Bois pins	De Goutteberne	19 ares	3
Terre et bois pins	"dit le Plan"	1 hectare 31 ares	20
Terre et bois pins	"chez Callot"	40 ares	15
Bois pins	Les Grandes Sagnes	23 ares	3
<b>Sur Boën</b>			
Vigne	À Corbines	20 ares	4
Pré	La Goutte	43 ares	40
<b>Sur Arthun</b>			
Vigne	"dite la Plate"	11 ares 60 centiares	20
Pré	l'Annet	50 ares	35
Vigne	"dit la Plantée"	21 ares 60 c.	25

*Tableau 4: Immeubles de la mutation par décès de Jacques Bellet, 5 sept. 1873 – Source : AD42 Boën-s/Lignon 3Q460 vol.13 case 92*

L'ensemble des immeubles a fait l'objet d'un partage le 27 juin 1873 (avec un renvoi à un folio, le 37, et un volume, le 5 – avec un doute sur ce chiffre, mal lisible), comme indiqué dans la table de successions et absences. Le document reste à trouver pour savoir qui a eu quoi, pour cela, je pourrais me reporter au "répertoire général" de la série 3Q, qui existe depuis 1865, et me permettrait de retrouver le notaire qui a enregistré le partage, puisque son nom n'est pas indiqué. En plus de ce partage, il me faudrait à présent, afin d'approfondir mes connaissances sur le patrimoine de Jacques, faire des recherches dans les cadastres et hypothèques, en partant des biens immeubles relevés dans la mutation par décès de Jacques. A partir de là, effectuer les recherches cadastrales des bâtiments, terres, prés sur Saint-Sixte, Arthun et Boën (puis faire des recherches dans les registres d'état de section → propriétés bâties et non bâties et comparer avec les immeubles relevés ci-dessus.)

En fait, avec le confinement imposé, les archives de la Loire n'ont rouvert qu'au début du mois de juin, je n'ai pu m'y rendre qu'une seule journée : impossible de faire toutes les recherches voulues, je n'en avais pas le temps, j'ai donc entrepris de faire la recherche dans les matrices des propriétés foncières uniquement sur Saint-Sixte, pour connaître les parcelles possédées par Jacques au cours de sa vie.

Sur les conseils du président de salle, j'ai sorti tous les documents cadastraux de la commune, sauf

<sup>52</sup> Tènement signifie un ensemble de biens contigus.



le registre d'état de section des propriétés<sup>53</sup>, ce qui est une erreur, car le répertoire par noms des propriétaires m'aurait permis d'aller plus vite, or là, j'ai vraiment tâtonné au début. Ceci dit, j'ai pu accéder aux propriétés de Jacques dans le registre 3P2234 en page 773. Le temps étant compté, je ne pouvais pas faire le suivi de chaque terre, pré, etc...

Je me suis concentrée sur la seule propriété bâtie : la maison du Montcel, section B n°395 du plan cadastral de Saint-Sixte. Le cadastre napoléonien étant en ligne sur le site des archives, il est tout à fait possible de tout situer par la suite sur le plan.

Présentation du document :

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURS des Propriétaires et Usufruitiers.	ANNÉE de la Matrice	INDICATION de la Section, n. n.° du Plan, DES CANTONS, de la nature de la Propriété, OU LIEUX-DITS.	CONTENANCE IMPOSABLE				CLASSE	REVENU		FOLIO DE LA MATRI- CE, N. n.° ou son pro- prie- taire ou acqui- sition.
			PAR PARCELLE.		TOTAL.			PAR PARCELLE.	TOTAL.	
			arp.	per. cent.	arp.	per. cent.		fr.	c.	
Bellet Jacques	1828	395 Montcel	12 50	17 50	3	3 33	2 19	24	1429	
Bellet Jacques	1836	395 Montcel	12 50	17 50	3	3 33	2 19	24	1429	
Bellet Jacques	1841	395 Montcel	12 50	17 50	3	3 33	2 19	24	1429	
Bellet Jacques	1846	395 Montcel	12 50	17 50	3	3 33	2 19	24	1429	
Bellet Jacques	1851	395 Montcel	12 50	17 50	3	3 33	2 19	24	1429	
Bellet Jacques	1856	395 Montcel	12 50	17 50	3	3 33	2 19	24	1429	
Bellet Jacques	1861	395 Montcel	12 50	17 50	3	3 33	2 19	24	1429	
Bellet Jacques	1866	395 Montcel	12 50	17 50	3	3 33	2 19	24	1429	
Bellet Jacques	1871	395 Montcel	12 50	17 50	3	3 33	2 19	24	1429	
Bellet Jacques	1876	395 Montcel	12 50	17 50	3	3 33	2 19	24	1429	
Bellet Jacques	1881	395 Montcel	12 50	17 50	3	3 33	2 19	24	1429	
Bellet Jacques	1886	395 Montcel	12 50	17 50	3	3 33	2 19	24	1429	
Bellet Jacques	1891	395 Montcel	12 50	17 50	3	3 33	2 19	24	1429	
Bellet Jacques	1896	395 Montcel	12 50	17 50	3	3 33	2 19	24	1429	
Bellet Jacques	1901	395 Montcel	12 50	17 50	3	3 33	2 19	24	1429	
Bellet Jacques	1906	395 Montcel	12 50	17 50	3	3 33	2 19	24	1429	
Bellet Jacques	1911	395 Montcel	12 50	17 50	3	3 33	2 19	24	1429	
Bellet Jacques	1916	395 Montcel	12 50	17 50	3	3 33	2 19	24	1429	
Bellet Jacques	1921	395 Montcel	12 50	17 50	3	3 33	2 19	24	1429	
Bellet Jacques	1926	395 Montcel	12 50	17 50	3	3 33	2 19	24	1429	
Bellet Jacques	1931	395 Montcel	12 50	17 50	3	3 33	2 19	24	1429	
Bellet Jacques	1936	395 Montcel	12 50	17 50	3	3 33	2 19	24	1429	
Bellet Jacques	1941	395 Montcel	12 50	17 50	3	3 33	2 19	24	1429	

Illustration 13: Propriétés de Jacques Bellet, commune de St-Sixte, matrice des propriétés foncières, 1828-1914, pages 725 à 1440 - AD42, 3P2234, vue 773

53 Le registre d'état de section des propriétés bâties et non bâties est constitué d'un état de section (tableau répertoriant les différentes propriétés contenues dans une section) et d'une matrice cadastrale (registre récapitulatif donnant pour chaque propriétaire la liste de ses biens et leur évaluation).

Illustration 14: Détails de la matrice cadastrale de St-Sixte - AD42, 3P2234, vue 773

Noms, Prénoms, profession et demeures des propriétaires et usufruitiers	Année de la mutation	Indication				Contenance imposable		Classes	Revenu		Folio de la matrice d'où sont tirés et où sont passés les articles vendus ou acquis
		De la section	Du n° de plan	Des cantons, ou lieux-dits	De la nature de la propriété	Par parcelle	Total		Par parcelle	Total	

Tableau 5: transcription de l'illustration 14 (matrice cadastrale).

Chaque colonne a bien évidemment beaucoup d'intérêt, on apprend ainsi, outre qui est le propriétaire et son métier, quand la personne a acquis la terre ou le bâtiment (dans "année de la mutation", une mise à jour étant faite à chaque mutation), où cela se situe sur le plan napoléonien, l'impôt et le revenu qui y sont attachés. La colonne la plus à droite permet d'identifier les propriétaires successifs du bien et de définir la chronologie des transmissions.

Ainsi, pour la maison du Montcel, je vois un renvoi au folio 35. Ce folio est dans le registre 3P2233 : le propriétaire précédent était Jean Bellet, père de Jacques. Là, pas de renvoi, c'est donc lui qui l'a fait construire.

La maison passe donc à Jacques, puis à Mathieu son fils (consultation des matrices 3P2234, 3P2240 et 3P2241), et enfin à Jean Louis, fils de Mathieu à partir de 1900, jusqu'en 1943. La dernière matrice se termine en 1951, la maison appartient toujours à la famille alors :

Illustration 15: Propriétés de Jean-Louis Belley, matrice des propriétés bâties, commune de St-Sixte, 1911-1951 - AD42, 3P2241, case 13.

### **Partie 3 : LA DESCENDANCE**

Ainsi Jacques et Louise, notre couple de départ, ont été mariés pendant six ans et demi, jusqu'au décès précoce de Louise, en décembre 1839. Deux enfants sont nés, Toussainte et Mathieu, que je vais présenter plus en détail dans cette étude de la descendance. Puis nous rencontrerons les générations suivantes.

#### **I. Première génération : Toussainte et Mathieu Belley**

Le couple uni en 1833 a eu deux enfants en 1834 et 1836, voyons quel est le contexte général en France dans ces années-là :

La Monarchie de Juillet est instaurée en août 1830 après les émeutes dites des "Trois Glorieuses", elle succède à la Restauration. Louis Philippe I<sup>er</sup> est intronisé roi des Français. Sa politique du "juste milieu" s'achèvera en 1848 par une insurrection qui le chassera pour instaurer la Deuxième République.

L'économie, depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, se modernise de manière considérable, surtout après 1815, mais cela profite surtout à une nouvelle et riche bourgeoisie d'affaires.

L'agriculture reste le principal emploi du monde rural et courant XIX<sup>e</sup> siècle il s'agit encore d'une économie de subsistance. Les campagnes sont encore surpeuplées et jusqu'en 1850, les céréales panifiables sont majoritaires. Le système de terres n'a alors pas beaucoup évolué depuis l'Ancien Régime, il se compose toujours de fermiers et de métayers. La seule exception étant la propriété qui, selon le Code Civil, est divisée entre tous les héritiers, alors qu'auparavant on privilégiait l'aîné. Si les campagnes ne se vident pas encore, l'exode rural est largement commencé, et les villes se développent rapidement.

#### **A. Toussainte**

L'aînée de Jacques et Louise naît le 8 mai 1834, à Saint-Sixte, dans le domicile de ses parents, au Montcel. L'enfant ne le sait pas encore, mais elle aura une longue vie, ponctuée de labeurs, de petits bonheurs, mais également de grands malheurs...

Son prénom vient de *totus sanctus*, qui signifie "tous les saints." Toussainte a-t-elle pour marraine Toussainte Pallabaud, seconde épouse de Mathieu Domois, son grand-père maternel ? N'ayant pu consulter les archives diocésaines<sup>54</sup>, et donc n'ayant pu avoir accès à l'acte de baptême de la petite-fille, je ne peux qu'émettre la supposition que cette Toussainte a été désignée comme marraine de la nouvelle née, et a donc transmis son prénom à l'enfant, comme le veut la tradition. On le sait déjà, Toussainte perd sa mère alors qu'elle n'a que 5 ans. Elle a un frère, de deux ans son cadet, et son père Jacques, remarié avec Jeanne Pend en 1840, aura deux autres filles, avec qui Toussainte aura 7 et 9 ans d'écart.

Lors du recensement de la commune de St-Sixte de 1861, elle a 27 ans et est désignée comme couturière. Toussainte vit au domicile de son père et de sa belle-mère, avec son frère et une de ses soeurs, Claudine, également désignée couturière. On comprend aisément qu'étant des bouches à nourrir pour la famille, tout le monde a sa part à faire pour participer aux dépenses du foyer, des

---

<sup>54</sup> J'ai tenté de contacter les archives diocésaine de Saint-Etienne, sans succès, début mars. Le confinement n'aidant pas, je n'ai pas renouvelé ma tentative. Il sera trop juste, voire impossible, de les contacter de nouveau avant de rendre le mémoire. Je regrette de ne pas avoir pu accéder à ces archives, qui aurait un être un vrai plus pour le document rendu.

travaux de couture étant un moyen d'aider celui-ci.

Toussainte, comme les autres enfants de la famille, prend sans nul doute également part aux travaux de la ferme de son père, menant les bêtes aux champs ou aidant à la préparation des repas à la maison... jusqu'à son mariage, le 5 mars 1862, à Saint-Sixte, avec Antoine Durant, du même village.

Antoine est plus âgé que la jeune-femme, 13 ans les séparent. Il est né le 21 septembre 1821, de parents vigneron, Jean et Jeanne Clair, qui demeurent alors au bourg du village. Son père est décédé le 15 mai 1855, et il a ensuite vécu avec sa mère, dans la propriété familiale, jusqu'au décès de celle-ci, le 31 octobre 1861. Antoine hérite alors des biens meubles et immeubles de sa mère.<sup>55</sup>

Il est désormais propriétaire, et se marie avec Toussainte en mars 1862.

Tous deux passent un contrat de mariage devant maître Thévenin, notaire à Boën, le 19 février 1862.

Toussainte et Antoine vont avoir quatre enfants de leur union, qui naîtront tous à Saint-Sixte, dans le domicile du couple, au bourg<sup>56</sup> :

- Jeanne Juliette, née le 30 janvier 1863 ;
- Mathieu Jean Antoine, né le 15 juin 1866 ;
- Marie Alexandrine, née le 20 mars 1871 ;
- Louise, née le 16 juillet 1874.

Malheureusement, aucun d'eux ne parviendra à l'âge adulte : les actes des décès des filles ont été trouvés dans le registre d'état civil de Saint-Sixte. Jeanne Juliette décède le 5 septembre 1874, à l'âge 11 ans, Marie Alexandrine, le 20 juillet 1877, à 6 ans, l'avait précédée Louise, 2 ans, le 4 juillet de la même année. Seul me manque l'acte de décès de Mathieu, garçon né en 1866, absent des recensements consultés (il n'est même jamais mentionné). Je penche pour un décès précoce, peut-être même que Toussainte et Antoine ne l'ont pas déclaré ? Son décès n'apparaît pas non plus dans les tables de succession et absences, alors qu'on voit fréquemment des décès d'enfants mentionnés.

Antoine décède le 14 mai 1880 à Saint-Sixte, à l'âge 58 ans. La consultation de la table de successions et absences de l'année 1880 m'a permis de savoir que la succession d'Antoine est passée le 11 novembre 1880<sup>57</sup>, et qu'il a comme héritier... sa fille. Or, à ma connaissance, il n'a aucun enfant vivant au moment de son décès. Pour en avoir le cœur net, j'ai consulté sa mutation par décès<sup>58</sup> : il y est stipulé qu'Antoine est bien décédé sans héritier, que par son testament (non consulté) il lègue la propriété de ses meubles et l'usufruit de ses immeubles à sa veuve, Toussainte, et la nue-propriété de ces mêmes immeubles à son neveu Jean Durant. En fait de fille, il s'agit donc d'un neveu...

Une anecdote intéressante sur la vie et les activités de Toussainte : en 1872, lors du recensement

55 AD42, Table alphabétique des successions et absences, Bureau de Boën 1861-1871, 2NUM70\_3Q17312, 26/199. Succession de Jeanne Clair, datée du 24 avril 1862, héritier Antoine Durant.

56 Sources : AD42, NMD St-Sixte. Jeanne Juliette = naissance 1862-65, 3NUMEC1/3E289\_9, 42/133 ; décès = 1871-75, 3NUMEC1/3E289\_10, 129/155. Naissance de Mathieu Jean Antoine = 1866-70, 3NUMEC2/3E289\_9, 6/144 ; pas d'acte de décès. Marie-Alexandrine et Louise = naissances 1871-75, 3NUMEC1/3E289\_10, 4 & 107/155 ; décès 1876-80, 3NUMEC2/3E289\_10, 58/140 (pour toutes les deux.)

57 AD42, Table alphabétique des successions et absences, Bureau de Boën 1873-1885, 2NUM70\_3Q17314, 60/184. Succession d'Antoine Durant (n°375), datée du 11 novembre 1880, héritier "sa fille" (vol 24 case 278)

58 AD 42, mutation par décès d'Antoine Durant, bureau de Boën, 3Q467, 11 nov.1880, n°41.



de la commune de Saint-Sixte<sup>59</sup>, la famille Durant vit dans le bourg. Sont comptabilisés dans le foyer : Antoine et Toussainte, leurs filles dénommées Jenny (il s'agit de Jeanne Juliette, parfois nommée simplement Juliette) et Marie ; une domestique âgée de 12 ans, Marie Dubussy ; et une enfant en nourrice, Marie Chazelle, âgée de 3 mois, de Saint-Étienne.

Cela mérite que je m'y attarde quelques lignes : l'enfant placée, Marie Chazelle, est une enfant "de la ville", placée, semble-t-il, par commodité, et non car elle a été abandonnée, comme c'était fréquemment le cas, notamment à Montbrison, dont l'hôpital plaçait fréquemment les enfants chez des nourrices dans les Monts du Forez.<sup>60</sup>

Dans le cas qui nous occupe, il s'agit donc plutôt d'un placement de commodité, chez des parents, même éloignés, ou des connaissances.

Après une rapide recherche dans les tables décennales et l'année 1872 de l'état civil de Saint-Étienne, par déduction (il est dit que l'enfant a 3 mois au moment du recensement, qui a été validé le 11 mai 1872, la petite serait donc née courant janvier, début février) l'enfant paraît être Marie Léonie Chazelles, née le 15 janvier 1872, fille de François Chazelles, négociant et Catherine Romier, sans profession, résidant 25 rue Saint Louis à Saint-Étienne. Les soins apportés par Toussainte, le bon air de la campagne, furent favorables à l'enfant, même si celle-ci décéda dans sa 19<sup>e</sup> année, en témoigne son faire-part de décès trouvé dans la presse<sup>61</sup>.

Enfin, Toussainte, veuve à partir de 1880, et sans enfant survivant, vivra seule dans son domicile du bourg de Saint-Sixte, de 1881 à 1921, comme cultivatrice, puis comme couturière. Elle vivra ensuite au Montcel, à partir de 1921, et jusqu'à sa mort le 17 décembre 1928, à l'âge de 94 ans, entourée de ses proches : son frère, et la famille de ce dernier.

La table de succession et absence pour Toussainte n'est consultable qu'en salle de lecture des archives<sup>62</sup> : je n'ai par ailleurs consulté que la table la concernant, qui mentionne que la défunte ne possédait aucun actif. Et on le comprend après ce qu'on vient de lire plus haut : elle ne possédait pas d'immeubles en propre, n'ayant été qu'usufruitière des immeubles de son époux décédé, et ayant seulement quelques meubles hérités, s'agissant d'un lit garni et de son vestiaire, le tout estimé 20 francs... Étant donné qu'elle vivait à la fin de sa vie avec sa famille, aucun bien ne fut à transmettre après son décès.

## **B. Mathieu**

*En plus de sa fiche de renseignements, j'ai réalisé une frise chronologique pour Mathieu (illustration 3 dans les annexes), ceci afin de bien comprendre l'organisation de chaque évènement dans sa vie.*

Mathieu, fils de Jacques et Louise, mérite bien qu'on lui consacre une partie de ce mémoire. En effet, si une large majorité des hommes composant cette recherche généalogique étaient cultivateurs, Mathieu se démarque par une carrière originale, signe d'une évolution au cœur des populations rurales à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

---

59 AD42, recensement de Saint-Sixte 1872, 35NUM\_289\_6M128, 3/20

60 In BAROU Joseph, *Quand Saint-Jean-Soleymieux était le pays des nourrices*, 7 pages, document à retrouver sur forezhistoire.free.fr

61 Source : site presse de la BNF retronews.fr, *Mémorial de la Loire et la Haute-Loire*, édition du 18 mai 1890, vue 2/4

62 AD42, Table alphabétique des successions et absences, Bureau de Boën 1928-1935, 2NUM70\_3Q11689, 8/186.

Succession de Toussainte Belley, certificat du 12 juin 1929.



Il naît à Saint-Sixte, le 15 novembre 1836, dans le domicile familial, au Montcel. Sa soeur, Toussainte, a 2 ans et demi de plus que lui. Ce seront les deux seuls enfants du couple, nous le savons.

Si le prénom Mathieu, du latin *Matthaeus* (mais ne prenant ici qu'un seul "t"), n'apparaît pas dans la généalogie Bellet, il est fréquent du côté de Louise, sa mère : c'est en effet le prénom de son père, et également de l'un de ses frères.

Mathieu grandit auprès de son père, de sa belle-mère Jeanne Pend, sa soeur Toussainte, et ses deux soeurs consanguines, Claudine Marie et Louise Jeanne.

### **1/ Sa carrière professionnelle :**

C'est à la lecture de divers documents concernant Mathieu que j'ai découvert ses différents métiers : tour à tour géomètre, cultivateur et instituteur. A mes yeux, cela en fait un personnage atypique.

Lors du recensement de la commune de Saint-Sixte en 1861, alors âgé de 25 ans, il est désigné comme instituteur. Il vit avec son père, dans le domicile familial, lieu-dit le Montcel.

S'il apparaît comme cultivateur lors de son mariage avec Marguerite Bedoin, le 23 décembre 1868 à Saint-Sixte, leur contrat de mariage établi chez Maître Syveton, notaire à Boën, le désigne comme géomètre.

Il avait déjà été désigné géomètre dans un acte notarié trouvé dans les archives de maître Syveton, acte de partage entre cohéritiers, où il avait été choisi comme expert pour faire cesser l'indivision.<sup>63</sup>

Enfin, témoin dans l'acte de décès de son père Jacques, le 21 avril 1873, il est désigné comme "géomètre au bourg d'Ailleux".

### **1/1. Mathieu, instituteur :**

Il est devenu instituteur après la loi Falloux du 15 mars 1850, qui reconnaît officiellement deux types d'écoles primaires, non pas en fonction des enseignants (religieux ou non) mais en fonction de la nature de leurs financements : "les écoles publiques sont celles qu'entretiennent, en tout ou partie, les communes, les départements ou l'État", les écoles libres sont celles fondées et financées par des particuliers ou des congrégations religieuses. La loi Falloux ne retient ni la gratuité ni l'obligation de la loi Guizot pour le primaire, mais étend les nouvelles dispositions à l'éducation des filles et plus seulement à celles des garçons. L'instituteur est salarié 200 F par l'État, pour le reste du "produit de la rétribution scolaire", due



*Illustration 16: carte postale de l'Ecole Normale, Faydis/Vve Dejoux, début XXe s, côte 251/194 - Source Archives municipales de Montbrison*

<sup>63</sup> Source : AD42, archives de M<sup>e</sup> Syveton, notaire à Boën-sur-Lignon, 5E3\_432, acte de partage entre cohéritiers Bedoin, du 22 juin 1868.

par les parents, le total devant atteindre 600 F. L'école n'est donc pas gratuite, sauf pour les enfants "dont les familles sont hors d'état de payer" et dont les frais de scolarité sont alors pris en charge par la commune ou le département.

Il est à noter, concernant la formation, qu'avant 1881, on peut enseigner après obtention, pour un laïc, d'un brevet de capacité accordé sur examen par l'État<sup>64</sup>. Mathieu a donc été formé, et est diplômé.

#### \*1856-1858 : l'Ecole Normale de Montbrison.

Mathieu étant né en 1836, il a intégré une école normale après 1854 (l'accès n'étant possible qu'à partir de 18 ans, âge qu'il atteint en novembre 1854.) La durée des études étant de deux ans et les six derniers mois dévoués à la pratique, j'en déduis que Mathieu a passé le concours d'entrée rétabli en 1855, soit cette année-là, soit en 1856. C'est grâce à l'onglet de recherche "presse" de Geneanet que je le découvre diplômé en 1858, il a donc été étudiant entre 1856 et 1858 (voir illustration ci-dessous.)

L'École Normale (illustration 16) de Montbrison où Mathieu a été élève a fonctionné de 1833 à 1963.

Fondée après la loi Guizot du 28 juin 1833, qui a mis en place une véritable organisation de l'école primaire publique, l'école de Montbrison fonctionnera jusqu'à sa fusion avec celle de Saint-Étienne.

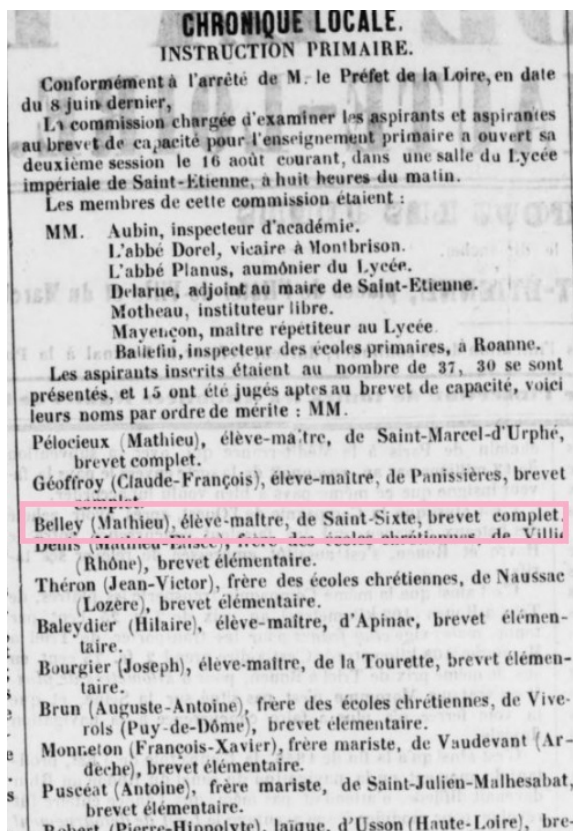


Illustration 17: Mathieu Belley, brevet complet d'instruction primaire - Source retronews.fr, Mémorial de la Loire et la Haute-Loire, 28/08/1858, 2/4

#### « CHRONIQUE LOCALE

#### INSTRUCTION PRIMAIRE.

(...)

La commission chargée d'examiner les aspirants et aspirantes au brevet de capacité pour l'enseignement primaire a ouvert sa deuxième session le 16 août courant (...)

Les aspirants inscrits étaient au nombre de 37, 30 se sont présentés et 15 ont été jugés aptes au brevet de capacité, voici leurs noms par ordre de mérite : (...)

**Belley (Mathieu), élève-maître, de Saint-Sixte, brevet complet.**

(...) »

64 In MERGNAC Marie-Odile, *Retracer la carrière d'un instituteur*. Archives et Culture, Imp "La source d'or", 2011, 79 pages. Extrait de la page 6.

### \*Succession à des postes d'instituteur dans la Loire :

Un agent des archives de la Loire m'a informée que les archives de l'École Normale de Montbrison ont, en partie, été perdues lors du déménagement de 1963, il est donc difficile et hasardeux de faire des recherches sur les anciens élèves, particulièrement pour ceux du XIX<sup>e</sup> s.

J'ai donc préféré mener mes recherches dans les archives de l'enseignement, classée en série "T" (enseignement, affaires culturelles, sports) aux archives départementales.

Après avoir sorti plusieurs dossiers, pas de traces de Mathieu Bellet... Jusqu'au dossier T.26. Ce dossier n'est pas vraiment classé, certaines années sont mélangées entre elles, j'y ai pourtant trouvé quelques renseignements sur la carrière de Mathieu, renseignements qui m'ont valu une bonne journée de recherches :

Une lettre du 24 août 1858, de l'inspecteur primaire Chavassieux, adressée à l'inspecteur d'académie, signale "Mr Belley" sortant de l'école normale et proposé à un poste à "Saint Just en Doizieu". Doizieux et Saint-Just-en-Doizieux étaient deux paroisses distinctes jusqu'en 1793, elles se situent dans le Pilat, département de la Loire. Saint-Just-en-Doizieu a conservé une école après la fusion des communes. Ce fut donc le premier poste de Mathieu, élève fraîchement diplômé.

Il a ensuite été nommé à différents postes dans la Loire, restant peu de temps dans chaque école : instituteur à Jas (avant 1863), il est ensuite nommé à Colombier en 1863, à Commelle-Vernay en 1864<sup>65</sup>. Que de kilomètres parcourus (les communes citées se situent jusqu'à 100 km les unes des autres) ! Les mutations dépendent principalement des personnalités des enseignants, mais aussi des maires des communes.

L'inspecteur primaire récolte les doléances de chacun, fait en fonction de sa connaissance des personnes et propose ensuite un "plan" de mutations à l'inspecteur d'académie, qui tranche.

Un exemple de recommandation pour Mathieu (année 1863) :

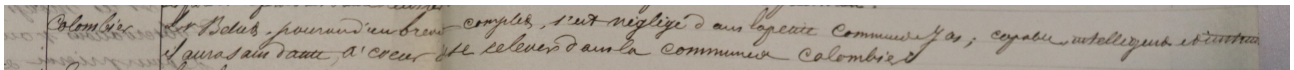


Illustration 18: Tableau de recommandations de l'inspecteur primaire Chavassieux, département de la Loire - Source : AD42, dossier T.26.

*« Le s(ieu)r Bellet pourvu d'un brevet complet, s'est négligé dans la petite commune de Jas, capable, intelligent et instruit, il aura sans doute à coeur de se relever dans la commune (de) Colombier. »*

### \*Un poste dans le Rhône :

Dans l'acte de décès de Jeanne Pend, sa belle-mère, l'officier d'état civil précise que Mathieu est instituteur à Chevinay dans le Rhône en 1878<sup>66</sup>.

J'ai donc ensuite orienté mes recherches sur les recensements de Chevinay : en 1876 et en 1881, la famille, composée de Mathieu, Marguerite son épouse, et leur fils Jean-Louis, né en 1870 à Saint Sixte, vit dans la commune, Mathieu y est bien instituteur. Son passage à Chevinay dure, selon les recensements, au moins 5 ans, mais ils n'apparaissent plus après 1881<sup>67</sup>.

<sup>65</sup> Voir document sur la mutation à Commelle Vernay en annexe.

<sup>66</sup> Source : AD42, NMD St-Sixte, 1876-1880, 3NUMEC2/3E289\_10, 89/140.

<sup>67</sup> Source : AD69, Recensement Chevinay 1876, 6M297, et 1881, 6M333, page 1.

Je n'ai pas trouvé d'information sur la suite de sa carrière d'instituteur, informations que je pense pouvoir trouver aux archives du Rhône, où je n'ai pas eu la possibilité de me rendre, mais où je présume que son dossier se trouve (puisqu'un dossier suit l'enseignant).

### **1/2. Mathieu, géomètre :**

Comme je l'ai dit précédemment, Mathieu est désigné dans plusieurs actes comme géomètre, au moins entre 1868 et 1873.

En fait, il n'y a rien d'étonnant, c'est grâce au *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire public*, sous la direction de Ferdinand Buisson<sup>68</sup>, que je l'apprends.

En effet, au programme de l'école normale des années 1850, entre l'instruction religieuse et morale, la lecture et l'écriture, ou encore l'arithmétique, les élèves travaillaient sur le système métrique et parfois, car ce n'était pas un enseignement obligatoire, l'arpentage.

L'arpentage est la science pratique de la mesure des terres. L'étude de l'arpentage a été introduite dans les écoles normales non seulement pour étendre l'instruction des élèves maîtres et leur fournir une application intéressante des notions de géométrie qu'ils ont acquises à l'école, mais encore pour leur offrir un moyen de se rendre utiles plus tard dans les communes, et de se créer ainsi une ressource à ajouter au modeste traitement de l'instituteur.

Il arrive assez fréquemment que des instituteurs utilisent à leur profit les connaissances qu'ils ont acquises pendant le cours de leurs études, et se livrent à des opérations d'arpentage qui sont pour eux une source de bénéfices. L'administration de l'instruction publique a toujours admis que l'interdiction prononcée par l'article 32 de la loi du 15 mars 1850 (loi Falloux) d'exercer des professions industrielles ou commerciales ne faisait pas obstacle à ce qu'un instituteur pût se livrer exceptionnellement et en dehors des heures de classe à des opérations d'arpentage. On peut citer aussi à l'appui un arrêt du Conseil d'État du 3 mars 1858 décidant qu'un instituteur public n'ayant fait qu'accidentellement des opérations d'arpentage ne peut être considéré comme exerçant la profession d'arpenteur.

Mathieu a donc exercé comme géomètre (ce qui équivaut à arpenteur) pour mettre à profit ses compétences acquises à l'école normale et arrondir ses fins de mois. Preuve en est dans le partage des cohéritiers Bedoin, du 22 juin 1868, acte reçu par M<sup>e</sup> Syveton, notaire à Boën et M<sup>e</sup> Col, notaire à l'Hôpital-sous-Rochefort<sup>69</sup> : les parties ont fait appel à trois personnes : Mathieu Belley, géomètre, et deux "propriétaires", experts. Tous, géomètre et experts, ont mesuré et estimé tous les immeubles, afin de faire cesser l'indivision. Tout n'étant, pour notre instituteur, qu'une opération purement géométrique... même si cela demande également de l'impartialité, du tact et un bon esprit de conciliation pour opérer le partage en tenant compte des différences de valeur.

### **1/3. Mathieu, cultivateur :**

Mathieu, par engagement auprès de son père lui-même agriculteur, l'a sans doute assisté lorsqu'il vivait au Montcel. Bien qu'il ait obtenu son brevet d'instituteur en 1858, il est cité dans divers actes comme cultivateur, comme lors de son mariage avec Marguerite Bedoin, en 1868, ou dans le

68 Voir [www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson](http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson) : il s'agit de l'édition de 1911. Mes recherches se sont faites sur deux termes : "Arpentage" et "Normales primaires (écoles)".

69 Source déjà citée, partage des cohéritiers Bedoin, 22 juin 1868, AD42, 5E3\_432.



recensement du village d'Ailleux, en 1872.

En fait, Mathieu ne possède pas de terre en propre à cette époque : il travaille les terres de son épouse Marguerite, et tant que son père est en vie, celles de ce dernier (voir le contrat de mariage avec Marguerite dans la partie qui suit.)

Au cours de sa carrière, il a toutefois pu demander un congé pour s'occuper de terres, et revenir ensuite dans l'enseignement, ce genre de pratique était courante.

#### **1/4. Mathieu, "employé au greffe":**

Alors que je pensais en avoir terminé avec la carrière multifacette de notre *de cujus*, la consultation de la fiche matricule de son fils Jean Louis m'apprend que ses parents résident à Montbrison, rue du Parc, en 1890.

Ils y vivent toujours lors du recensement de la ville de Montbrison<sup>70</sup> en 1891, la profession de Mathieu est : employé au greffe. Cet emploi est purement administratif, le greffe du tribunal étant un bureau où l'on conserve les minutes des actes de procédures.

#### **2/ Parcours militaire :**

Pour connaître le parcours militaire de Mathieu, j'ai consulté aux archives le répertoire militaire en série R. Mathieu, né en 1836, fait partie de la "classe 1856", et participe au tirage au sort. Lors de la consultation du tableau de recensements de cette classe, je trouve Mathieu qui a tiré le numéro 9 :

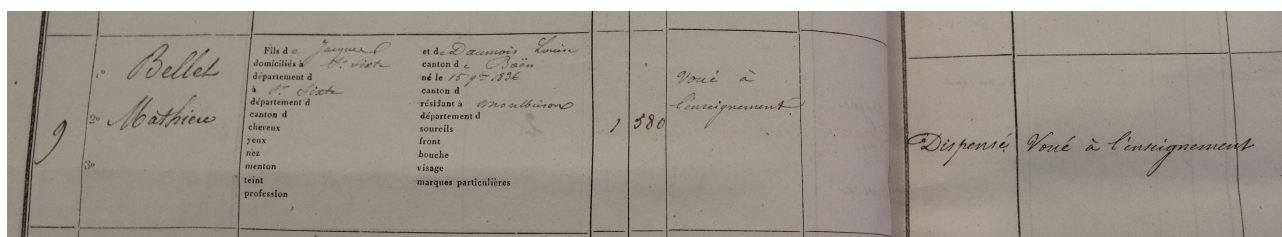


Illustration 19: Opération de tirage au sort - AD42, répertoire militaire, classe 1856, 1R273

« 9 – Bellet Mathieu, fils de Jacques et de Daumois Louise, domiciliés à S(ain)t Sixte canton de Boën né le 15 (novem)bre 1836 à S(ain)t Sixte, résidant à Montbrison (taille) 1,580 - Voué à l'enseignement - Dispensé – Voué à l'enseignement. »

Pas de carrière militaire donc, la vocation du jeune homme se trouve ailleurs. Mathieu est donc dispensé de service militaire, comme son père avant lui, pour une toute autre raison.

Peu de renseignements apportés par ce tableau par ailleurs, si ce n'est sa taille : 1,58 m. Egalement, son lieu de résidence : Montbrison, puisque nous l'avons vu précédemment, il est à l'école normale pour devenir instituteur.

Pourquoi dispenser un jeune-homme en pleine force de l'âge ? Le service militaire dure alors 7 longues années lorsqu'on est tiré au sort et déclaré "propre au service". Hors, l'Etat français veut alors que l'enseignement se développe et qu'il y ait plus d'instituteurs, on ne peut se passer d'un futur maître d'école.

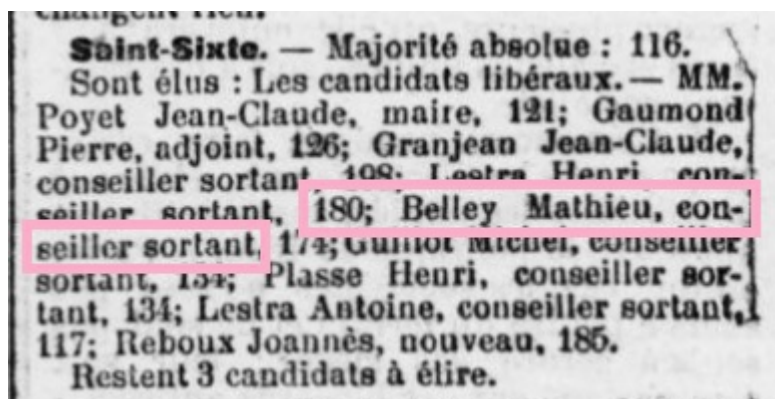
Il faut souligner la mention "dispensé" qui ne signifie pas "exempté", il est ainsi sous-entendu que Mathieu pourrait effectuer tout de même un service, peut être de plus courte durée, ce dont je n'ai pas trouvé trace toutefois. Sur le répertoire où apparaît Mathieu, on trouve sur cinq hommes,

<sup>70</sup> AD42, Recensement Montbrison 1891, 35NUM\_148\_6M171, 4/108.

deux exemptés pour leurs "faibles constitutions", et un autre dispensé, car "étudiant ecclésiastique". Les hommes faibles sont exemptés, les jeunes en cours d'études obtiennent donc une dispense.

### 3/ Mathieu, conseiller municipal :

Si je n'ai pas eu le temps et la possibilité de faire des recherches dans les délibérations des conseils municipaux de la commune de Saint-Sixte, j'ai pu, grâce à la presse de l'époque, découvrir que Mathieu est élu en tant que conseiller municipal : il est (ré)-élu (étant indiqué comme "conseiller sortant") en 1908 sous l'étiquette des " candidats libéraux".



*Illustration 20: Mathieu Belley, conseiller sortant à St-Sixte - retronews.fr, Mémorial de la Loire et la Haute-Loire, édition du 07/05/1908 (vue 1/4)*

Ce qui, bien évidemment, m'encourage à poursuivre des recherches dans les registres de la commune par la suite.

### 4/ Mariage avec Marguerite Bedoin et naissance de leur fils :

Mathieu rencontre-t-il sa future épouse, Marguerite, lors du partage entre les cohéritiers Bedoin (dont elle fait partie) pour lequel il a été désigné géomètre, ou la connaissait-il auparavant ? Toujours est-il que six mois plus tard, ils se marient à Saint-Sixte, le 23 décembre 1868, devant le maire, Jean Faure, entourés de leurs parents proches, Jean-Marie Bedoin, frère aîné de Marguerite, Jacques Bellet, père de Mathieu, Antoine Durant, son beau-frère, et de leurs amis, Henri Lestra et Joannès Meynet, cultivateurs de la commune de Saint-Sixte. Marguerite a 34 ans, Mathieu, 32.

Marguerite est la dernière née d'une grande famille : ses parents, Gilbert et Jeanne-Marie Béal, décédés au moment du mariage, ont eu onze enfants entre 1815 et 1834, six garçons et cinq filles. De qui a-t-elle hérité son prénom ? Au 11<sup>e</sup> enfant, on peut dire que ses parents ont fait le tour des prénoms familiaux, ceux des grands-parents ont déjà été utilisés, Marguerite étant peut-être le prénom d'une tante de l'enfant.

Le prénom Marguerite vient du grec *margareta*, signifiant pierre précieuse. Plusieurs femmes célèbres portèrent ce prénom, dont Sainte Marguerite, reine d'Écosse, canonisée en 1251.

Il ne nous a pas été demandé de chercher les dates de décès des frères et soeurs des membres de l'arbre fait, je n'ai donc pas volontairement effectué cette recherche, toutefois, j'ai pu au moins



constater les décès en bas âge de deux des frères de l'enfant.

La mère de Marguerite, Jeanne-Marie Béal, décède en avril 1868, cinq de ses enfants sont alors encore en vie : Jean-Marie, l'aîné des enfants, Marguerite, la benjamine, et trois autres des filles : Jeanne-Marie, Marie et Virginie.

Mathieu et Marguerite font un contrat de mariage le 7 décembre 1868, reçu par Maître Syveton notaire à Boën.

J'ai retrouvé le contrat dans les archives du notaire susnommé aux archives de la Loire, sous la côte 5E3\_432. Après les formalités d'usage, il précise :

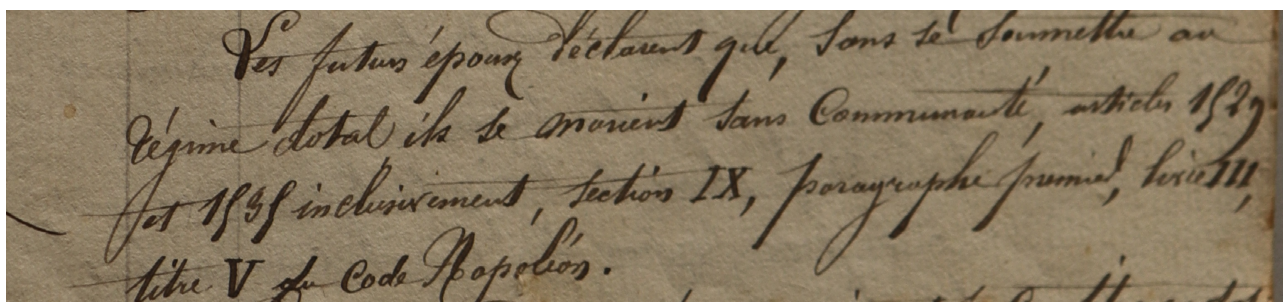


Illustration 21: Contrat de mariage BELLEY-BEDOIN du 7 déc. 1868 – Source : AD42, 5E3\_432, archives du notaire M<sup>e</sup> Syveton, Boën

*« Les futurs époux déclarant que, sans se soumettre au régime dotal ils se marient sans communauté, articles 1529 et 1535 inclusivement, section IX, paragraphe premier, livre III, titre V du code Napoléon. »*

Ainsi, Marguerite et Mathieu se marient sans communauté, toutefois, la section IX, articles 1530 à 1535 du Code Civil de 1804<sup>71</sup> indique que cela ne donne pas le droit à l'épouse d'administrer ses biens, ni d'en percevoir les fruits : ces fruits viennent en effet soutenir les charges du mariage. L'époux conserve l'administration des biens meubles et immeubles de la femme, et le droit de percevoir tout le mobilier qu'elle apporte en dot, sauf la restitution qu'il en doit faire après la dissolution du mariage, ou après la séparation de biens qui serait prononcée par justice.

Le mari est tenu de toutes les charges de l'usufruit, et l'épouse touchera annuellement certaines portions de ses revenus pour son entretien et ses besoins personnels.

Les immeubles constitués en dot peuvent être vendus ou cédés, mais seulement avec le consentement du mari.

Voici de que Marguerite apporte en dot :

<sup>71</sup> Voir gallica.bnf.fr : Code civil des Français, pages 378-379.

<b>Apports de Marguerite</b>	<b>Valeurs en francs</b>
Trousseau : linges, vêtements, dorures, à son usage personnel	200
<b>Objets mobiliers :</b>	
Un lit composé de son garde-paille <sup>72</sup> , d'un matelas en laine, d'une couette en plume d'oie, d'un oreiller également en plume d'oie, d'un carré de la même plume, d'un couvre-pieds en indienne <sup>73</sup> piquée, et 2 couvertures (une en laine et l'autre en coton piqué)	145
Dix draps de lit neufs, en toile de ménage <sup>74</sup>	80
Une armoire neuve, à 2 portes fermant à clef, 2 grands tiroirs et un petit au milieu, 4 rayons	70
Une vache de 4 ans, poil jaune	200
2 chèvres	30
3 brebis	30
2 fûts	15

Tableau 6: Apports de Marguerite Bedoin (contrat de mariage Bedoin-Belley 7 déc. 1868) – Source: AD42 archives de M<sup>e</sup> Syveton 5E3\_432

Il est précisé dans l'acte que ces objets proviennent à la fois du partage entre les cohéritiers Bedoin fait en juin 1868, et de ses économies, ainsi que de son trousseau. Elle apporte également la somme de 1300 francs en argent.

Elle possède un certain nombre d'immeubles qui lui ont été attribués dans le partage déjà cité, j'ai donc repris le document en question pour lister les terres dont elle a hérité<sup>75</sup> :

<b>Immeubles</b>	<b>Situation</b>	<b>Contenance</b>
Une terre	La Peurrière - Ailleux	92 ares
Une terre	Fougerouse - Ailleux	1 hectare 7 ares
Un pré	Pralézy - Ailleux	20 ares
Terre et bois	La Sappière - Ailleux	50 ares x 2
Bois-taillis-futaie	Bois d'Ailleux - Cezay	30 ares
Vigne	Déchirée - Saint-Sixte	26 ares
Vigne	Gratte-Gelée - Saint-Sixte	7 ares 60 centiares

Tableau 7: Part de Marguerite dans le partage des cohéritiers Bedoin du 22 juin 1868 – Source : AD42, archives M<sup>e</sup> Syveton, notaire à Boën, 5E3\_432

Pour cette union, Jacques Belley fait donation du quart de tous ses biens à son fils, Mathieu, nous

72 Garde-paille : paillasse (housse garnie de paille).

73 Indienne : Etoffe de coton peinte qui se fait aux Indes, et, par extension, étoffe du même genre fabriquée en Europe.

74 Toile de ménage : toile dont le fil est fait dans les maisons particulières, et qui a plus de corps que celle que les marchands vendent ordinairement.

75 Part de Marguerite dans le partage du 22 juin 1868 (AD42, archives M<sup>e</sup> Syveton, notaire à Boën, 5E3\_432) : les terres citées sont en fait à prendre sur des terres existantes et héritées par d'autres membres de la famille, sauf la Peurrière, et la vigne dite "Déchirée" à Saint-Sixte, héritées en totalité.

avons par ailleurs vu que cela ressort lors de la succession de Jacques. Cependant, son fils n'en aura pleine propriété et jouissance qu'à partir du décès du donateur. En attendant, Mathieu va donc vivre grâce aux biens dont il va assurer l'administration.

### **\*Naissance de leur fils, Jean Louis :**

21 mois après le mariage, le 1<sup>er</sup> octobre 1870, Mathieu, 34 ans, qui est alors cultivateur au Montcel, vient déclarer en mairie que son épouse, Marguerite Bedoin, 36 ans, ménagère, a accouché dans son domicile la veille au soir. L'enfant est un garçon, qui reçoit les prénoms de "Jean Louis". Deux témoins attestent de cette naissance, Pierre Thévenet et Jean Cornet, deux cultivateurs du Montcel, qui, avec Mathieu, signent l'acte. Le nouveau maire, Jean Rolland, qui succède tout juste à Jean Faure, ne signe pas le document (sûrement un oubli, car il signe les suivants.)

Par ailleurs, Jean-Louis est déclaré sous le nom de "Belley", le "y" ayant définitivement supplanté le "t" final...

Jean Louis sera le seul enfant du couple.

### **5/Décès et successions de Marguerite et Mathieu :**

#### **\*Marguerite, le 25 avril 1906 :**

Grâce aux tables décennales de la commune de Saint-Sixte, disponibles jusqu'en 1952, j'ai pu trouver Marguerite dans la table des décès, en 1906, le 25 avril. J'ai également pu voir sa sépulture au cimetière de Saint-Sixte, où elle a été inhumée la première dans un caveau familial (six autres membres de la famille y reposent.)

Comme pour les précédents décès, j'ai recherché son nom dans la table des successions et absences de Boën, où elle est signalée page 7, n°47<sup>76</sup> : divers renseignements sont alors disponibles, dont une donation envoyée le 2 mai 1906, et un "certificat" de M<sup>e</sup> Pontadit envoyé le 4 août 1906, ainsi que deux dates et numéros de déclarations de successions, le 1<sup>er</sup> septembre 1906, sous le n°116 et le 16 mai 1907, n°48.

Plusieurs informations données donc par la table de succession.

Lors de ma visite aux archives, j'ai consulté la déclaration de mutation par décès n°116 du 1<sup>er</sup> septembre 1906, cote 3Q11621 des archives de la Loire. Cette déclaration m'apprend qu'elle a laissé pour seul héritier son fils, Jean Louis Belley, et, point intéressant, que par acte reçu par M<sup>e</sup> Prost, notaire à Boën, le 23 novembre 1905, elle a donné à son mari la jouissance de la moitié des biens qui composeraient sa succession.

Malheureusement, les archives du notaire cité, M<sup>e</sup> Prost, ne sont disponibles aux archives de la



*Illustration 22: Caveau de la famille Belley-Bernard, cimetière de St-Sixte (42), cliché E. Toinon-Vassoille, 2019.*

<sup>76</sup> Source : AD42, Table alphabétique des successions et absences, Bureau de Boën 1905-1914, 2NUM70\_3Q17316, 7/141. Succession de Marguerite Bedoin.

Loire que pour la période de 1886 à 1899.

Les biens déclarés dans la déclaration sont uniquement les "reprises"<sup>77</sup> de Marguerite, qu'elle transmet à son fils : il s'agit des biens déclarés dans le contrat de mariage, et des sommes des ventes d'immeubles propres (actes enregistrés en juin 1877, les noms des bénéficiaires sont indiqués, il sera donc possible de les retrouver ultérieurement, si je souhaite pousser mes recherches.)

Je n'ai pas eu le temps de faire le relevé de la seconde déclaration datée de mai 1907 (côte 3Q11622).

Le fameux certificat Pontadit mentionné dans la table de succession a été relevé dans les archives du notaire cité, côte 5E3\_460, folio 110. Mais avant, nous avons le folio n°109, du 3 août 1906, qui est un acte de "notoriété Belley née Bedoin" et nous permettra de faire le lien avec le certificat cité.

N'ayant pas suffisamment de connaissance en droit, je me suis renseignée sur ce qu'était un acte de notoriété : il s'agit d'un document par lequel un officier public recueille des témoignages en vue d'établir une circonstance ou un fait matériel qu'un certain nombre de personnes ont pu constater, dont ils ont pu avoir connaissance ou qui leur ont semblé avéré.

Pourquoi un tel acte ? À la fin de ce dernier, il est indiqué que cette notoriété a été "délivrée pour le service de la Caisse d'Épargne". Plus largement, l'acte de notoriété constitue un moyen de preuve de la qualité juridique des héritiers présumptifs vis-à-vis des tiers. Attention, la reconnaissance de la qualité d'héritier ne constitue pas une acceptation de la succession... Une copie de cet acte permet également aux héritiers d'accomplir diverses démarches.

Ainsi, Claudius Ligné, menuisier, et Claudius Jacquemont, bourrelier<sup>78</sup>, tous deux de Boën, déclarent avoir bien connu Marguerite Bedoin, propriétaire demeurant à St-Sixte, épouse de Mathieu Belley, géomètre. Les deux hommes attestent que Marguerite est décédée en son domicile, le 25 avril 1906. Deux mots sont rayés : "ab intestat" (c'est-à-dire sans testament), un testament a-t-il été fait finalement ?

Enfin, il est précisé qu'après son décès, il n'a pas été fait d'inventaire et qu'elle a laissé pour seul héritier son fils, Jean Louis Belley.

L'acte suivant donc, un certificat de propriété pour un livret de la Caisse d'Épargne, au nom de Marguerite, me permet de faire le lien : le notaire stipule, acte de notoriété à l'appui, que le montant du livret appartient à présent à Mathieu Belley. Son montant est de 109 francs et 84 centimes.

#### \*Mathieu, 29 mai 1926 :

En 1901, d'après les recensements de la commune, la famille de Mathieu vit de nouveau au Montcel, à Saint-Sixte. Il y est "propriétaire exploitant". Il restera ici jusqu'à son décès, demeurant, après le décès de son épouse, avec sa soeur Toussainte, son fils, et la famille de celui-ci, ces deux derniers étant également veufs.

Mathieu décède 20 ans après sa femme, le 29 mai 1926, d'après les tables décennales des décès de Saint-Sixte, à l'âge de 89 ans. Le registre des décès pour la période est en cours de numérisation aux archives départementales, je n'ai donc pas pu y avoir accès, il faudrait donc que je me rende à la commune de Saint-Sixte pour consulter l'acte. Il est inhumé dans le même caveau que

---

77 Une reprise est l'opération par laquelle chaque époux récupère ses biens propres ; dans le cadre d'une succession, c'est la transmission des biens propres du défunt à son/ses héritier(s).

78 Bourrelier : personne travaillant la bourre (matériau constitué par les poils provenant du tannage des peaux) et le cuir, afin de réaliser des pièces d'attelage pour le travail des chevaux.

Marguerite, à Saint-Sixte.

Aux archives, la table de successions et absences de Boën-sur-Lignon<sup>79</sup>, pour la période 1921 à 1928, me permet de trouver Mathieu page 17, et me renvoie à une déclaration de mutation par décès datée du 27 novembre 1926, n°125. J'ai, le jour de cette recherche, mal noté la côte pour consulter la déclaration, et n'ai donc pas eu le temps de consulter le bon document.

Je note pour mes prochaines recherches d'être vigilante sur les côtes des documents recherchés, au vu du nombre de documents délivrés à l'heure.

## **II. Seconde génération: Jean-Louis.**

Pour cette deuxième génération de descendants, seul Jean-Louis sera présenté, unique petit-fils survivant de Jacques et Louise, puisque les enfants de Toussainte sont décédés en bas âge.

Jean-Louis Belley naît le 30 septembre 1870 à Saint-Sixte. Que se passe-t-il en France dans cette deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle ?

1848 a marqué le début de la Seconde République en France, jusqu'au rétablissement de l'Empire en décembre 1852, lorsque Louis-Napoléon Bonaparte est devenu Napoléon III, empereur des Français. D'autoritaire, le régime va devenir plus libéral entre 1860 et 1870.

En pleine guerre contre la Prusse, la III<sup>e</sup> République est proclamée le 4 septembre 1870, succédant au Second Empire. Le 10 mai 1871, Adolphe Thiers, chef du Gouvernement, signe le Traité de Francfort : l'Alsace et la Lorraine sont annexées à l'Allemagne.

Excédés par l'attitude du gouvernement, les Parisiens se soulèvent contre celui-ci : c'est la Commune de Paris, qui sera écrasée dans le sang fin mai 1871.

Le développement industriel, débuté dans les années 1830, tend à se ralentir aux alentours des années 1860.

Jusqu'en 1846, la population agricole continue de croître dans un contexte qui lui est, jusqu'alors, favorable. Mais la situation va évoluer : à partir de 1870 s'ouvre une période difficile pour la paysannerie française, surtout au niveau économique. La crise qui la touche est multiforme : les prix baissent, entraînant donc la baisse des revenus des paysans, tandis que dans le même temps la crise économique touche d'autres secteurs d'activités.

Les progrès techniques dans différents secteurs entraînent la fin de certaines activités agricoles, comme la fin du ver à soie dans le Lyonnais.

Le phylloxera touche dans la même période l'ensemble des vignobles français, et le Forez n'y échappe pas : les vignes sont détruites, malgré les mesures prises. Il faudra replanter, cela prendra du temps... Cette crise va entraîner une réaction et de profondes modifications du monde paysan.

Parallèlement l'influence urbaine pénètre la campagne par le biais du service militaire, du chemin de fer, de l'émigration rurale, de la presse et de la scolarisation.

Partons maintenant à la rencontre de Jean Louis :

Physiquement, grâce à la fiche matricule du jeune-homme, j'apprends qu'il mesure 1,63 m, a les cheveux et les yeux châains, le front couvert, un nez et une bouche moyens, un menton rond, et un visage ovale.

---

<sup>79</sup> Source : AD42, Table alphabétique des successions et absences, Bureau de Boën 1921-1928, 2NUM70\_3Q11688, 17/176. Succession de Mathieu Belley, veuf Bedoin.



## **A. Métiers.**

À 20 ans, il réside à Lyon et exerce la profession de clerc d'avoué, information que je tiens encore une fois de sa fiche matricule.

Un avoué est un officier ministériel dont la fonction est de représenter les parties devant les tribunaux et de faire en leur nom tous les actes de procédure nécessaires. Le clerc d'avoué a pour mission de l'assister dans son travail.

Lyon est à 100 km de Saint-Sixte, mais n'oublions pas que la famille de Jean Louis a vécu dans le Rhône lorsque Mathieu, son père, était enseignant, c'est un département que le jeune homme connaît donc pour y avoir vécu.

En 1890, Jean-Louis a 20 ans, il est donc "conscrit", et participe au tirage au sort. Or, nous le verrons un peu plus bas, il s'engage pour faire son service, et sa "carrière" de clerc s'achèvera ici.

Toujours d'après sa fiche matricule, Jean-Louis vit à Saint-Sixte en octobre 1895.

En mars 1898, lors de son mariage, il est cultivateur. Les recensements suivants, sur la commune de Saint-Sixte, confirmeront cette profession.

L'agriculture a beaucoup évolué depuis le début du siècle, Jean Louis a de plus la chance de commencer avec une donation en avancement d'hoirie<sup>80</sup> que nous étudierons lors son mariage avec Marie Bernard.

## **B. Service militaire.**

Depuis la loi du 27 juillet 1872, le service est devenu universel, le remplacement a été supprimé.

Pour trouver la fiche matricule de Jean Louis, je dois rechercher dans les registres matricules de la subdivision militaire de Montbrison, dont il dépend, sur le site internet des archives, les registres étant, par chance, numérisés. Dans la table alphabétique, je recherche par son année de recrutement (classe : date de naissance + 20 ans).

Dans cette table<sup>81</sup>, Jean Louis apparaît en page 3 : je dois ensuite rechercher sa fiche dans le premier volume, au numéro 855.

La suite de la recherche se fait donc dans les registres matricules, année 1890, volume 1 (47NUM\_1R1294, matricules 730 à 990). Je trouve Jean Louis sous le numéro indiqué, page 151 du registre en ligne.

Jean Louis tire le numéro 142 lors du tirage dans son canton d'origine, à Montbrison. De toute façon, il est "engagé volontaire" pour trois ans à partir du 16 octobre 1890. Il est alors dirigé le 17 octobre 1890 sur le 98<sup>e</sup> régiment d'infanterie où il est incorporé le 20 octobre, sous le numéro 1669.

Il va devenir caporal le 26 septembre 1891, soit un an après son engagement, puis il passe sergent le 21 novembre 1892, le sergent étant un sous-officier subalterne.

Enfin, Jean Louis passe dans la réserve de l'armée active le 16 octobre 1893, trois ans après s'être engagé.

En France, la réserve militaire apparaît après la guerre franco-allemande de 1870. Si la loi du 27

---

80 Donation en avancement d'hoirie est une donation en avance sur héritage.

81 Source : AD42, Registres matricules du recrutement militaire, subdivision de Montbrison, tables alphabétique de l'année 1890, 47NUM\_1R1298, 3/19.

juillet 1872 a mis en place les principes de cette réserve, Jean Louis est sous le coup de la dernière loi adoptée au sujet du service militaire, la loi du 15 juillet 1889, qui porte les obligations du citoyen effectuant son service à 25 ans, soit :

- 3 ans dans l'armée active
- 7 ans dans la réserve de l'armée active
- 6 ans dans l'armée territoriale
- 9 ans dans la réserve de l'armée territoriale

La loi impose également aux membres de la réserve de l'armée active de participer à deux manoeuvres de quatre semaines chacune, et aux membres de l'armée territoriale à une période d'exercices de deux semaines.

Jean Louis effectue donc ses deux périodes d'exercices alors qu'il est dans la réserve de l'armée active dans le 16<sup>e</sup> régiment d'infanterie, du 4 au 31 octobre 1897, puis du 24 août au 13 septembre 1899, alors que son premier-né, Marius, n'a que 5 mois.

Il passe dans l'armée territoriale le 16 octobre 1903. Sa fiche indique qu'il est dispensé de manoeuvre en 1905. Le 1<sup>er</sup> octobre 1909, il passe dans la réserve de l'armée territoriale.

Il est rappelé à l'activité par décret du 1<sup>er</sup> août 1914 : il arrive au corps le 22 novembre 1914, mais est rattaché à la classe 1887 le 25 octobre 1915 pour la durée de la guerre, car il est veuf, père de cinq enfants vivants. La classe 1887 est celle des hommes nés en 1867, théoriquement non mobilisables, car libérés de leurs obligations militaires.

Je note toute de même que pour faire face à cette Première Guerre mondiale, l'armée active est alors complétée par :

- l'armée de réserve
- l'armée territoriale
- la réserve de l'armée territoriale (hommes nés entre 1868 et 1874, comme c'est le cas de Jean Louis) ; rapidement cette réserve est étendue aux hommes nés entre 1868 et 1865.

Cependant, vu sa situation, Jean Louis ne sera pas mobilisé au-delà du 25 octobre 1915.

Il devrait être libéré de ses obligations militaires en 1918, en théorie. Toutefois, sa fiche matricule indique deux informations contradictoires : "date de libération du service militaire : 1915/1916" et un tampon qui le libère définitivement en novembre 1918.

### **C. Élu au conseil municipal.**

Comme son père avant lui, Jean Louis va faire partie des élus de sa commune. Je n'ai pas pu consulter les archives en salle de lecture, toutefois, la presse m'a été favorable : un article du ***Journal de Montbrison et du département de la Loire***, édition du 16 mai 1925, nous donne la liste des élus lors des élections des conseils municipaux, résultats des scrutins des 3 et 10 mai 1925 : Jean Louis est élu à Saint-Sixte.



Illustration 23: Extrait des élections municipales, arrondissement de Montbrison, commune de St-Sixte - Source : archives.ville-montbrison.fr, Journal de Montbrison et du département de la Loire, 16 mai 1925, page 3/4 :

Avait-il déjà été élu auparavant ? Le sera-t-il après ? Tout reste à découvrir.

#### D. Mariage et famille.

Jean Louis épouse Marie Bernard le 6 mars 1898 à Saint-Sixte.

Le jeune-homme a 28 ans, Marie seulement 19, elle fêtera son 20<sup>e</sup> anniversaire le 13 juillet 1898. Mineure, la majorité étant fixée à 21 ans depuis 1792, ses parents consentent au mariage et sont présents lors de la rédaction du contrat de mariage qui précède la cérémonie, chez M<sup>e</sup> Avril, notaire à Boën, le 5 février 1898.

Mathieu et Marguerite, les parents de Jean Louis, sont présents également en vue de la donation qu'ils font à leur fils à l'occasion du mariage.

Le document a été recherché dans les archives de M<sup>e</sup> Avril, notaire à Boën, année 1898, côte 5E3\_453. La liasse de documents s'est avérée riche en surprise, car si j'ai bien trouvé le contrat cité précédemment, folio 30, au folio 35, j'ai découvert la résiliation de ce contrat, en date du 13 février 1898 !

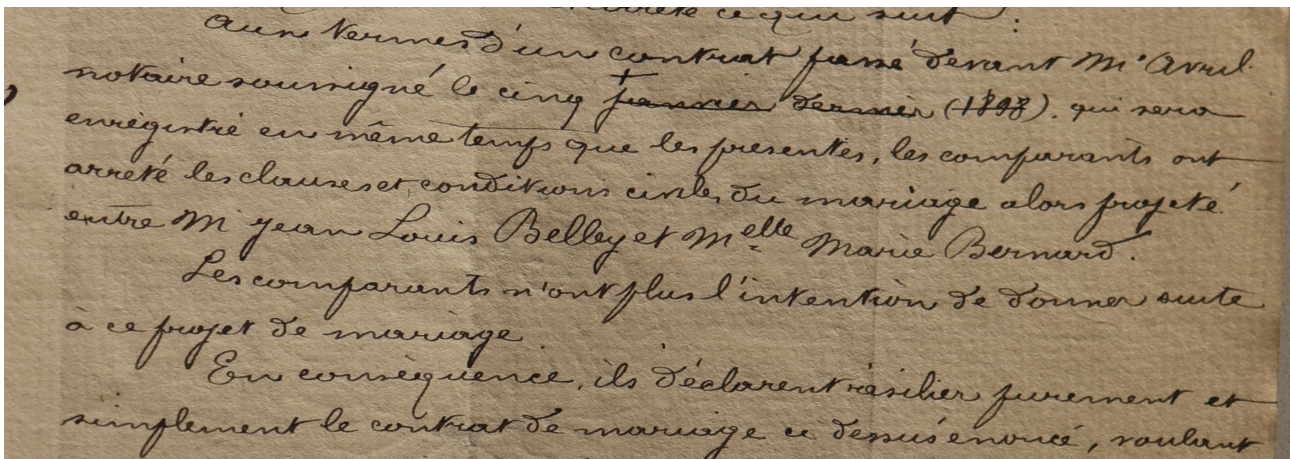


Illustration 24: Extrait de l'acte f°35 : résiliation Belley-Bernard, 13 février 1898 - Source AD42, archives de M<sup>e</sup> Avril, notaire à Boën, 5E3\_453

« (...) aux termes d'un contrat passé devant M(âîtr)e Avril notaire soussigné le cinq + (rayé : janvier dernier 1898)<sup>82</sup> qui sera enregistré en même temps que les présentes, les comparants ont arrêté les clauses et conditions civiles du mariage alors projeté

<sup>82</sup> Correction en marge : "février courant"

*entre M(onsieur) Jean Louis Belley et M(ademoisell)e Marie Bernard.  
Les comparants n'ont plus l'intention de donner suite  
à ce projet de mariage. (...)»*

Mais comme le mariage a bien eu lieu, un nouveau contrat a été rédigé (folio 46.)

Qu'a-t-il bien pu se passer pour que le mariage soit annulé après la signature du premier contrat ? Je ne peux m'empêcher de penser que quelque chose n'a pas convenu à une des deux familles, et pour vérifier cela, je dois comparer les deux actes.

Ils présentent en effet des différences, le second proposant plus de terres données par Mathieu et Marguerite au profit de Jean Louis.

Avant tout, les futurs époux adoptent le régime de la communauté réduite aux acquêts, je cite le document : "la communauté se composera des économies faites par les époux pendant le mariage et provenant tant de leur industrie que des fruits et revenus de leurs biens propres." La communauté se limite aux biens acquis pendant le mariage, les biens apportés en dot et cités dans le contrat pourront être repris en nature ou en argent en cas de dissolution du mariage.

<b>CONTRAT DE MARIAGE DU 5 FÉVRIER 1898</b>		<b>CONTRAT DE MARIAGE DU 3 MARS 1898</b>	
<b>Le futur époux apporte :</b>		<b>Le futur époux apporte :</b>	
Son vestiaire (habits, linges)	20 francs	Son vestiaire (habits, linges)	20 francs
Tènement de maison d'habitation et d'exploitation, comprenant cuisine, chambre au rez-de-chaussée, 2 chambres au 1 <sup>er</sup> étage, galetas <sup>83</sup> en-dessus, grange, écurie de vaches et fenil <sup>84</sup> , cave au nord du bâtiment, 1 cuve 2 fûts de 500 litres et 2 fûts de 200 l.	Revenu = 40 fr.	Tènement de maison d'habitation et d'exploitation, comprenant cuisine, chambre au rez-de-chaussée, 2 chambres au 1 <sup>er</sup> étage, galetas en-dessus, grange, écurie de vaches et fenil, cave au nord du bâtiment, 1 cuve 2 fûts de 500 litres et 2 fûts de 200 l.	Revenu = 70 fr.
50 ares de pacage <sup>85</sup> , jardin et terre		50 ares de pacage, jardin et terre	
Une vigne à Corbine, commune de Boën (27 ares)		Une vigne à Corbine, commune de Boën (27 ares)	
	<i>Un tènement de terre, situé à La Roche, Commune de Cezay (38 ares)</i>		
	<i>Un bois pins situé à Goutte du Pêcher, St-Sixte (16 ares)</i>		
	<i>Un pré situé à l'Annet, commune d'Arthun</i>		
<b>La future épouse apporte :</b>		<b>La future épouse apporte :</b>	
Habits, linges, hardes <sup>86</sup> et dorures	300 fr.	Idem	
2 douzaines de draps, une douzaine de torchons, un traversin couette oreiller en plumes, une couverture piquée, un couvre-pieds, une paire de rideau de lit, un bois de lit et un matelas	400 fr.		
La somme de ... en espèces	2600 fr.		

Tableau 8: Tableau comparatif entre les contrats de mariage de Jean-Louis Belley et Marie Bernard - Sources : AD42 Archives de M<sup>e</sup> Avril 5E3\_453, contrats du 5 fév. 1898 et du 3 mars 1898

Ce tableau synthétise les différences entre les deux contrats de mariage signés à un mois d'intervalle. À gauche et en noir, les trousseaux, meubles et immeubles apportés par les époux en février 1898, à droite et en rouge, la même chose, mais apportés en mars. La principale différence est que Jean Louis apporte trois terres en plus (en gras et italique) par rapport au premier contrat, augmentant ainsi son apport au mariage.

83 Galetas : chambre située dans les combles.

84 Fenil : lieu de stockage du foin.

85 Lieu de pâture pour les troupeaux.

86 Hardes : vêtements usés.



J'imagine que ce sont les parents de Marie, la famille Bernard, qui ont fait valoir que les apports n'étaient pas assez équilibrés à leurs goûts...

Une fois le nouveau contrat signé, et 3 jours plus tard, Jean Louis et Marie s'unissent à Saint-Sixte. Il est 15h, et les deux jeunes gens vont se dire oui devant le maire, Jean Bartholin, en présence de leurs familles et amis. Les témoins sont quatre hommes, dont trois de Saint-Sixte, Henri Moreau et Antonin Meynet, cultivateurs, Maurice Gras, instituteur, enfin, le quatrième est Étienne Bernard, frère aîné de Marie, cultivateur à Sainte-Agathe-la-Bouteresse.

Marie est, d'après mes recherches, la dernière-née d'une famille de quatre enfants. Ses parents sont Claude Bernard et Marie Deschamps, qui se sont unis en 1867 à Sainte-Agathe-la-Bouteresse. Marie, qui porte le prénom de sa mère, est née dans la commune de Sainte-Agathe le 13 juillet 1878, mais la recherche de sa fratrie m'a posé problème, car le couple ne vivait pas dans la commune auparavant, j'ai donc dû faire preuve de logique... et aller chercher du côté de la paroisse de naissance de sa mère, Saint-Etienne-le-Molard, commune voisine de Sainte-Agathe. C'est bien là que sont nés trois enfants : Étienne, en 1869 (témoin lors du mariage), Jean-Marie né en 1871 (témoin lors des contrats de mariage), et Magdeleine née en 1874.

Le couple s'installe dans la commune, au Montcel, dans l'habitation héritée par Jean Louis, vivant donc à côté de chez Mathieu et Marguerite, avec la cour intérieure en commun.

Cinq enfants viendront au monde ensuite, tous nés à Saint-Sixte, voici ci-dessous l'arbre de la lignée étudiée (Mathieu comme Sosa 1) :

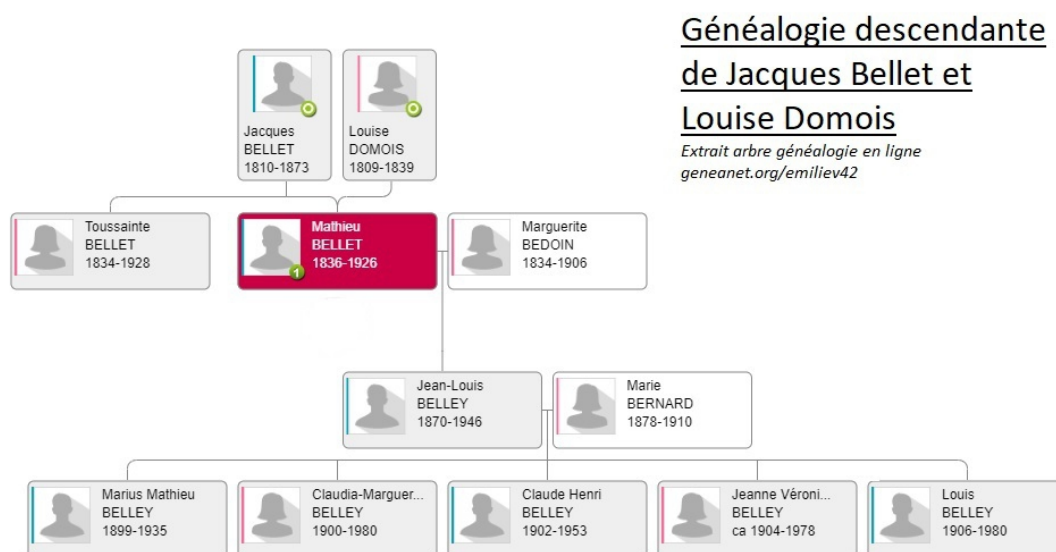


Illustration 25: Généalogie descendante de Jacques Bellet et Louise Domois - Geneanet.org/emiliev42

Les registres de naissances de la commune ne sont pas disponibles en ligne après 1898. J'ai donc, dans un premier temps, relevé les dates de naissances des enfants portant le nom de Belley dans les tables décennales<sup>87</sup>, comme enfants potentiels du couple. Ne pouvant consulter

<sup>87</sup> Deux tables décennales sont concernées : Naissances-St-Sixte pour la période 1893-1902 (3NUMTD33/4E289) et 1903-1912 (2NUM88\_4E400\_2\_61)

l'état civil sur le moment, j'ai contacté une descendante de la famille pour m'assurer que les noms relevés étaient bien les enfants de Jean Louis et Marie et conforter mes soupçons (je connaissais déjà le prénom de l'un deux, puisqu'il est mon aïeul). Une chance que Mie, fille de Claudia Marguerite Belley, ait une excellente mémoire ! Elle m'a beaucoup aidée pour cette étape-là. Enfin, les recensements ont été de précieux alliés pour confirmer la fratrie.

#### **\*Marius Mathieu :**

Le premier-né est Marius Mathieu, né le 4 mars 1899 à Saint-Sixte.

L'adoption des deux prénoms est bien ancrée dans la famille à présent : l'enfant porte comme premier prénom "Marius", à l'étymologie incertaine, mais qui a ses saints, comme l'évêque d'Avenches-Lausanne, mort en 596. On retrouve le prénom du père de Jean Louis, Mathieu, comme second prénom.

Lors du recensement de la commune en 1901, il a deux ans.... mais n'est pas au domicile avec ses parents et sa soeur de 6 mois, Claudia.

Sans chercher bien loin et comme il n'était pas sur la commune, je l'ai retrouvé chez ses grands-parents maternels, à Sainte-Agathe-la-Bouteresse, lieu-dit les Tuileries.

Marius va ensuite grandir avec ses frères et soeurs, puisqu'il est présent lors des recensements de 1906 et 1911, au Montel, à Saint-Sixte.

#### **\*Claudia Marguerite :**

La deuxième née est une fille, prénommée Claudia Marguerite, déclarée le 11 octobre 1900 à l'état civil. Claudia est un dérivé de l'adjectif latin *claudus* qui désigne une personne boiteuse. Ce prénom est une variante du prénom mixte Claude, prénom du grand-père maternel de la petite-fille ; Marguerite étant le prénom de sa grand-mère paternelle.

Elle naît donc 19 mois après son frère, ce qui en fait des enfants rapprochés, ceci expliquant peut-être pourquoi l'aîné a été placé quelque temps chez ses grands-parents, afin de soulager la jeune mère.

Puis, comme Marius, on la trouve systématiquement dans les recensements de Saint-Sixte jusqu'en 1911.

#### **\*Claude Henri :**

Le troisième enfant du couple naît le 14 mars 1902, 17 mois après Claudia, l'écart entre les enfants est encore une fois bien tenu... Lui aussi porte un prénom familial, hérité de son grand-père paternel. Henri est plus original, je ne l'avais pas encore rencontré chez les Belley, il n'apparaît pas du côté Bernard, famille de Marie. Toutefois, c'est le prénom d'un des témoins du mariage de Jean-Louis et Marie, Henri Lestra. D'origine germanique, *Heimric*, Henri est un prénom porté par de grands rois, par ailleurs le suffixe *-ric* signifie "roi".

#### **\*Jeanne Véronique :**

Jeanne est déclarée en mairie le 19 janvier 1904, elle naît 22 mois après son frère Claude. Jeanne est un prénom ancien, courant, largement donné sur la commune lorsqu'elle vient au monde. C'est aussi le premier prénom de l'oncle maternel de l'enfant, Jean-Marie Bernard, qui par ailleurs est

marié avec Véronique Pépin<sup>88</sup>, second prénom de l'enfant.

J'ai dû rechercher Jeanne ailleurs qu'au Montcel lors du recensement de l'année 1911, elle n'apparaissait pas chez Belley. Elle est dite "domestique" à Ciergues, un hameau de Saint-Sixte, chez Pierre Crozet et son épouse Marguerite née Meynet. En fait, cette dernière est une cousine de Jean-Louis, père de Jeanne, et il a placé l'enfant de 7 ans à peine chez Crozet pour se soulager un peu : il est veuf, et a 5 enfants à charge<sup>89</sup>.

#### **\*Louis :**

Le benjamin de la famille naît le 27 octobre 1906, soit 33 mois après Jeanne Véronique. Sur la table décennale où apparaît sa naissance, il ne porte qu'un seul prénom, celui de son père (en fait, le second de son père, Jean Louis.)

Tous les enfants de Jean Louis et Marie grandissent au Montcel, dans la maison familiale, à côté de leurs grands-parents paternels. Ils connaîtront peu leur grand-mère, Marguerite, qui décède en avril 1906. Mais Mathieu sera présent à leurs côtés jusqu'en mai 1926, et sera d'un grand secours lorsque Marie décédera, en 1910.

#### **D. Décès de Marie Bernard et Jean Louis Belley.**

La première à disparaître dans ce couple est Marie, à seulement 32 ans, son décès est déclaré le 7 septembre 1910. Elle laisse son époux et 5 enfants, âgés de 3 à 11 ans.

Comme pour les décès précédents, je consulte la table de successions et absences, période de 1905 à 1914, bureau de Boën, puisque le décès figure dans les tables décennales de Saint-Sixte. En page 13, Marie Bernard apparaît : dans la case "renseignements divers", je note un inventaire envoyé le 29 septembre 1910, avec une "suite envoyée le 28 octobre 1910". La date de déclaration de la succession est le 11 février 1911, numéro 45<sup>90</sup>. Par manque de temps, je n'ai pas recherché la déclaration de mutation par décès, qui serait à faire en salle de lecture des archives, déclaration qui me donnera par ailleurs le notaire qui a effectué l'inventaire signalé, à chercher également.

Jean Louis Belley décède le 31 mars 1946. Il est le dernier à être enterré dans le caveau "Belley-Bernard" au cimetière de Saint-Sixte, où l'on trouve ses parents, Mathieu et Marguerite, sa tante, Toussainte, son épouse Marie, mais également son fils Marius et son petit-fils, Henri.

Là encore, il faudra que je le recherche ultérieurement dans les tables de successions et absences, consultable uniquement en salle de lecture.

#### **III. Troisième génération.**

La troisième génération de descendants concerne les cinq enfants de Marie et Jean Louis, dont j'ai présenté les naissances précédemment. Cette partie va rassembler l'ensemble des informations que j'ai pu récolter à leurs sujets autour des mêmes thématiques que développées avec leurs

---

88 Source : AD42, fiche matricule de Jean-Marie Bernard, matricule n°1254, classe 1891, 47NUM\_1R1311, 298/569 (pour les localités habitées successives) & TD des mariages de Ste-Foy-St-Sulpice, 1893-1902, 3NUMTD22/4E222, 1/4.

89 Sources : AD42, recensement de St-Sixte 1911 35NUM\_289\_6M135, 11/18 & détails transmis oralement par la famille.

90 Source : AD42, Table alphabétique des successions et absences de Boën, 1905-1914, 2NUM70\_3Q17316, 13/141.

parents et aïeux : métier(s), mariage(s), enfant(s), décès.

### **A. Marius Mathieu.**

Pour l'aîné de Jean Louis et Marie, j'ai eu accès à sa fiche matricule<sup>91</sup>, très riche en renseignements, et qui m'a permis à rebondir vers d'autres actes, ainsi qu'à son acte de mariage civil en 1924.

Si je n'y ai pas trouvé un descriptif physique détaillé, comme c'est le cas pour d'autres hommes de la lignée, je connais au moins sa taille, 1,61 m, et son degré d'instruction : il a reçu une instruction primaire plus développée ("3" sur la fiche.)

Il est incorporé dans l'armée dès le 16 avril 1918 : il n'a alors que 19 ans, mais a été classé dans la première partie de la liste en 1918 sous le matricule numéro 9. À ce moment là, il réside à Saint-Sixte, et exerce comme régisseur agricole.

Comme tous les conscrits de la première partie de la liste, il fait son service militaire en effectuant des campagnes contre l'Allemagne dans le 11<sup>e</sup> régiment de chasseurs dès avril 1918, où il est nommé brigadier, puis maréchal des logis en août de la même année.

En attendant son passage dans la réserve de l'armée active, il rentre à Saint-Sixte temporairement entre avril et mai 1921 avec son "certificat de bonne conduite accordé".

Mais un décret (3 mai 1921) le renvoie en activité, il incorpore alors le 113<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde, puis le 243<sup>e</sup> régiment d'artillerie, et rejoint l'armée du Rhin : l'armée française occupant une partie du territoire allemand suite à l'Armistice de novembre 1918, avec les forces de l'Entente.

À partir du 19 juin 1921, il est de retour chez lui, son service de trois années actives étant terminé. D'après sa fiche, il a obtenu une médaille commémorative de la Grande Guerre.

Toujours grâce à cette fiche matricule, je sais qu'il rejoint en janvier 1929 la compagnie P.L.M., c'est-à-dire la Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, comme homme d'équipe, à Saint-Just-Saint-Rambert (Loire). Les cheminots ont un cercle de généalogie actif, et disposent d'un certain nombre de dossiers de personnel d'après leur site internet (pour les membres du personnel du P.L.M. nés à partir de 1875), il pourrait être enrichissant de les contacter pour avoir des informations complémentaires sur la carrière de Marius.

Il a successivement habité Savigny dans le Rhône (en 1922), Marcilly-le-Pavé<sup>92</sup> (1925) et Saint-Just-Sur-Loire (1929) dans la Loire.

Pour faire des recherches sur sa famille, j'ai tout d'abord consulté son acte de mariage : il se marie en 1924 à Arthun, à bientôt 25 ans. Les archives de la Loire ont numérisé et mis en ligne les actes de mariages et décès jusque dans les années 30 pour les communes commençant par la lettre A : cela tombe bien, Marius s'est marié à Arthun. Le 7 janvier 1924, en présence de son père, de sa future belle-mère et de deux témoins, il épouse Marie-Pierrette Lestra.

Par la suite, je suis partie du dernier domicile signalé sur la fiche matricule : St-Just-sur-Loire, et ai entrepris des recherches dans le recensement de la ville. L'année la plus proche de 1929 ayant eu un recensement est 1931. Page 24 du document, je trouve la famille Belley rue de l'Ancien Pont. Marius est bien employé au P.L.M., il réside ici avec son épouse et deux enfants prénommés Jeanne Marguerite (née en 1924 à Savigny) et Henri Claudius (né en 1927 à Montbrison).

D'après mes recherches dans les tables décennales de Savigny entre 1923 et 1932, commune où ils

<sup>91</sup> Sources : AD42, Tables alphabétiques subdivision militaire de Montbrison, classe 1919, 47NUM\_1R1742, vue 4/22 ; registres matricules du recrutement militaire classe 1919, 47NUM\_1R1738, vue 18/611.

<sup>92</sup> Située en bordure de la plaine du Forez dans la Loire, la commune porte aujourd'hui le nom de Marcilly-le-Châtel.

ont vécu entre 1922 et 1925, une enfant nommée Jeanne Marguerite Belley est déclarée le 26 novembre 1924<sup>93</sup>.

J'ai effectué la même recherche à Montbrison, et je trouve bien Henri Claudius dans les tables décennales des naissances, à la date du 21 mai 1927<sup>94</sup>.

La fiche matricule de Marius conclut par une phrase : "Décédé le 14 février 1935 à la Fouillouse (Loire)".

Comme dit plus haut, il repose dans le caveau familial, où on peut le voir en médaillon :



*Illustration 26: Marius Belley, caveau de la famille Belley-Bernard, cimetière de St-Sixte (42), cliché E. Toinon-Vassoille, 2019.*

Grâce à l'acte de naissance de son épouse Marie-Pierrette Lestra, née à Arthun le 7 juillet 1901<sup>95</sup>, j'apprends qu'elle est décédée à Givors (Rhône) le 20 octobre 1984.

En ce qui concerne les enfants, j'ignore ce qu'est devenue l'aînée, Jeanne Marguerite, n'ayant pas trouvé d'information à son sujet, quant au cadet, Henri Claudius, il est décédé à 15 ans en 1942, et est inhumé avec son père à Saint-Sixte.

### **B. Claudia Marguerite.**

Pas de fiche matricule pouvant m'aider à mieux connaître la deuxième des enfants de Jean Louis et Marie... J'ai donc retracé dans les très grandes lignes son parcours de vie.

Née à Saint Sixte en 1900, Claudia ne s'en éloignera jamais beaucoup.

Les tables décennales des mariages de Saint-Sixte (entre 1923 et 1932) m'apprennent qu'elle épouse le 11 février 1929 Jean Joseph Plasse, avec qui elle s'installe à Salomon, petit hameau de la commune de Saint-Sixte. Lui est cultivateur, elle n'exerce pas de profession. Le couple va avoir deux enfants, qu'on retrouve dans le recensement de la commune en 1936 (la famille fait partie des deux foyers seulement du hameau) : Marie-Louise (qui serait née en 1930 à Saint-Sixte) et Joannès (né en 1933, même commune). Le foyer accueille également une autre enfant, "Andréa" Belley, née en 1932 à Ailleux, et indiquée comme étant une nièce. J'en parlerai un peu plus bas.

Dans les tables décennales des naissances de Saint-Sixte entre 1923 et 1932, pas de Marie-Louise

93 Source : AD69 Tables décennales des naissances, 1923-1932, 4E14529, vue 1/3

94 Source : AD42, TD naissances Montbrison 1923-1932, 2NUM88/4E400\_7\_208, vue 4/65

95 Source : AD42, Arthun naissances 1899-1918, 3E9\_12-2NUM88\_3E9\_12\_1\_1, 12/81

Plasse... mais une Jeanne Marie, née le 29 août 1930<sup>96</sup>. Le recensement de Saint-Sixte de 1931, à Salomon, le couple a une petite Jeanne-Marie...

Face à cette curieuse histoire de prénoms, ne voulant pas tout mélanger, j'ai contacté la principale concernée pour quelques éclaircissements ! En fait, la petite-fille a été prénommée "Jeanne Marie Louise". Toute jeune, ses parents ont employé tour à tour pour la dénommer Marie Louise, ou Jeanne Marie. Plus tard, on va lui trouver le diminutif de "Mie" afin d'éviter la confusion avec sa cousine, Marie-Louise, et aujourd'hui tous l'emploient encore pour la nommer.

Joannès Marius Plasse, le second enfant du couple, naît le 15 août 1933<sup>97</sup>.

Claudia Marguerite, qu'on appelait plus Marguerite semble-t-il, d'après sa sépulture, décède le 20 décembre 1980 à Sainte-Agathe-la-Bouteresse. Elle est inhumée auprès de son mari décédé en 1973 dans le cimetière de Saint-Laurent-Rochefort, commune voisine de Saint-Sixte : en effet, Salomon est un hameau éloigné du bourg, du fait de cette situation, il a toujours dépendu de la paroisse de Saint-Laurent-Rochefort<sup>98</sup>.

Joannès, le fils de Marguerite et Jean Joseph, décède le 8 mai 2006.

Mie fait toujours partie des proches de ma grand-mère, sa cousine, Marie-Louise Belley.

### C. Claude Henri.

Claude naît en mars 1902. Sa fiche matricule, consultée en salle de lecture des archives, m'a apporté des renseignements intéressants à son sujet. Dans la table alphabétique numérisée, il est recensé avec le numéro 154<sup>99</sup> (premier volume de l'année 1922.)

Aux archives, sa fiche matricule est sous la côte 1R1788. Quel est son signalement ?

Il a des cheveux noirs, les yeux bleus, un front haut, un nez fort, le tout porté sur un visage ovale. Il est grand par rapport à son frère aîné : 1,73 mètre. Son degré d'instruction est de "3", soit une instruction primaire développée.

Le 12 mai 1922, il est incorporé dans le 98<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Du 21 mai au 31 octobre 1923, il est en campagne d'occupation de la Rhur<sup>100</sup>. Renvoyé dans ses foyers le 1<sup>er</sup> novembre 1923, après 18 mois de service, il passe en "disponibilité" à partir du 10 novembre 1923.



Illustration 27: Carte d'identité de Claude Henri (juillet 1944)  
- Archive familiale.

96 Source : AD42, TD des naissances de St-Sixte 1923-1932, 2NUM88\_4E400\_6\_157, vue 3/4

97 Source : AD42, TD des naissances de St-Sixte 1933-1942, 2NUM88\_4E400\_10\_113, vue 2/3

98 Voir Partie I/II/B. Situation géographique.

99 Source : AD42, registres matricules du recrutement militaire, subdivision de Montbrison, table alphabétique 1922, 47NUM\_1R1792, 4/24.

100 L'occupation de la Rhur est une opération politico-militaire menée par les gouvernements français et belge en Allemagne entre janvier 1923 et août 1925.



Bien qu'étant conscrit en 1922, Claude Henri est sous le coup de la loi d'avril 1923 concernant les obligations militaires, entrée en vigueur pour le recrutement de la classe 1922. Selon l'article 2, la durée du service militaire est officiellement réduite de trois ans à dix-huit mois.

La disponibilité (qui dure deux ans) remplace l'armée de réserve et doit permettre de maintenir sous les drapeaux les soldats de l'armée active en cas de mobilisation générale.

Le 29 avril 1938, il est rattaché à la classe de mobilisation de 1918 comme père de deux enfants vivants, et classé sans affectation. Le 10 février 1940, il est malgré tout rappelé à l'activité et affecté au "dépôt 131" : dépôt de prisonniers de guerre allemands, situé à Clermond-Ferrand, dans le Puy-de-Dôme. Il n'est pas indiqué combien de temps il a été affecté dans ce camp.

Moins complète que d'autres fiches consultées, la fiche militaire de Claude ne précise pas quand il a été libéré de ses obligations militaires : ce qui est arrivé en 1950, puisque la durée totale de celles-ci est de 28 années, allant de 20 à 48 ans.

Il épouse Eugénie Léonie Ville le 8 janvier 1927 à Ailleux, devant le maire Camille Crozet. Le document, côte 3E2\_9, vue 137, a été numérisé et est consultable en ligne : Claude est cultivateur, domicilié à Saint-Sixte, Eugénie est sans profession, elle réside à Ailleux. Ils passent un contrat de mariage chez M<sup>e</sup> Pontadit, notaire à Boën, le 23 décembre 1926 (les archives de ce notaire sont aux archives de la Loire jusqu'en 1914 seulement.)

Les témoins de ce mariage sont Jean Louis, son père, Marius, son frère aîné, les parents de la mariée, et un cultivateur d'Ailleux, Pierre Chaffal.

Le couple reste sur la commune d'Ailleux, où vont naître deux petites-filles : Marie Louise, le 6 novembre 1928 et Andrée Marguerite le 23 septembre 1932<sup>101</sup>.

En 1931, lors du recensement d'Ailleux, le couple vit avec les parents d'Eugénie, dans le bourg. Les deux hommes sont cultivateurs. Leur fille Marie Louise est recensée avec eux, ainsi qu'un enfant de 8 ans, Claude Fély, noté "P.A.P.", c'est-à-dire Pupille de l'Assistance publique.

Claude Henri va devenir veuf en 1932, 8 jours après la naissance d'Andrée, sa seconde fille : Eugénie décède à Ailleux, le 1<sup>er</sup> octobre 1932.

Voilà pourquoi on retrouve Andrée (appelée Andréa dans le formulaire) chez les Plasse lors du recensement de Saint-Sixte en 1936 : Claude a dû prendre en charge seul l'éducation de ses deux filles en bas âge. Comme son père avant lui, il a trouvé du soutien auprès de sa famille pour s'occuper des enfants.

En 1936, il est recensé avec Marie Louise à Sainte-Agathe-la-Bouteresse, aux Tuileries (d'où était originaire Marie, sa mère), où il est propriétaire exploitant.

Claude décède accidentellement en 1953, d'après des sources familiales orales. Il est inhumé à Sainte-Agathe-la-Bouteresse. Je n'ai malheureusement pas la date exacte de son décès, que je devrais pouvoir retrouver dans l'état civil de Sainte-Agathe-la-Bouteresse (elles ne sont disponibles en ligne que jusqu'en 1952.)

Sans entrer dans des détails qui nuiraient à la vie privée, l'aînée, Marie Louise s'est mariée le 18 juillet 1853<sup>102</sup> avec Claude Vassoille de Nervieux, commune à quelques kilomètres de Sainte-Agathe. Ils ont eu 4 enfants, 7 petits-enfants dont je fais partie (et des arrières-petits-enfants !).

Andrée Marguerite s'est également mariée dans la même commune que sa soeur, le 8 avril 1954, avec Albert Joanny Veluire. Elle est décédée en 2019.

---

101 Source : AD42, TD des naissances d'Ailleux 1923-1932, 2NUM88\_4E\_400\_6\_97, vue 1/3

102 Source familiale (livret de famille.)

#### **D. Jeanne Véronique**

Jeanne Véronique, quatrième enfant du couple Jean Louis Belley-Marie Bernard, naît en janvier 1904.

C'est à Lyon que Jeanne va vivre et se marier en 1930 : dans les fonds en ligne des archives de Lyon, 3<sup>e</sup> arrondissement, elle épouse Hector Cellier, le 22 novembre. Lui est "employé", Jeanne est cuisinière. Je n'ai recueilli que peu d'informations sur le couple, si ce n'est qu'Hector est un blessé de la Grande Guerre : amputé du bras droit, il a également perdu la vue de l'oeil droit<sup>103</sup> en 1916. Le couple n'aura pas d'enfant.

Jeanne Véronique décède à Lyon, en juillet 1978, à l'âge de 74 ans.

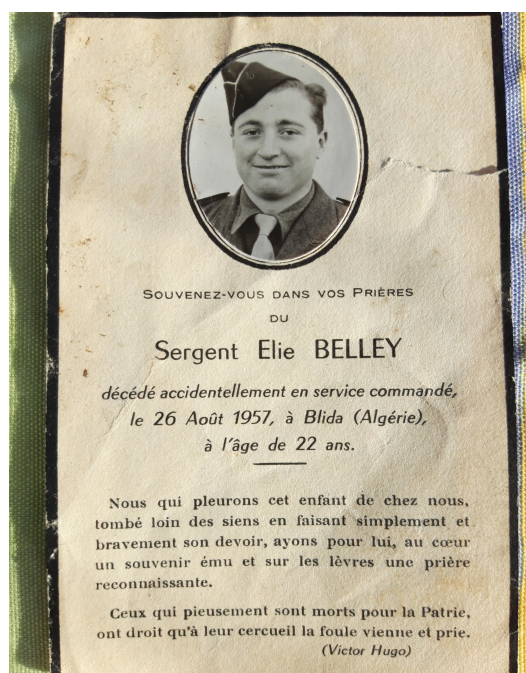
#### **E. Louis.**

Louis est le benjamin de la famille, né en 1906. En 1931, il vit avec son père, au Montcel, et est cultivateur. Il se marie le 5 septembre 1931 à Saint-Sixte avec Élise Claudine Salazard. De leur union, deux enfants vont naître : Élie Claudius Louis, le 14 décembre 1934, et Marie-France, le 12 décembre 1948<sup>104</sup>.

Élie apparaît dans les tables décennales des naissances de St-Sixte, la date de naissance de Marie-France m'a été communiquée par une source familiale, et je n'ai pas plus d'information à son sujet. Je n'ai pas récolté plus d'information sur Louis, hormis sa date de décès : le 19 octobre 1980, à 73 ans, à Montbrison. Il est inhumé à Saint-Sixte, avec son épouse, décédée en 1989, son fils et d'autres membres de la famille Salazard.

À propos de ce dernier, sa sépulture m'a appris qu'il est décédé lors de la guerre d'Algérie, à Blida, le 26 août 1957, à seulement 22 ans. En faisant des recherches dans les archives familiales, j'ai trouvé son faire-part de décès, que voici ci-dessous.

*« Souvenez-vous dans vos prières  
Du  
**Sergent Elie BELLEY**  
Décédé accidentellement en service commandé  
Le 26 août 1957, à Blida (Algérie),  
À l'âge de 22 ans.  
(...) »*



*Illustration 28: Faire-part de décès d'Elie Belley - archive familiale.*

103 Source : AD69, recrutement militaire année 1916, 1RP1229, vues 103 et 104/1216

104 Source : Louis = AD42, TD des naissances de St-Sixte 1933-1942, 2NUM88\_4E400\_10\_113, vue 1/3 ; Marie-France = source familiale orale.

Ainsi, après avoir vu la descendance de notre couple référence, Jacques Bellet et Louise Domois, faisons connaissance avec l'ascendance du couple : les parents de Jacques et Louise, et la lignée patronymique de Jacques.

Je trouvais intéressant de débiter par la descendance, suite logique au mariage de Jacques et Louise, point de départ de notre étude. Il peut paraître étonnant de remonter le temps à partir de maintenant, mais le cheminement me semblait assez facile à suivre.

## **PARTIE 4 : ASCENDANCE DE JACQUES ET LOUISE.**

Nous quittons l'époque contemporaine pour passer sous l'Ancien Régime. Le premier couple étudié a vécu avant et après la Révolution française...

L'ascendance va balayer tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, de Germain Bellet né en 1701 à Jean, père de Jacques, qui vivra entre 1773 et 1838. Je ferais également une courte incursion dans le XVII<sup>e</sup> siècle avec les parents et grands-parents de Germain.

Avant toute chose, il convient de rappeler que les historiens s'accordent pour faire débiter le XVIII<sup>e</sup> siècle en 1715 en France, année de la mort de Louis XIV, et de le faire durer jusqu'en 1815.

Malgré la fin que l'on connaît tous, le XVIII<sup>e</sup> est globalement un siècle de paix (qui tranche avec le règne de Louis XIV, de 1643 à 1715) et de prospérité économique, qui connaît trois grandes périodes politiques :

- La Régence de Philippe d'Orléans (1715-1723), avec ses problèmes financiers, hérités de Louis XIV, et la remise en cause de la légitimité du pouvoir monarchique ;
- Le règne de Louis XV (1715-1774), période de lente déchristianisation ;
- Le règne de Louis XVI (1774-1789), en lutte contre le Parlement<sup>105</sup>, marqué par des problèmes économiques importants, et bien sûr, la Révolution.

Le XVIII<sup>e</sup> est aussi le siècle des Lumières, mais dans le Forez, à Saint-Sixte, notre famille est bien loin des pensées philosophiques de ce grand mouvement...

C'est une période de transition démographique aux nombreuses conséquences : baisse de la mortalité, augmentation de l'espérance de vie au-delà de 30 ans. On assiste alors à de nouveaux comportements face à la conception notamment : on enfante un peu moins, et l'âge au mariage augmente (les deux faits s'imbriquent par ailleurs : un mariage plus tardif permet de limiter les naissances.)

La croissance agricole est évidente, surtout après 1760 : on assiste à une profonde mutation de l'agriculture française avec de nouvelles façons de cultiver. Depuis 1715 la météo est également plus clémente, après le Petit Age Glaciaire subit précédemment<sup>106</sup>.

Enfin, on peut parler de progrès sociaux : la vie reste dure dans les campagnes, mais on y vit mieux qu'avant. Les paysans se nourrissent mieux, de façon plus variée en tous les cas. L'habitat s'améliore, et on assiste à un lent processus d'alphabétisation : on sait de plus en plus signer.

### **I. Les parents de Jacques et Louise.**

#### **A. Les parents de Jacques : Jean Bellet (Sosa 4) et Jeanne-Marie Cerizier (Sosa 5).**

##### **1/ Naissance et baptême de Jean :**

Jean Bellet (père de Jacques) vient au monde le 15 novembre 1773, il est baptisé le même jour : il est le fils d'Anne Bellet, charpentier du bourg de Saint-Sixte, et de Marie Serre (nous verrons plus bas que ce sont les prénoms d'usage des parents de Jean, mais non leurs prénoms de baptême.) Jean est baptisé par le vicaire<sup>107</sup> de Saint-Sixte, nommé Fayard. Son parrain est Jean Bellet,

---

105 Un parlement est, sous l'Ancien Régime dans le royaume de France, une cour de justice d'appel, dite aussi improprement cour souveraine, puis cour supérieure à partir de 1661, qui rend la justice au nom du roi, dans un territoire délimité. Les anciens parlements sont définitivement dissous par décret en 1790.

106 Le Petit Age Glaciaire (PAG) est une période climatique froide principalement localisée sur l'Atlantique Nord ayant approximativement eu lieu entre le début du XIV<sup>e</sup> et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle est caractérisée par une série d'hivers longs et froids.

107 Vicaire : étymologiquement, ce mot est un emprunt au latin classique *vicarius* signifiant "suppléant remplaçant". Il

vigneron, et sa marraine Mathie Gautier, tous les deux du bourg du village. Le parrain signe l'acte. Jean est le troisième enfant du couple Anne Bellet-Marie Serre, et trois autres enfants naîtront après lui. Ce qui fait 6 enfants, nés en 1767 et 1783 (année de décès des parents de Jean.) Nous sommes encore loin des 2 à 3 enfants par couple, comme on peut lire dans les ouvrages d'histoire... Deux enfants n'atteindront pas l'âge d'un an, mais les quatre autres passeront les 10 ans, et se marieront.

## **2/ Naissance et baptême de Jeanne-Marie :**

Jeanne-Marie Cerizier est la fille de François Cerizier, habitant du Montcel, à Saint-Sixte, et d'Étiennette Chirat. Elle naît et est baptisée le 15 mars 1778, à Saint-Sixte, par le "prêtre commis"<sup>108</sup>, dénommé Durand. Son parrain est Jean Cerizier, demeurant également au Montcel, et sa marraine Jeanne-Marie Cerizier, résidant, elle, dans le village de Cezay. Les métiers ne sont pas indiqués dans cet acte.

François Cerizier et Étienne Chirat ont 3 enfants : Jacques en 1776, Jeanne-Marie en 1778 et Claudine en juin 1781. Étienne meurt en couche le jour de la naissance de Claudine.

Le 3 juillet 1781, François épouse Françoise Marcou, qui décédera le 30 octobre. Nouveau mariage pour le père de famille le 27 novembre 1781, avec Jeanne Plasse. Le couple aura 4 enfants entre 1782 et 1790.

Notre Jeanne-Marie a donc un frère et une soeur germains, et 4 frères et soeurs consanguins.

## **3/ Service militaire de Jean :**

Jean est né en 1773. Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'armée française est professionnelle. La conscription moderne a été principalement développée et créée par la Révolution française, avec notamment une levée en masse en l'an II (du 22 septembre 1793 au 21 septembre 1794).

Jean a 20 ans en 1793, il est donc un citoyen idéal pour cette levée, puisqu'il a entre 18 et 25 ans, et qu'il est célibataire. Le sort lui a-t-il été favorable lors du tirage au sort ?

J'ai effectué une recherche en série L, fonds de la période révolutionnaire. Plusieurs liasses m'ont intéressées, concernant la première réquisition de soldats dans le district de Montbrison dont dépend Saint-Sixte.

Dans la liasse L 886, j'ai trouvé la liste des soldats et volontaires de Saint-Sixte établie par la commune, mais ce sera le seul document concernant Jean découvert sur son parcours militaire<sup>109</sup>. Le document précise que les personnes citées sont déjà dans leurs bataillons, ce qui signifie que Jean a bien effectué un service à cette période.

## **4/ Mariage de Jean et Jeanne-Marie :**

Le couple formé par Jean et Jeanne-Marie s'est marié, sans nul doute, mais cet acte me pose problème : je n'ai pas réussi à le trouver dans les actes d'état civil de la commune de Saint-Sixte.

Je le situe vers 1801-1802, à Saint-Sixte, les jeunes gens étant tous les deux nés ici. Ils auraient 23/24 ans pour Jeanne-Marie, 28/29 ans pour Jean, sont majeurs tous les deux (l'âge de la majorité ayant été fixé à 21 ans en 1792), mais ont besoin des consentements de leurs parents pour se marier.

---

s'agit d'un prêtre qui assiste le curé, habituellement choisit par ce dernier, choix approuvé par l'évêque.

108 Un prêtre commis est désigné provisoirement dans une paroisse en attendant la désignation d'un titulaire permanent.

109 Voir les annexes, illustrations 5 et 6.

Enfin, Jean Bellet déclare la naissance de sa fille Jeanne, née le 25 ventôse de l'an XI (16 mars 1803)<sup>110</sup>, à Saint-Sixte. Avant cela, pas de naissance pour le couple sur la commune.

J'ai donc épluché les actes de mariage avant 1803, sur la commune dite, mais également dans le registre de Boën-sur-Lignon, chef lieu de notre canton : la loi du 13 fructidor an VI (30 août 1798) stipulant en effet que les mariages devaient être célébrés dès lors dans le chef-lieu de canton, le décadi (10<sup>e</sup> jour de la décade républicaine.) Sans succès.

Comment faire pour trouver la date de mariage de ce couple ?

Deux solutions s'offrent à moi : soit trouver un contrat de mariage, soit rechercher du côté des mutations par décès, qui pourraient mentionner une date de contrat de mariage et m'orienter ensuite sur la date du mariage.

Il faut donc chercher du côté de la sous-série 3Q : l'"Enregistrement" (à partir de 1791) consiste à transcrire sur un registre public des actes dans un but civil et fiscal (nous avons déjà vu plus haut les tables de successions.)

Ainsi, dans l'enregistrement, on trouvera, grâce aux tables alphabétiques :

- Des actes civils : on peut, entre autres, accéder à la table des contrats de mariage, et donc aux noms des époux, date du contrat et nom du notaire.
- Des actes judiciaires ou extrajudiciaires ;
- Les déclarations de mutations (successions, donations...)

Lors de mon dernier déplacement aux archives, je n'ai pas eu le temps de consulter la table des actes civils dans l'enregistrement (il me reste donc cette piste à explorer), j'ai toutefois relevé la déclaration de mutation par décès de Jean Bellet. S'il y a bien mention d'un contrat de mariage, ce n'est pas avec Jeanne-Marie, mais avec sa seconde épouse, Amable Perronny (ou Pironin)...

La mutation par décès de Jeanne Marie ne m'apportera pas plus d'aide : le document est succinct et aucune mention d'un contrat de mariage n'y est faite.

### **5/ Métier de Jean, les enfants du couple :**

De leur union, 6 enfants sont nés entre 1803 et 1814 : Jeanne, le 25 ventôse an XI (16 mars 1802), puis, 13 mois plus tard, une autre enfant prénommée Jeanne, le 9 floréal an XII (29 avril 1804), qui décédera à 16 mois. Claudine vient ensuite le 31 janvier 1806, elle ne vivra que 14 jours. 14 mois après, Louise vient au monde, le 17 mars 1807, puis viendra Jacques 3 ans plus tard le 8 mai 1810, et enfin Jeanne le 9 mars 1814, soit 3 ans après Jacques.

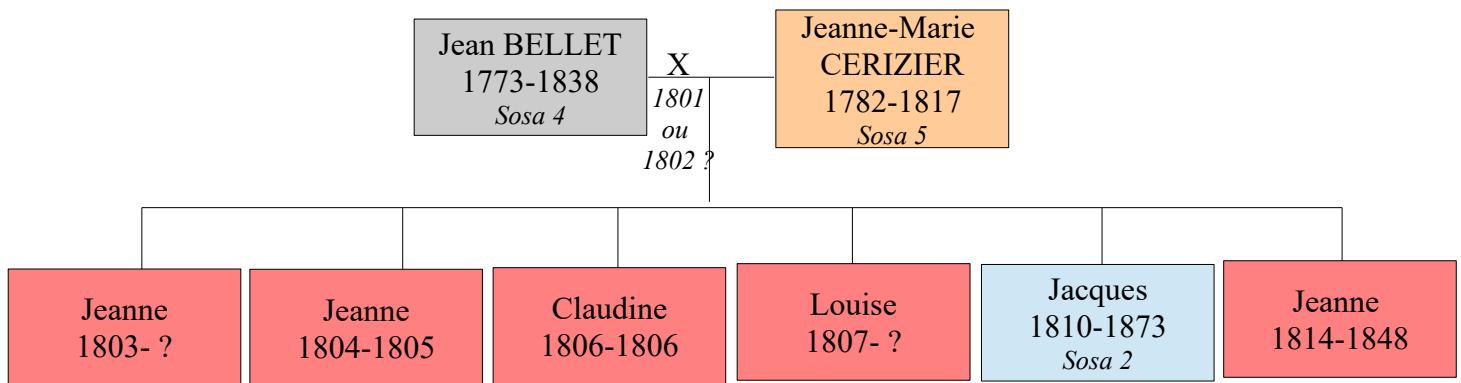
La répétition d'un même prénom, ici Jeanne, est déstabilisant lorsqu'on fait la généalogie d'une famille. En fait, nos ancêtres avaient pour volonté, et ce malgré les décès précoces des enfants, de transmettre un prénom "familial" à leurs enfants. Il nous convient donc d'être très vigilant lorsqu'on établit une lignée, de ne pas mélanger les homonymes...

Dès la naissance de Louise, les écarts entre les naissances sont plus importants. Dans la mutation par décès de Jean, ce sont ces trois derniers enfants qui apparaissent dans la succession (l'aînée, dont je n'ai pas trouvé l'acte de décès, est certainement morte en bas âge).

---

110 Source : AD42, St-Sixte Naissances 3NUMEC6/1MIEC289X2, 1800 à 1806, vues 20-21/50.





### **Composition du foyer de Jean Bellet (après 1814).**

Jean est paysan : pour la naissance de son aînée, nous avons déjà vu qu'il vivait au Montcel, exerçant comme cultivateur. Quand on analyse de près les actes de baptêmes, on s'aperçoit qu'il n'est pas propriétaire en 1803, et que pour la naissance de la seconde fille du couple en 1804, il est cultivateur domestique à la Treille, hameau de Saint-Sixte. En 1806, lors de la naissance de Claudine, il est "propriétaire au Montcel". L'arrivée définitive du couple au Montcel se situe donc aux alentours de 1805, avec accession à la propriété, peut-être a-t-il construit la maison de la famille à cette époque (maison qui restera dans la famille jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle). Lors du décès de son épouse, il est déclaré comme vigneron, et nous pourrions voir dans sa succession (ainsi que dans la matrice cadastrale) qu'il cultive au moins une vigne.

### **6/ Décès de Jeanne-Marie :**

Jeanne-Marie décède le 8 décembre 1817 à Saint-Sixte, à seulement 39 ans : Jean, son époux, vient signaler son décès au maire de la commune, Claude Bréasson. Deux cultivateurs du bourg sont choisis pour témoins : Antoine Faizet et Antoine Berger.

Dans les tables de successions de Boën-sur-Lignon<sup>111</sup>, je trouve Cerizier Jeanne au n°32. Ses héritiers sont Jean Bellet et ses enfants (Louise, Jacques et Marie : Je présume qu'il s'agit de la dernière née, qui doit porter le double prénom Jeanne Marie, ce qui n'était pas indiqué dans son acte de naissance), une estimation des immeubles est portée à 100 francs, la date de succession est datée au 24 juin 1818.

La mutation par décès<sup>112</sup> ne m'apporte pas de renseignement complémentaire : j'espérais y trouver une mention de contrat de mariage avec Jean, me permettant, peut-être, de trouver l'acte de mariage du couple, mais sans résultat.

### **7/Remariage de Jean et décès :**

Jean a 44 ans lorsque Jeanne-Marie décède, et trois jeunes enfants : Louise 10 ans, Jacques 7 ans et Jeanne 3 ans. Il se remarie après 4 ans de veuvage, le 30 juillet 1822, avec Amable Pironin (ou Pironny.)

Le mariage a lieu à Saint-Sixte, la future épouse est appelée "Marie Pironnier" : Amable Pironny, Marie Pironnier ou Pirognier... les agents administratifs de l'époque ont eu beaucoup de mal avec

111 Source : AD42, tables de successions et absences de Boën s/Lignon, 1818-1825, 2NUM70\_3Q515, vue 16/103.

112 Source : AD42, mutation par décès de Jeanne-Marie Cerizier du 24 juin 1818, bureau de Boën, 3Q426

les nom et prénom de cette femme ! Elle est née à Saint-Rémi, dans l'arrondissement de Thiers, département du Puy-de-Dôme, le 1<sup>er</sup> mai 1769<sup>113</sup>. Veuve de Claude Gautier, elle a 53 ans lorsqu'elle épouse Jean. Ils font un contrat de mariage le 24 juin 1822, celui-ci n'est pas mentionné dans l'acte de mariage, mais dans la mutation par décès de Jean.

J'ai donc recherché l'acte en question dans les archives de Jean-François Mosnier, notaire à Boën<sup>114</sup>: les deux époux formalisent ainsi le souhait de se soumettre au régime de la communauté de biens. Le contrat est assez succinct : une feuille recto verso (avec seulement quelques lignes sur le verso).

Voilà ce qu'Amable apporte :

- Ses linges et habits
- Une poêle à frire
- Une chaudière en fonte
- Une petite lampe et un crochet à peser
- Environ 20 kilogrammes de lard salé
- Un cochon
- 15 boisseaux<sup>115</sup> de "bled seigle"
- 50 bottes de paille

La future pourra récupérer ses biens, si besoin. Pas de précision sur les biens de Jean.

En cas de décès, Jean fait donation d'une part de ses biens meubles et immeubles, à partager avec ses enfants ; Amable laisse à Jean l'usufruit de la moitié de ses biens meubles et immeubles (bien qu'il n'y ait pas d'immeubles mentionnés ici.)

C'est Jean qui décédera le premier, le 17 juillet 1838, à 64 ans. Dans la table de successions et absences de Boën, il est indiqué que sa succession a été passée le 16 janvier 1839, ses héritiers étant ses enfants, Jacques, Louise et Jeanne Bellet<sup>116</sup>.

La déclaration, côte 3Q437 aux archives, précise qu'en fait, vu la donation faite par contrat de mariage avec Amable Pironin, un quart des biens du défunt vont à sa veuve, les trois quart restants à ses enfants cités précédemment.

Une liste d'objets mobiliers estimés à 160 francs (la liste n'est pas détaillée dans le document, mais a été déposée au bureau de l'enregistrement d'après ce qui est indiqué dans le document.)

Les immeubles suivants font partie de la succession :

1. La moitié d'une maison située au Montcel
2. Une terre de 30 ares située à Saint-Sixte (*le lieu est indiqué, mais difficilement lisible*)
3. Une terre de 50 ares située "Chez le Rat" (Saint-Sixte)
4. Un pré de 60 ares situé à Arthun, à la Terrière
5. Une terre de 30 ares au Cray, commune d'Arthun
6. Une "portion" de vigne à Corbine, commune de Boën

Cette vigne à Corbine, nous l'avons déjà vue dans différents documents, notamment dans la succession de Jacques, c'est donc lui qui l'a obtenue lors de la présente succession. Il a également

---

113 D'après son acte de naissance, AD63, BMS St-Rémy-sur-Durolle, 1769-1791, 6E413 3, acte page 8/453.

114 Source : Archives de Jean-François Mosnier, notaire à Boën-s/Lignon, 5E3\_401 à 426, 1815-1843 : archives 1822, côte 5E3\_407.

115 Un boisseau est un récipient de forme cylindrique destiné à mesurer les matières sèches (grain, farine.) Sa capacité est variable selon les lieux et les époques, on peut prendre comme mesure 1 boisseau = 10 à 12 litres.

116 Source : AD42, table de successions et absences de Boën s/Lignon, 2NUM70\_3Q518, 1833-1840, 15/157

hérité de la "moitié" de maison au Montcel, puisqu'on retrouve ces bâtiments dans sa succession et dans la matrice cadastrale vue plus haut, côte 3P2234 aux archives de la Loire. D'ailleurs, au fil de ce mémoire, nous avons pu voir que cette maison était plus importante que ce qu'elle paraît être en 1838, je pense donc que Jacques a acquis les bâtiments qui seront mentionnés dans sa succession comme "tènement de bâtiment, cour, aisances terre et vigne au Montcel"<sup>117</sup>.

Amable, seconde épouse de Jean, décède en 1844 à Saint-Sixte.

### **B. Les parents de Louise : Mathieu Domois (Sosa 6) et Marie Lamure (Sosa 7).**

Les parents de Louise ne faisant pas partie de l'arbre généalogique établi pour ce mémoire, l'étude de leurs familles n'a pas été autant approfondie que pour les Bellet. Les informations contenues dans cette partie sont principalement de l'ordre de l'état civil.

#### **1/Baptêmes à Cezay :**

Nous avons vu précédemment que Louise, fille de Mathieu, épouse de Jacques Bellet, est née à Cezay. C'est donc dans cette commune que nous nous dirigeons à présent pour parler de la famille Domois.

Mathieu est baptisé le 10 mai 1771 par le curé de Cezay. Il est le fils d'un couple de laboureurs, Étienne et Anthoinette Parchi.

Marie est baptisée le 16 janvier 1782 dans le même village. Ses parents sont Antoine et Benoîte Bertholin.

#### **2/ Union le 30 pluviôse an XIII :**

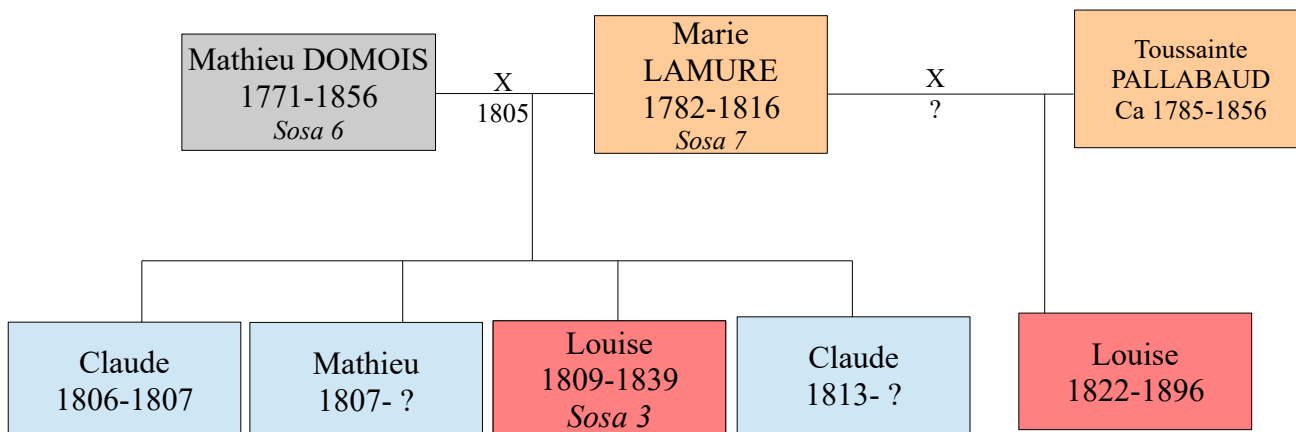
Le 19 février 1805, Mathieu Domois et Marie Lamure se marient en mairie de Cezay, en présence des parents de Mathieu, Étienne (qui décédera un mois après ce mariage) et Antoinette Parchi, alors propriétaires au hameau de "Marci"<sup>118</sup>, commune de Cezay ; mais aussi en présence de la mère de l'épouse, Benoîte Bertholin, veuve. Un frère de Marie est présent également, Claude Lamure, ainsi que trois autres hommes, témoins du mariage. Le marié est le seul à signer l'acte de mariage, avec le maire.

---

117 Voir page 30 de ce mémoire, succession de Jacques Bellet.

118 Aujourd'hui, le hameau s'écrit "Marcy".

Mathieu et Marie vont avoir 4 enfants ensemble, jusqu'au décès de Marie, en mai 1816 :



### Composition du foyer de Mathieu Domois (vers 1822).

#### 3/Décès de Marie, remariage et décès de Mathieu :

Le 9 mai 1816, Mathieu Domois vient en mairie de Cezay déclarer le décès de sa femme, Marie Lamure, morte dans leur domicile de Cezay. Neuf jours plus tard, il revient pour déclarer cette fois le décès de sa mère, Antoinette Parchi.

Mathieu se remarie avec Toussainte Pallabaud. Par réflexe, j'ai cherché dans la table décennale des mariages, à Cezay, entre 1816 et 1822, mais sans succès. Par contre, j'ai constaté la naissance d'un nouvel enfant : Louise, née en février 1822, à Cezay, fille de Mathieu Domois, 50 ans, et Toussainte Pallaban (Pallabaud).

Comment être sûre que ce Mathieu est le "bon" Mathieu Domois, surtout en l'absence d'acte de mariage ? On sait qu'il existe de nombreux homonymes à l'époque...

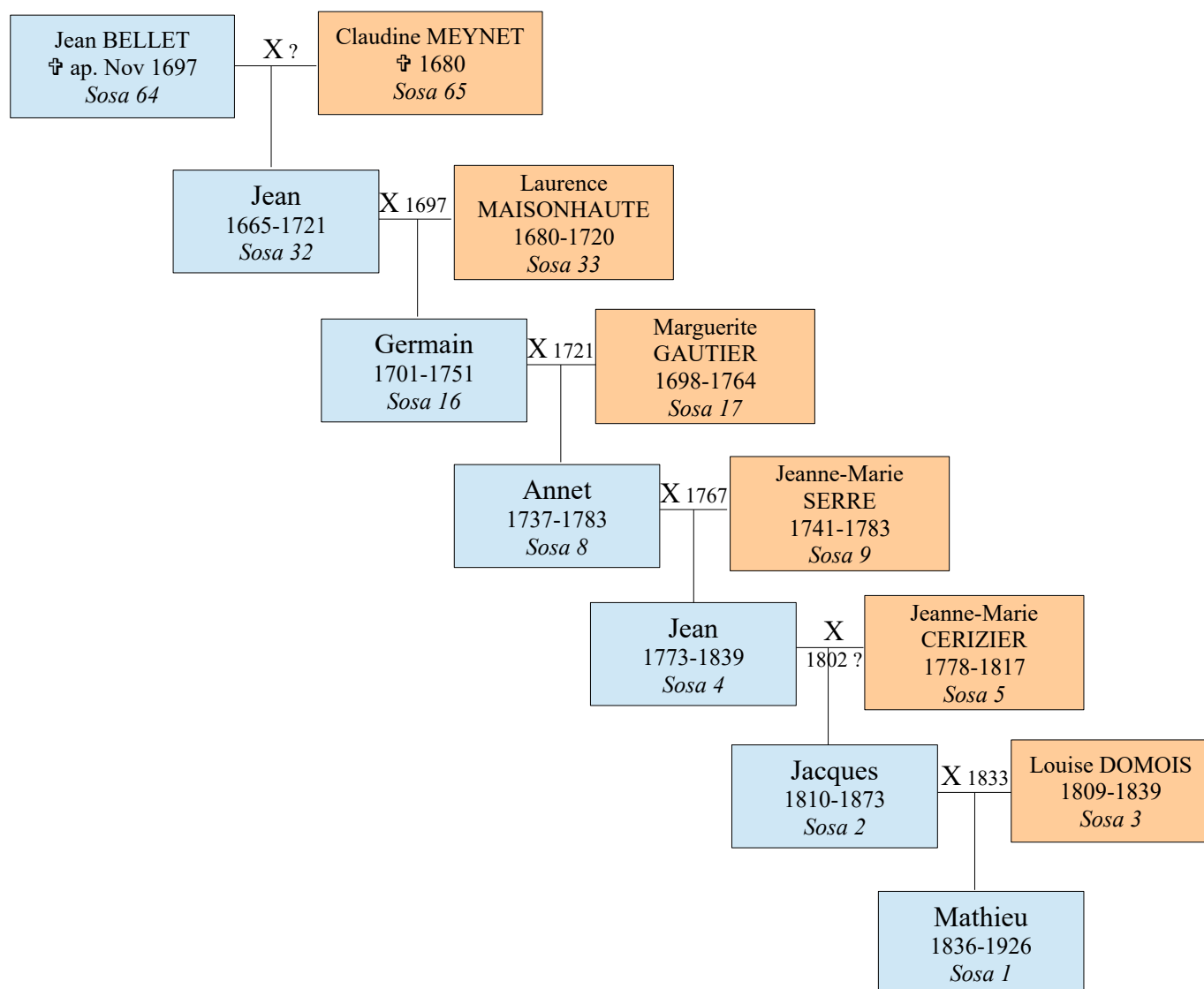
Tout d'abord, l'âge colle à 1 an près, même s'il ne faut jamais prendre les âges donnés dans les actes pour exacts, car il y a parfois de gros écarts. Mais c'est un premier point.

Second point : l'acte de décès. Ces actes ne sont pas toujours une bonne source de renseignements, mais parfois, on est chanceux ! Mathieu décède à Cezay le 29 avril 1856, la déclaration est faite par son fils, Mathieu, et un autre témoin. Ils signalent le décès de Mathieu, en précisant qu'il est cultivateur, "époux de Palabaud Toussainte, père du premier déclarant, fils d'Étienne et de Parchi Antoinette".

Donc, pas d'erreur possible, Mathieu a bien de nouveau convolé en justes noces avec Toussainte, et ils ont eu ensemble une fille.

Enfin, si Louise, fille aînée de Mathieu, n'a pas vu grandir ses propres enfants, son père a lui pu connaître ses petits-enfants, Toussainte et Mathieu, ce dernier avait 20 ans lorsque son grand-père maternel est décédé.

## II. Ascendance Bellet.



### Ascendance simplifiée de Mathieu BELLET (Sosa 1)

#### A. Annet (Sosa 8) et Jeanne-Marie Serre (Sosa 9).

Les parents de Jean, né en 1773, sont Annet et Jeanne-Marie Serre, parfois appelés Anne et Marie dans les registres paroissiaux trouvés les concernant.

Annet est le sixième et avant-dernier enfant de Germain, un vigneron de 36 ans, et sa femme Marguerite Gautier, 39 ans. Il naît le 27 octobre 1737, et est baptisé le lendemain à Saint-Sixte, par le curé de la paroisse, nommé Ferreton. Il a pour parrain Annet Collombet, un "marchand cabaretier" de Boën, qui lui transmet son prénom. Je me suis par ailleurs demandé d'où venait ce prénom, peu vu ? D'origine hébraïque, *hanna*, qui signifie grâce, Annet est en fait le dérivé d'Anne, prénom épïcène<sup>119</sup>. Sa marraine est Étienne Rolland, épouse d'un marchand de Saint-Sixte,

<sup>119</sup> Un prénom épïcène n'est pas marqué du point de vue du sexe ou du genre social. Il peut être employé au masculin et au

Antoine Bedoin (qui fera, en 1750, installer la croix dont nous avons parlé plus haut, voir l'illustration 7.)

Jeanne-Marie Serre est la fille d'Étienne, laboureur, et de Jeanne Garde. Elle naît à Saint-Sixte le 8 avril 1741, et est baptisée le même jour, sous l'oeil bienveillant de son parrain et oncle François Serre, et de sa marraine Jeanne-Marie Garde, probablement une tante du côté maternel, mais cela n'est pas précisé.

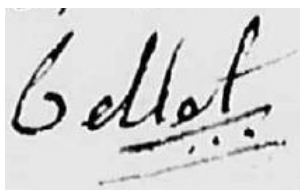
Si Jeanne-Marie est le premier enfant de Jeanne Garde, son père a déjà eu trois enfants d'un précédent mariage : deux filles, prénommées Anne toutes les deux, et un garçon, Étienne. Remarié en 1738 avec Jeanne Garde, Jeanne-Marie naît plus de trois ans après, puis viendront trois autres enfants, deux garçons et une fille, cette dernière décédera à l'âge de 4 mois.

Étienne, frère consanguin, et Pierre, frère germain de Jeanne-Marie, sont parmi les témoins du mariage de leur soeur avec Annet, le 17 février 1767, à Saint-Sixte.

Jeanne-Marie aura bientôt 26 ans, Annet en a 29, ils sont donc tous les deux majeurs.

En plus des frères de la mariée, sa mère est présente, et du côté d'Annet, la présence de son frère aîné Jean est signalée.

Annet est le seul, avec le curé Monod, à signer l'acte. J'y vois un signe, certes infime, d'alphabétisation progressive de la France de l'époque.



*Illustration 29: Signature d'Annet lors de son mariage le 17 fév. 1767 - Source AD42, BMS St-Sixte 1756-67, 3NUMRP1/MIEC289XX2, vue 93/101*

Si le père d'Annet est vigneron, on le trouve quant à lui vigneron ou charpentier selon les actes consultés : lors de l'inhumation de sa mère, en 1764, il est vigneron. En 1767 et 1771, pour les naissances de ses deux aînées, il est également désigné comme tel. En 1773 et 1777, il est charpentier (naissances de Jean et Antoinette.) Dans les actes de naissance suivants, il est dit "habitant du bourg", simplement.

Dans les Monts du Forez, la possession ne serait ce que d'une vigne fait de vous un vigneron, peut-être n'était-ce pas suffisant pour faire vivre toute la famille, et Annet a-t-il choisi de devenir charpentier ?

Dix mois après leur union, Annet et Jeanne-Marie ont leur premier enfant, puis cinq autres naîtront entre février 1771 et août 1783.

Cela représente bien le nombre moyen d'enfants par couple à cette époque, nombre ayant même tendance à diminuer. Pour qu'une famille compte plus de naissances, il faut que se conjuguent les conditions suivantes, alors il est possible d'atteindre le chiffre de dix, douze ou même quatorze naissances :

- Un âge au mariage anormalement bas (moins de 18 ans)

---

féminin sans variation de forme.



- Une période de fertilité féminine anormalement longue
- Un rythme intergénéral anormalement rapide, qui peut provenir de trois causes : décès rapide des nouveau-nés ; mise en nourrice immédiate ; absence de stérilité pendant l'allaitement (ce qui est plutôt rare)
- Un ou plusieurs accouchements gémellaires<sup>120</sup>.

Ces paramètres ne sont pratiquement jamais réunis, il est donc très rare de rencontrer des familles avec plus de 12 enfants. Cela peut arriver dans les familles bourgeoises, dont les enfants partent assez vite en nourrice. Il faut voir aussi qu'un grand nombre de mariages est rompu par la mort de l'un des époux avant que l'épouse ait atteint la fin de sa période de fertilité.

Pour Annet et Jeanne-Marie, les âges au mariage de l'un et l'autre sont loin d'être précoces (26 et 29 ans.)

J'ai établi une moyenne de 37 mois comme espacement entre les naissances de leurs enfants, ce qui est assez important. J'ai pris comme comparaison une étude des rythmes intergénéral moyens dans quatorze familles de St-Germain-Laval (petit bourg à 13 km de St-Sixte) au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>121</sup> : l'espacement est de 24 mois pour ces familles, deux couples ont une moyenne basse de 15 et 16 mois, seulement trois couples ont une moyenne de plus de 30 mois, et un seul couple est à 37 mois (le maximum rencontré.)

Annet et Jeanne-Marie semblent prendre leur temps, ce qui a pour conséquence un moins grand nombre de naissances. Peut-être un signe de l'évolution des mentalités, comme cela a été dit dans la présentation du contexte général ?

La fin de ce couple est assez triste de mon point de vue, même si cette situation n'a rien d'exceptionnel pour l'époque : Jeanne-Marie accouche le 11 août d'un garçon qui est prénommé Étienne. Elle décède en couche le jour même. Annet n'est pas signalé comme présent lors de l'inhumation... L'enfant décède à son tour le 19, là encore Annet n'est pas présent. Finalement, Annet est lui aussi inhumé le 28 du même mois.

Le couple laisse des enfants en bas âges, qui, d'après l'acte de mariage de Jeanne-Marie<sup>122</sup>, l'aînée, ont dû être placés sous la tutelle de leur oncle paternel, Jean Bellet.

## **B. Germain (Sosa 16) et Marguerite Gautier (Sosa 17)**

Remontons dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle avec les parents d'Annet, Germain et Marguerite Gautier.

Germain est le fils de Jean, laboureur, et Laurence Maisonhaute.

Le laboureur désigne, en français, celui qui laboure la terre. Sous l'Ancien Régime, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, "laboureur" désigne un paysan possédant la terre qu'il cultive, et au moins un attelage, cheval ou paire de boeufs, et charrue.

Germain naît et est baptisé le 14 avril 1701, dans l'église de St-Sixte, par le curé Fanget. Son parrain est Germain Bréasson, de la paroisse d'Arthun, parent du côté paternel, sa marraine, Magdelaine Bréasson.

120 In GOUBERT Pierre, 100 000 Provinciaux au XVII<sup>e</sup> siècle – Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730. Champs-Flammarion, Paris, 1968 (nouvelle édition abrégée de 1999), P. 57.

121 Vassoille Emilie, mémoire de maîtrise d'Histoire Moderne, sous la direction de J. BAYON, *Société et comportements à St-Germain-Laval au XVIII<sup>e</sup> siècle : une petite ville à la campagne ?* Université Jean Monnet, 2001-2002. Etude en page 17.

122 Source : AD 42, BMS St-Sixte, 3NUMRP3/1MIEC289X2,1779-1792, vues 46-47/114 : mariage de Jean Goutorbe et Jeanne-Marie Bellet, 17 février 1784. Il est dit que Jeanne-Marie est sous la tutelle de Jean Bellet, oncle paternel.

Il est le deuxième enfant du couple et le premier garçon après Françoise, née et baptisée le 13 février 1699. Au final, Jean Bellet et Laurence Maisonhaute ont neuf enfants, entre 1699 et 1720.

Marguerite Gautier (Gauthier) naît à Saint-Sixte le 11 août 1698, elle est baptisée le même jour. Son parrain est un oncle paternel, Pierre Gautier, et sa marraine, une tante du côté maternel, Marguerite Bardon. Elle est la septième des huit enfants de Jean et Jeanne Bardon. J'ai noté que Jean est à la fois laboureur, mais exerce aussi parfois comme tisserand<sup>123</sup> comme lors du baptême de Marguerite.

Germain et Marguerite s'unissent en l'église de Saint-Sixte, le 16 septembre 1721. Les époux sont autorisés par Jean Bellet, père de Germain, et Antoine Gautier, frère aîné de Marguerite, qui n'a plus ses parents.

Ils ont quatre témoins, Claude Rolland, Etienne Meynet, Jean et Sixte Bedoin, tous laboureurs de Saint-Sixte.

Germain a 20 ans, Marguerite en a 23.

Dix mois après leur mariage, une première naissance arrive : Françoise, le 5 juillet 1722. Le couple va avoir sept enfants, avec un rythme intergénéral moyen de 36 mois (ce qui est quasiment similaire à Annet et Jeanne-Marie, que l'on a vu précédemment.)

Marguerite va passer 20 ans de sa vie à avoir des enfants... avec pour satisfaction d'en voir grandir plusieurs, ce qui n'était pas toujours évident à l'époque. Elle perd par ailleurs à la naissance au moins l'un d'entre eux, né et décédé en novembre 1725.

D'après les actes des registres paroissiaux trouvés le concernant, Germain est vigneron et réside au bourg de Saint-Sixte.

Il décède le 10 mars 1751 à l'âge de 50 ans. Il est inhumé le jour suivant, par le vicaire Bled. Sont présents son frère Jean, vigneron lui aussi, et Étienne Serre, frère de Jeanne-Marie, future épouse de son fils Annet... le monde est petit, surtout dans les paroisses de campagnes de l'Ancien Régime.

Marguerite va vivre jusqu'à ses 65 ans. Elle est inhumée dans le cimetière de la paroisse de Saint-Sixte par le curé de celle-ci, Ferreton, en présence de ses fils, Jean et Annet. Aucun des deux ne signe l'acte, ne sachant faire... trois ans plus tard, lors de son mariage, Annet signera (voir l'illustration 27), il aura sûrement appris dans l'intervalle.

### **C. Jean (Sosa 32) et Laurence Maisonhaute (Sosa 33)**

Le père de Germain, Jean, est baptisé le 13 février 1665 à Arthun. La famille Bellet ne vient donc pas de Saint-Sixte, mais c'est Jean qui, par son mariage avec Laurence, va venir y vivre et donc y installer les générations que nous avons vu dans ce mémoire.

On voit souvent, et même de façon quasi constante, un enfant nommé comme son parrain si c'est un garçon, sa marraine si c'est une fille. Or le parrain ici est Pierre Meynet, Jean tient donc son prénom de son père. La marraine est Jeanne Meynet, les deux personnes sont de la famille de la mère, Claudine Meynet. En fait, Jean est le premier garçon de Jean Bellet et Claudine Meynet, après une fille, le premier fils prend le prénom de son père. On est en fait ici plus ancré que jamais dans les traditions.

---

123 Un tisserand est un artisan qui tisse divers types de fils pour en faire des étoffes.

Laurence est la fille de Gabriel Maisonhaute et Jeanne Concisen (Concizen). Elle est baptisée le 18 mai 1680, à Saint-Sixte.

Le jour de son mariage avec Jeanne en 1676, Gabriel est vigneron, il l'est également lorsque Laurence naît. Mais lors de la naissance de leur fille Françoise en 1691, le couple Maisonhaute est fermiers au domaine de Monsieur de Goutelas, au village de Platon, paroisse de Saint-Sixte.

Les Maisonhaute ont six enfants, de Pierre en 1678 à Gabriel en 1697, qui meurt le jour de sa naissance, entraînant sa mère avec lui, une douzaine de jours seulement après que sa fille Laurence se soit mariée.

Jean et Laurence se marient le 28 novembre 1697 à Saint-Sixte. Dans l'acte de mariage, Jean est dit fils de Jean Bellet et de *Françoise* Meynet, d'Arthun. Je pense à une erreur du curé, sa mère s'appelant en fait Claudine.

On apprend bien peu de choses dans cet acte, si ce n'est que sont présents les deux pères des mariés, qu'ils sont donc encore en vie à cette date. Le curé Fanget signale aussi la présence de deux témoins, Germain Bréasson, beau-frère de l'époux, et Simon Bréasson.

Personne ne signe l'acte de mariage.

Neuf enfants vont naître dans le foyer de Jean et Laurence, six filles et trois garçons. Françoise en 1699 est la première-née, et (de nouveau) Françoise en octobre 1720, la dernière.

Laurence, qui a eu 40 ans en mai, décède le 17 octobre 1720 de mort maternelle<sup>124</sup>, tout comme sa mère avant elle, 23 ans plus tôt.

La première naissance arrive après 14 mois de mariage, le rythme intergénéralique moyen du couple est de 32 mois.

Laurence était très jeune lors de son mariage, 17 ans. Le couple aurait donc pu avoir plus d'enfants, mais le rythme des naissances étant relativement long, cela s'est "limité" à neuf. Qui plus est, il y a décès précoce de l'épouse.

On voit bien là qu'il n'était pas si évident que ça pour les couples de l'Ancien Régime d'être des "familles nombreuses".

Jean et Laurence vivent au bourg de Saint-Sixte, l'époux exerçant comme vigneron. Son acte de décès, en date du 12 décembre 1728, le signale comme laboureur de la paroisse.

#### **D. Jean (Sosa 64) et Claudine Meynet (Sosa 65)**

Je n'ai que très peu de renseignements sur ce couple, parents de Jean dont nous venons de parler. J'aurais pu ne pas les mentionner, mais il me semblait important "d'aboutir" : voilà jusqu'où j'ai pu aller dans mes recherches généalogiques sur la famille Bellet. Pour recueillir le maximum d'information sur le couple, j'ai élargi mon champ de recherches à plusieurs de leurs enfants, et non pas seulement leur fils Jean dont je viens de parler.

J'ai ainsi pu pousser mes recherches jusqu'à Jean Bellet et Claudine Meynet, de la paroisse d'Arthun.

Avant 1662 sur la commune, j'ai eu beaucoup de peine à trouver des actes les liant. Pourtant, ils sont tous les deux signalés dans différents actes : j'ai trouvé plusieurs fois Jean comme témoin, et Claudine comme marraine par deux fois.

Ils se marient avant 1662, car leur fille Françoise est baptisée le 18 mai. Auparavant, je n'ai pas

---

<sup>124</sup> La mort maternelle est le décès d'une femme survenu au cours de la grossesse ou dans un délai de 42 jours après sa terminaison.

trouvé de naissances de ce couple sur la paroisse.

Les naissances s'enchaînent entre 1662 et 1676 : ce sont huit enfants qui naissent de l'union de Jean et Claudine, avec un rythme intergénéral de 28 mois. La moyenne est nettement plus basse que ce que nous avons vu avec les couples précédents (qui avait des rythmes supérieurs à 30 mois.) Plus on remonte dans le temps, et plus les intervalles entre les naissances baissent.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, il n'y avait pas de contrôle des naissances, surtout pas dans les petites paroisses de campagne comme ici. Le XVII<sup>e</sup> est même plutôt marqué par une forte fécondité naturelle. Le contrôle des naissances apparaîtra plutôt au XVIII<sup>e</sup> siècle par différents moyens, tels que l'abstinence, ou le coït interrompu... bref, les moyens du bord !

Jean Bellet décède après le mariage de son fils Jean avec Laurence Maisonhaute, puisqu'il est alors indiqué comme présent. Nous sommes en novembre 1697 à Saint-Sixte. Le 6 décembre 1698 à Arthun, dans l'acte de baptême de Claudine Bréasson, fille de Germain et Françoise Bellet, la marraine est Claudine Bellet, et il est précisé qu'elle est la fille de feu Jean Bellet et Claudine Meynet<sup>125</sup>.

Claudine Meynet est en effet décédée, d'après un acte de sépulture en date du 11 avril 1680 à Arthun. Malheureusement, l'acte étant déchiré et non filiatif, je ne peux être catégorique quant à affirmer qu'il s'agit bien de "notre" Claudine.

Quant à Jean, son décès se situe entre novembre 1697 et décembre 1698. Je n'ai pas trouvé l'acte à Arthun, ni sur les communes alentour.

De son vivant, Jean était vigneron et laboureur, il vivait avec sa famille dans un hameau d'Arthun, les Trouillères. L'acte de mariage de sa fille Françoise (née en 1668) avec Antoine Bedoin le 25 mai 1694 à Bussy le mentionne comme "vigneron du village de Trouillière paroisse d'Arthun"<sup>126</sup>. L'acte de mariage entre Jean Baconin et Antoinette Bellet, fille du couple née en 1674, m'a permis de recueillir également quelques informations :

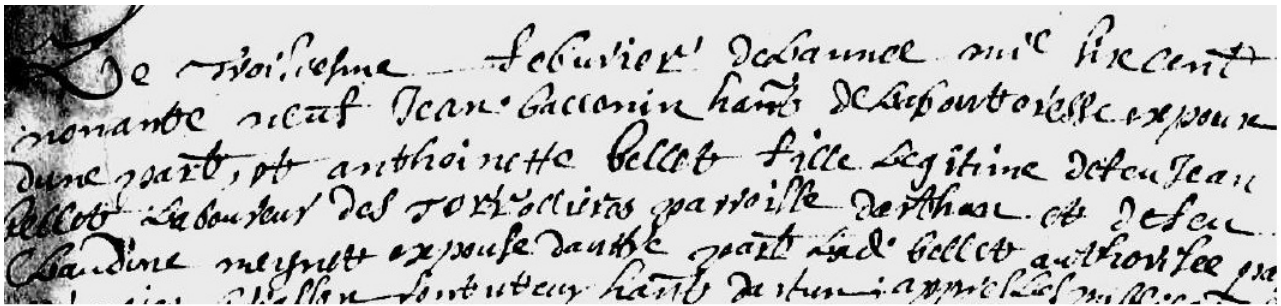


Illustration 30: Mariage de Jean Baconin & Antoinette Bellet le 3 février 1699 - Source : AD42 BMS La Bouteresse, 1673-1712, 3NUMRP1/1MIEC198X1, 64/99.

« Le troisieme febvrier de l'annee mil six cent nonante neuf, Jean Baconin ha(bita)nt de la Bouteresse expoux d'une part, et Anthoinette Bellet fille legitime de feu Jean Bellet laboureur des Torrollières paroisse d'Arthun et de feu Claudine Meynet expouse d'autre part (...) »

125 Source : AD42, BMS Arthun, 1690-1714, 3NUMRP3/1MIEC009X01, 39/128.

126 Source : AD42 BMS Bussy-Albieux, 1694-1715, 3NUMRP2/1MIEC030X01, 7/138.

## CONCLUSION

Il me faut à présent conclure ce mémoire, même s'il est évident que mes recherches ne sont pas terminées : plusieurs documents sont encore à rechercher pour que cette étude de la famille Bellet soit plus aboutie.

Toutes les questions restées sans réponses, documents non recherchés ont plusieurs raisons : archives fermées en raison du confinement, actes introuvables dans les archives (malgré des recherches acharnées !), et, inévitablement, le manque de temps.

Peut-être ne pourrais-je répondre à tout ce qui reste aujourd'hui en suspens, ou peut-être que si. Quoi qu'il en soit, j'ai la satisfaction d'avoir poussé les recherches sur une famille au-delà de l'état civil et je me réjouis d'ainsi connaître plus les Bellet aujourd'hui.

De fait, ma principale conclusion est le constat que le travail d'un généalogiste est en perpétuel mouvement : un acte renvoyant à un autre, et ainsi de suite, les recherches peuvent être longues. Il faut savoir être patient, prendre le temps de lire chaque archive trouvée, les classer selon un degré d'importance et d'intérêt pour la recherche en cours et n'en négliger aucune. C'est une mécanique dont il faut savoir trouver le rythme. Cela demande aussi beaucoup de logique et de l'instinct... qui vient, je pense, avec le temps et l'habitude des recherches en archives. Cela demande également de la méthodologie, qui s'acquiert avec l'expérience, mais aussi après les "loupés" des premières recherches !

Concernant la famille Bellet, malgré un aspect des plus "classiques" (pas d'implexe, d'union remarquable... dans ces villages où tous se connaissent, on en serait presque étonné !), j'ai évidemment pris plaisir à faire des recherches dans des archives moins traditionnelles que les registres paroissiaux, ou l'état civil. On apprend encore bien plus de la vie de ses ancêtres en recherchant dans les archives notariales, ou les mutations par décès... et même si je n'ai pas eu le temps de creuser dans certaines séries d'archives, je ne manquerai de m'y plonger lors de prochaines recherches.

J'ai également la satisfaction de pouvoir rendre un document rédigé dans un contexte inédit. Certes, j'ai pu me rendre aux archives deux fois au début du mois de mars, et ainsi avoir de la matière pour travailler pendant les semaines de confinement. Je pense ainsi avoir pu exploiter le maximum des documents que j'avais en ma possession, sûrement plus que si j'avais eu la possibilité d'en recueillir davantage aux archives.

Enfin, je tiens à dire le plaisir que j'ai eu à rédiger ce mémoire : parler de ce couple, son environnement, ce qu'ils ont fondé, même si Louise est malheureusement décédée jeune et que j'ai eu un sentiment d'inachevé concernant cette famille.

Aujourd'hui, je cerne bien mieux les qualités nécessaires à l'exercice du métier de généalogiste familial, cela me conforte dans mon souhait de m'engager professionnellement dans cette voie. J'ai bien évidemment encore beaucoup à apprendre, mais je sais avoir acquis des connaissances et de la méthodologie, la pratique et l'envie devraient faire le reste.

# BIBLIOGRAPHIE

## Ouvrages généraux :

- GOUBERT Pierre, ROCHE Daniel, *les Français et l'Ancien Régime*, tome 1 *La société et l'État*, 383 pages. Armand Colin, Paris, 1991.
- GOUBERT Pierre, *100 000 Provinciaux au XVIIe siècle – Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730*. Champs-Flammarion, Paris, 1968 (nouvelle édition abrégée de 1999), 439 pages.
- MERGNAC Marie-Odile, *Retracer la carrière d'un instituteur*. Archives et Culture, 2011, 79 pages.

## Sur le Forez :

- BRUNEL Daniel, TISSIER Louis, HOUDOY Hubert, *Autour de Boën-sur-Lignon, Couzan, Rochefort et la Vêtre*. Collection Mémoire en images, éditions Sutton, St-Cyr-sur-Loire, 2002, 127 pages.
- C.E.F. (Centre d'Études Foreziennes), *La vie rurale en Forez, paysans d'hier et aujourd'hui*. Études foreziennes, volume VIII, le Feuillet Blanc, St-Etienne, 1976, 197 pages.
- DUFOUR J.-E., *Dictionnaire topographique du Forez et des paroisses du Lyonnais et du Beaujolais formant le département de la Loire*. Protat frères, Macon, 1946, 1185 pages.
- GARDES Gilles (sous la direction de), *Grande encyclopédie du Forez et des communes de la Loire, Montbrison et sa région*, Editions Horvath, le Coteau, 1985, 469 pages
- SOUCHON Marie-Pierre, *Femmes du Forez, leurs travaux et leurs jours de la Révolution à la Grande Guerre*. Témoignages et récits, éditions Sutton, St-Cyr-sur-Loire, 2007, 123 pages.
- TARDY Denis (sous la direction de – ouvrage collectif), *Le Forez en dates et en cartes, Des territoires qui racontent l'Histoire*, EMCE, Lyon, 2009, 107 pages.

## Sites internet :

- loire.fr : les archives départementales en ligne ([https://www.loire.fr/jcms/c\\_825883/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne) ) Les fonds numérisés concernent les familles et personnes (registres paroissiaux, état civil, recensements...) ; les communes et territoires (cadastres...) ; les militaires et la presse ancienne.
- <https://www.stsixte.fr/> : site internet de la commune de notre généalogie.
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Sixte\\_\(Loire\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Sixte_(Loire)) : site utilisé pour la partie sur la population.
- <http://forezhistoire.free.fr/> : site dédié au Forez et à son histoire ; document utilisé, entre autres : BAROU Joseph, *Quand Saint-Jean-Soleymieux était le pays des nourrices*, 7 pages.
- <https://www.archives.ville-montbrison.fr/> : archives numérisées concernant Montbrison et ses environs, on y trouve notamment le *Journal de Montbrison* (depuis 1833).
- <https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr> : inventaire général du patrimoine culturel de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Guibaud Caroline et Monnet Thierry : dossiers de présentation des communes de St-Sixte, Arthun, Cezay, Ste-Agathe-la-Bouteresse.
- [www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson](http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson) : Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire de Fernand Buisson (édition de 1911). Mes recherches se sont faites sur deux termes : "Arpentage" et "Normales primaires (écoles)".



- <https://gallica.bnf.fr/> : *Code civil des Français*, pages 378-379.

**Articles de revues :**

- Article du magazine *Massif Central*, n°114, avril mai juin 2015, "Les maisons en terre à l'est du Massif", texte et photos Jean-Yves Chauvet, pages 26 à 31.
- GUIBAUD Caroline, "L'architecture en pisé dans le canton de Boën", Loire, *In Situ : revue des patrimoines*, 2005, en ligne <https://journals.openedition.org/insitu/8307>
- SMITH Victor, "Un mariage dans le Haut-Forez, usages et chants". In *Romania*, tome 9 n°36, 1880. pp. 547-570 ([https://www.persee.fr/doc/roma\\_0035-8029\\_1880\\_num\\_9\\_36\\_6549](https://www.persee.fr/doc/roma_0035-8029_1880_num_9_36_6549)).

# Table des matières

Remerciements	2
Avant-propos	3
Méthodologie et choix faits pour ce mémoire	4
Pour débiter	8
<b>Partie 1 : Connaître le "Pays" .</b>	
<b>I. Le Forez</b>	9
A. Un peu d'Histoire	10
B. Architecture	11
<b>II. Un village du Forez : Saint-Sixte</b>	12
A. Étymologie	12
B. Situation géographique	13
C. Histoire et patrimoine	14
D. Population	16
E. Le terroir et la vigne	17
F. Un hameau : le Montcel	18
<b>III. Autres paroisses de cette généalogie</b>	18
<b>IV. Les différents noms rencontrés</b>	21
<b>Partie 2 : Le couple Bellet-Domois.</b>	
<b>I. Qui sont les jeunes époux ?</b>	24
<b>II. Leurs métiers</b>	25
<b>III. Parcours militaire de Jacques</b>	26
<b>IV. Union de Jacques et Louise, leur famille</b>	27
<b>V. Remariage avec Jeanne Pend et les enfants nés de cet union</b>	29
<b>VI. Décès de Jacques et succession</b>	30
<b>Partie 3 : La descendance.</b>	
<b>I. Première génération : Toussainte et Mathieu Belley</b>	36
A. Toussainte	36
B. Mathieu	38
1. Carrière professionnelle	39
2. Parcours militaire	43
3. Mathieu, conseiller municipal	44
4. Mariage avec Marguerite Bedoin, naissance de leur fils	44
5. Décès et successions de Marguerite et Mathieu	47
<b>II. Seconde génération : Jean-Louis.</b>	

A. Métier	50
B. Service militaire	50
C. Élu au conseil municipal	51
D. Mariage et famille	52
E. Décès de Marie Bernard et Jean-Louis Belley	57
<b>III. Troisième génération.</b>	
A. Marius Mathieu	58
B. Claudia Marguerite	59
C. Claude Henri	60
D. Jeanne Véronique	62
E. Louis	62
<b>Partie 4 : Ascendance de Jacques et Louise.</b>	
<b>I. Les parents de Jacques et Louise</b>	64
A. Les parents de Jacques : Jean Bellet (sosa 4) et Jeanne-Marie Cerizier (sosa 5)	64
1. Naissance et baptême de Jean	64
2. Naissance et baptême de Jeanne-Marie	65
3. Service militaire de Jean	65
4. Mariage de Jean et Jeanne-Marie	65
5. Métier de Jean, les enfants du couple	66
6. Décès de Jeanne-Marie	67
7. Remariage de Jean et décès	67
B. Les parents de Louise : Mathieu Domois (sosa 6) et Marie Lamure (sosa 7)	69
1. Baptêmes à Cezay	69
2. Union le 30 pluviôse an XIII	69
3. Décès de Marie, remariage et décès de Mathieu	70
<b>II. Ascendance Bellet</b>	
A. Annet (sosa 8) et Jeanne-Marie Serre (sosa 9)	71
B. Germain (sosa 16) et Marguerite Gautier (sosa 17)	73
C. Jean (sosa 32) et Laurence Maisonhaute (sosa 33)	74
D. Jean (sosa 64) et Claudine Meynet (sosa 65)	75
Conclusion	77
Bibliographie	78
Index des illustrations	82
Index des tables	84
<b>Annexes</b>	

## Index des illustrations

Illustration 1: Plan de situation de Saint-Sixte, fr.mappy.org.....	9
Illustration 2: La Loire et les provinces qui occupaient son territoire avant 1790 @Oie blanche fr.wikipedia.org.....	9
Illustration 3: Armoiries des comtes de Forez : De Gueules au dauphin d'or (Source : armorialdefrance.fr ).....	10
Illustration 4: Ailleux (Loire), maison en pisé avec aître. Massif Central n°114, 2015, P.27.....	12
Illustration 5: Vue aérienne du bourg de St-Sixte, depuis le sud-est. Eric Dessert, région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel.....	12
Illustration 6: AD42, cadastre napoléonien, commune de St-Sixte. Tableau d'assemblage : plan levé par Rollin à l'échelle 1:10000. 1827 - 1682VT24_09. Vue 1/1.....	13
Illustration 7: Installation d'une croix à St-Sixte - AD42, BMS Saint-Sixte, 3NUMRP8/1MIEC289X1 - De 1742 à 1755 - Vue 67/117.....	15
Illustration 8: Histogramme réalisé d'après la section démographie de fr.wikipedia.org (Saint-Sixte, Loire). Sources : Base Cassini de l'EHESS et base INSEE .....	16
Illustration 9: Saint-Sixte et les communes de ce mémoire. Carte réalisée via travellerspoint.com ; données cartographiques ©2020 Google.....	21
Illustration 10: Signature de Jacques dans la déclaration de décès de son père Jean (1838) - AD42, St-Sixte NMD 1834-1838, 3NUMEC1/3E289_6, vue 130/138.....	27
Illustration 11: Signature de Jacques dans son acte de mariage avec Louise Domois (1833) - AD42, St-Sixte NMD 1827-1833, 3NUMEC2/3E289_5, vue 165/181.....	27
Illustration 12: Louise Domois, AD42, Table de successions et absences 1833-1840, bureau de Boën, 2NUM70_3Q158, P.54/157.....	29
Illustration 13: Propriétés de Jacques Belley, commune de St-Sixte, matrice des propriétés foncières, 1828-1914, pages 725 à 1440 - AD42, 3P2234, vue 773 .....	34
Illustration 14: Détails de la matrice cadastrale de St-Sixte - AD42, 3P2234, vue 773.....	35
Illustration 15: Propriétés de Jean-Louis Belley, matrice des propriétés bâties, commune de St-Sixte, 1911-1951 - AD42, 3P2241, case 13.....	35
Illustration 16: carte postale de l'Ecole Normale, Faydis/Vve Dejoux, début XXe s, côte 2S1/194 - Source Archives municipales de Montbrison.....	39
Illustration 17: Mathieu Belley, brevet complet d'instruction primaire - Source retronews.fr, Mémorial de la Loire et la Haute-Loire, 28/08/1858, 2/4.....	40
Illustration 18: Tableau de recommandations de l'inspecteur primaire Chavassieux, département de la Loire - Source : AD42, dossier T.26.....	41
Illustration 19: Opération de tirage au sort - AD42, répertoire militaire, classe 1856, 1R273 .....	43
Illustration 20: Mathieu Belley, conseiller sortant à St-Sixte - retronews.fr, Mémorial de la Loire et la Haute-Loire, édition du 07/05/1908 (vue 1/4).....	44
Illustration 21: Contrat de mariage BELLEY-BEDOIN du 7 déc. 1868 – Source : AD42, 5E3_432, archives du notaire Me Syveton, Boën .....	45
Illustration 22: Caveau de la famille Belley-Bernard, cimetière de St-Sixte (42), cliché E. Toinon-Vassoille, 2019.....	47
Illustration 23: Extrait des élections municipales, arrondissement de Montbrison, commune de St-Sixte - Source : archives.ville-montbrison.fr, Journal de Montbrison et du département de la Loire, 16 mai 1925, page 3/4 : .....	52
Illustration 24: Extrait de l'acte f°35 : résiliation Belley-Bernard, 13 février 1898 - Source AD42, archives de Me Avril, notaire à Boën, 5E3_453.....	52
Illustration 25: Généalogie descendante de Jacques Bellet et Louise Domois - Geneanet.org/emiliev42.....	55
Illustration 26: Marius Belley, caveau de la famille Belley-Bernard, cimetière de St-Sixte (42), cliché E. Toinon-Vassoille, 2019.....	59

Illustration 27: Carte d'identité de Claude Henri (juillet 1944) - Archive familiale.....	60
Illustration 28: Faire-part de décès d'Elie Belley - archive familiale.....	62
Illustration 29: Signature d'Annet lors de son mariage le 17 fév. 1767 - Source AD42, BMS St-Sixte 1756-67, 3NUMRP1/MIEC289XX2, vue 93/101 .....	72
Illustration 30: Mariage de Jean Baconin & Anthoinette Bellet le 3 février 1699 - Source : AD42 BMS La Bouteresse, 1673-1712, 3NUMRP1/1MIEC198X1, 64/99. ....	76

## Index des tables

Tableau 1: Individus étudiés dans le mémoire et leurs numéros Sosa.....	5
Tableau 2: Unions et paroisses d'origines des couples de la généalogie Bellet (d'après les registres paroissiaux et d'état civil relevés).....	19
Tableau 3: Objets mobiliers de la mutation par décès de Jacques Bellet, 5 sept. 1873 – Source : AD42 Boën-s/Lignon 3Q460 vol.13 case 92.....	32
Tableau 4: Immeubles de la mutation par décès de Jacques Bellet, 5 sept. 1873 – Source : AD42 Boën-s/Lignon 3Q460 vol.13 case 92.....	33
Tableau 5: transcription de l'illustration 14 (matrice cadastrale).....	35
Tableau 6: Apports de Marguerite Bedoin (contrat de mariage Bedoin-Belley 7 déc. 1868) – Source: AD42 archives de Me Syveton 5E3_432.....	46
Tableau 7: Part de Marguerite dans le partage des cohéritiers Bedoin du 22 juin 1868 – Source : AD42, archives Me Syveton, notaire à Boën, 5E3_432.....	46
Tableau 8: Tableau comparatif entre les contrats de mariage de Jean-Louis Belley et Marie Bernard - Sources : AD42 Archives de Me Avril 5E3_453, contrats du 5 fév. 1898 et du 3 mars 1898.....	54